

Plan local d'urbanisme
intercommunal valant
Programme local de
l'habitat

Version second arrêt
du 16 décembre 2025



DIAGNOSTIC : Synthèse transversale

Lannion-Trégor Communauté
CITADIA – PLUi – OAP sectorielles



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LES TROIS PLANS



- Il décline et met en œuvre sur le territoire les objectifs internationaux et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.
- A ce titre, il sera amené à prévoir des actions de maîtrise des consommations d'énergie et de baisse des émissions des gaz à effet de serre, dans des domaines aussi variés que l'habitat, les déplacements ou l'agriculture, de développement de la production d'énergies renouvelables, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



- Il prévoit les besoins du territoire en matière de développement économique, de services aux habitants, d'équipements, de production agricole... à partir d'un projet et d'une ambition choisis.
- Il mesure et organise la capacité du territoire à répondre à ce projet, notamment la disponibilité des ressources naturelles, le respect de la biodiversité, la maîtrise des effets néfastes, l'impact sur les paysages...
- Il détermine la manière d'aménager le territoire et édicte les règles correspondantes, qui seront opposables aux projets d'aménagement et aux autorisations de construire.
- Il fixe la politique locale de l'Habitat (« H »).



- Il définit une politique visant à permettre la mobilité de toutes et tous, en particulier pour l'accès aux services et à l'emploi.
- Il prévoit pour ce faire des actions permettant d'améliorer l'offre de mobilité existante, en développant les alternatives à l'utilisation de la voiture.
- Il ne produit pas d'effet juridique.

CONNECTIVITE

DANS QUEL CONTEXTE ELARGI S'INSCRIT LE TERRITOIRE, COMMENT EST-IL STRUCTURE ?

QUELLE EST LA TYPOLOGIE DES FLUX ? QUELLES OFFRES POUR REpondRE AUX DEMANDES DE MOBILITE ?

AUTOUR DE QUELS EQUIPEMENTS ET SERVICES S'ORGANISE LA VIE LOCALE ?

QUELLE EST L'ARMATURE NATURELLE ET ECOLOGIQUE ?

DYNAMISME

DANS QUELLE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE S'INSCRIT LE TERRITOIRE ?

QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS ?

QUELLE EST LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI LOCAL ET QUI TRAVAILLE SUR LE TERRITOIRE ?

COMMENT SE STRUCTURE LA VIE ECONOMIQUE ?

QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE AGRICOLE ?

QUEL EST L'ETAT DES BESOINS ENERGETIQUES LOCAUX ?

QUELS ENJEUX PRIORITAIRES POUR UNE TRAJECTOIRE DE TRANSITION CLIMAT-AIR-ÉNERGIE ?

QUELLE PLACE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE TERRITOIRE ?

QUELS SONT LES COMPORTEMENTS DE MOBILITE AUJOURD'HUI ?

QUELLES RESSOURCES SONT DISPONIBLES ET UTILISEES POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?

QUELLE EST LA DYNAMIQUE DE CONSOMMATION D'ESPACE ?

SOBRIETE

RESILIENCE

QUELLES SONT LES VULNÉRABILITÉS DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ? FACE AUX RISQUES NATURELS ?

IDENTITES

QUELLES SONT LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE ?
QUELS SONT LES PRINCIPAUX PATRIMOINES BATIS ?

CONNECTIVITE

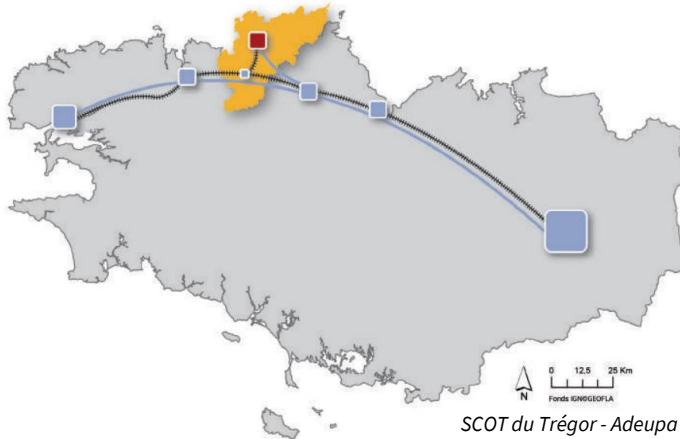


www.lannion-tregor.com



DANS QUEL CONTEXTE ELARGI S'INSCRIT LE TERRITOIRE, COMMENT EST-IL STRUCTURE ?

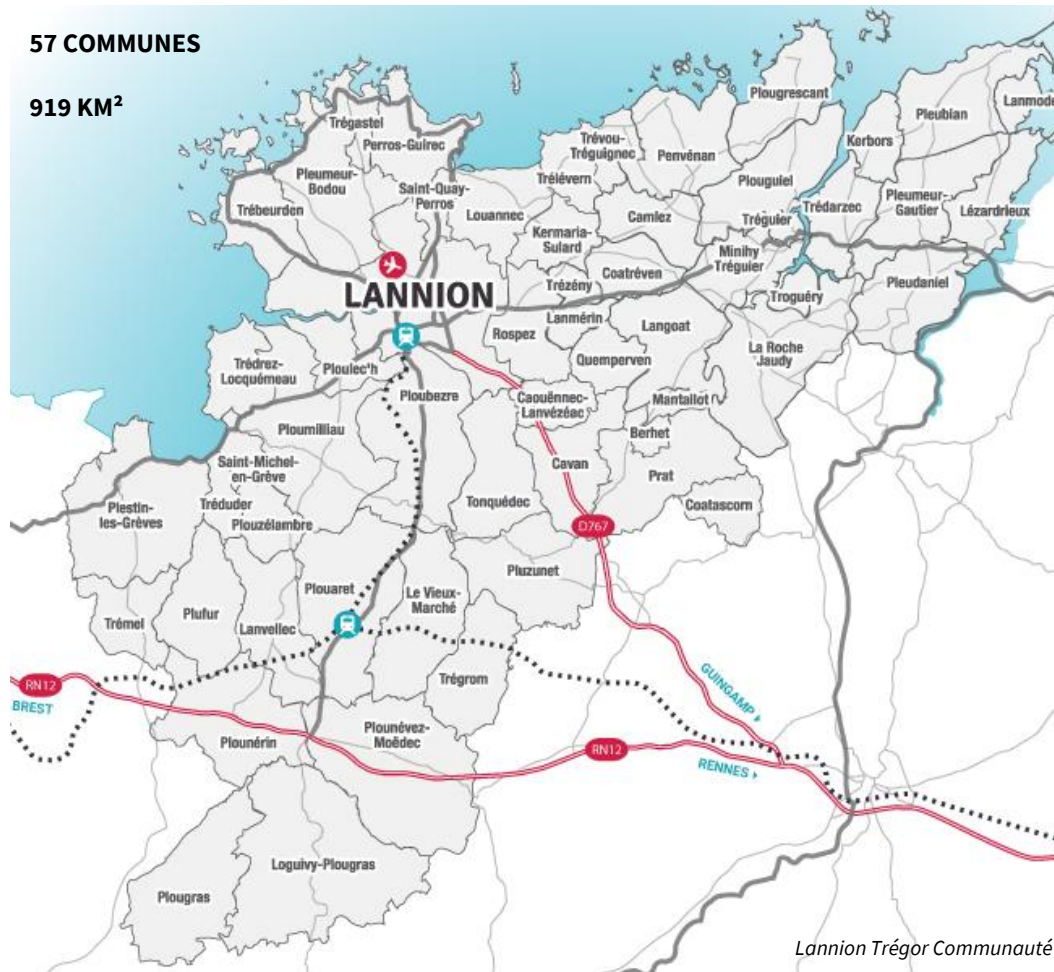
LE TREGOR - CÔTE D'ARMOR (22) - RÉGION BRETAGNE



- Le Trégor est un territoire de **100 000 habitants**, situé au **nord de la Bretagne**.
- Reconnue essentiellement pour ses paysages et son patrimoine en granit rose, l'intercommunalité recèle une diversité d'espaces et d'identités.

57 COMMUNES

919 KM²

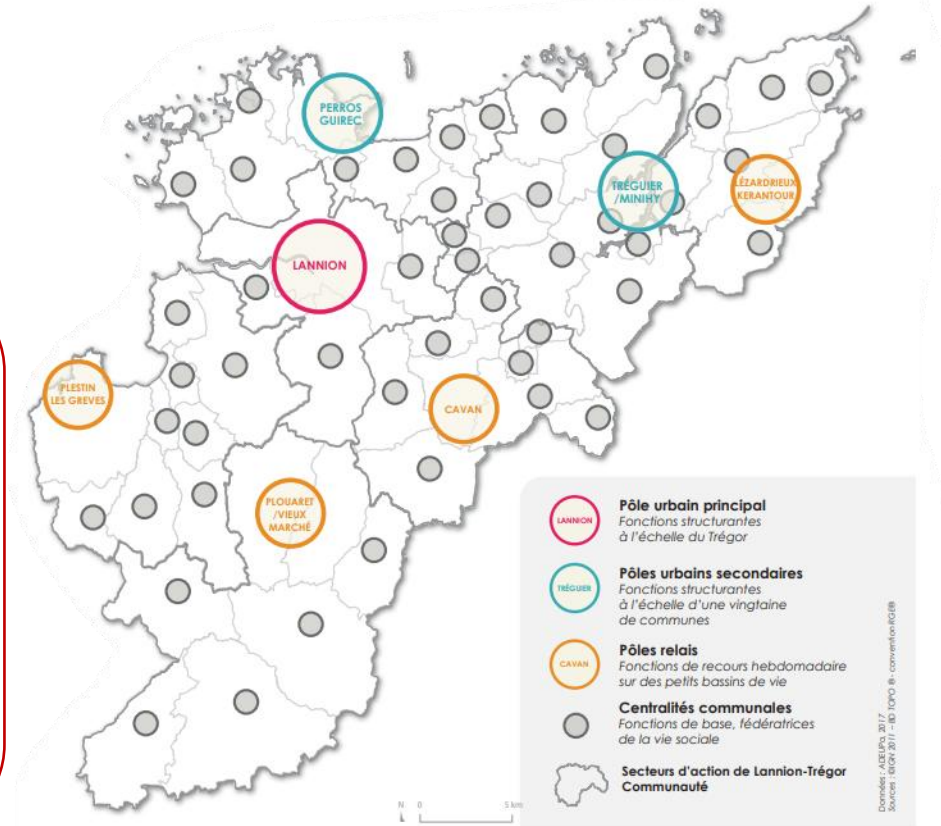


UN TERRITOIRE AUX ESPACES MULTIPLES : LITTORAL, VILLE ET RURALITÉ

- 40% de la population vit dans les pôles.
- L'essentiel des équipements et des services y est localisé.
- 2/3 des emplois y sont concentrés : services publics, écoles, commerces, artisanats, etc.

DEFINITION

Une armature territoriale correspond à la schématisation d'un réseau structuré de communes dont certaines sont qualifiées de pôles au regard de leur aire d'influence et de leur capacité à structurer le développement intercommunal. Un pôle est ainsi un espace de diffusion ou d'attraction du développement. L'armature du territoire n'est pas une hiérarchisation des communes mais une représentation des rôles joués par chaque commune à l'échelle de l'intercommunalité. Le SCOT du Trégor identifie cette armature.



LE RÉSEAU DE BOURGS : ESPACE DE PROXIMITÉ PRIVILÉGIÉ



- 60% de la population vit en dehors des pôles identifiés par l'armature territoriale.
- Le territoire est avant tout rural, le réseau de bourgs constitue la première maille territoriale de vie des trégorrois, le bassin de vie de proximité.
- Le réseau de bourgs et son interconnexion aux pôles est un enjeu majeur pour engager les transitions territoriales : mobilités alternatives, revitalisation des bourgs, services, etc.

LA VILLE DE LANNION



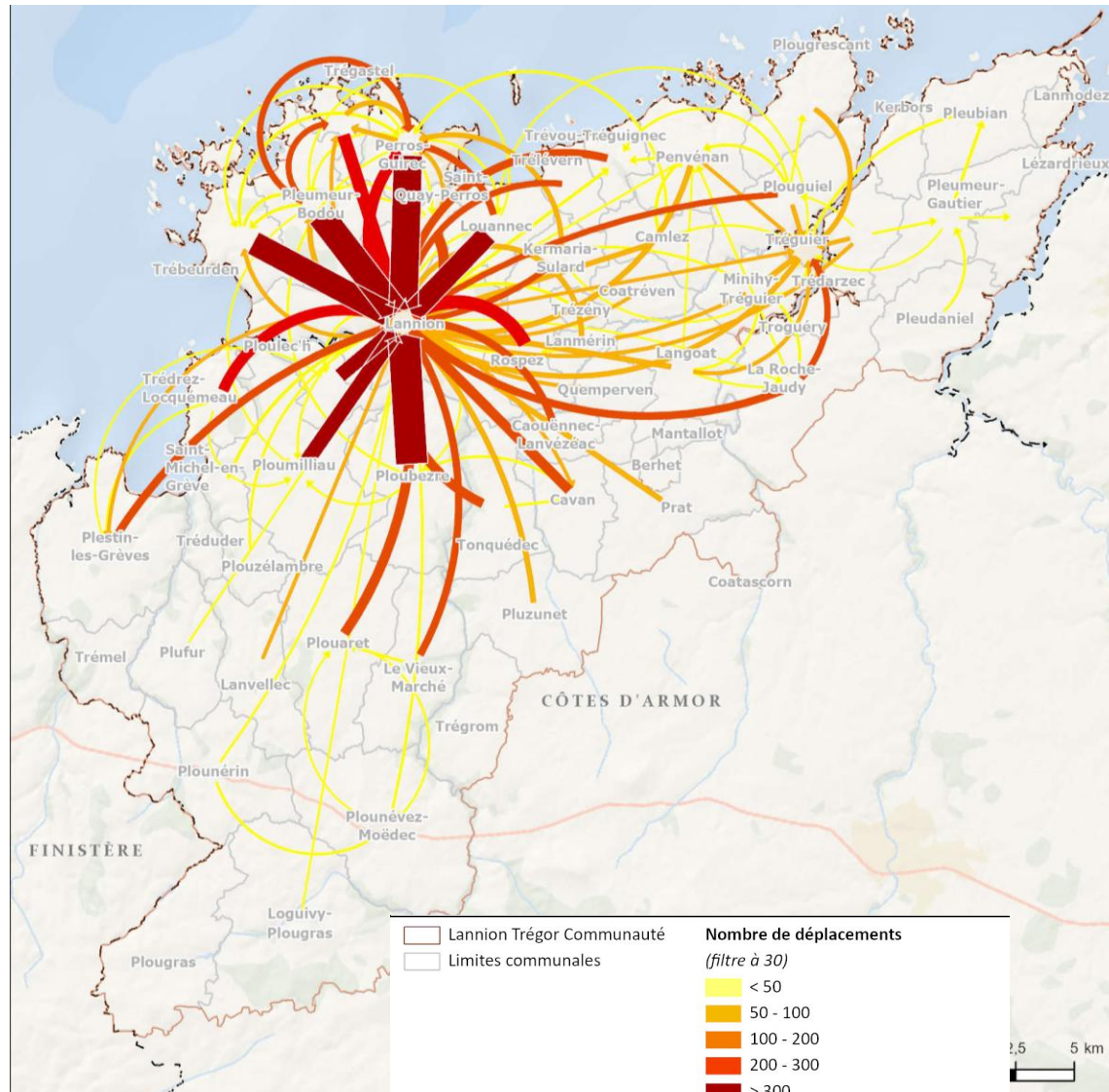
- Pôle urbain principal : 20 000 habitants.
- Pôle d'emploi majeur : 1/3 des emplois du territoire.
- Selon l'INSEE, l'aire de rayonnement immédiat de la ville est de 50 000 habitants soit la moitié de la population intercommunale.

QUELLE EST LA TYPOLOGIE DES FLUX ? QUELLES OFFRES POUR REpondre AUX DEMANDES DE MOBILITE ?

ZOOM SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL : QUELLE EST LA STRUCTURE DES FLUX ?

- Les résidents travaillent majoritairement sur le territoire de LTC :
 - 81 % des actifs occupés résidant à LTC travaillent sur le territoire**
 - 75% des 7200 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et résidants dans la commune de Lannion travaillent aussi dans la commune
- Des échanges avec les EPCI voisins : Une part des flux Domicile-Travail est reçue par LTC... Mais pour quasi chaque EPCI voisin, les flux émis sont supérieurs aux flux reçus [on habite à LTC et on travaille en-dehors]
- Des échanges avec les EPCI proches accentués selon la commune d'habitat : vers Guingamp depuis les communes du sud-est, vers Paimpol pour les habitants du pôle Lézardrieux/ Pleubian, vers Morlaix pour les habitants de Plestin-les-Grèves

Flux domicile-travail internes à LTC



QUELLES OFFRES DE MOBILITÉ POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES DE DÉPLACEMENTS

- Un réseau routier largement développé, organisé en étoile autour de Lannion
 Des projets routiers :
 - Pont aval Léguer : limiter les flux de transit en centre-ville et améliorer l'accessibilité Pégase - Sud-Ouest du territoire.
 - Déviation RD11 communes Ploubezre et Lannion : limiter les flux de transit et améliorer l'accessibilité du territoire.
- Des infrastructures de recharge pour véhicules électriques en cours de développement (SDIRVE)
- Une offre de covoiturage croissante (7 aires de covoiturage officielles en 2022, adhésion à la plateforme OuestGo, expérimentation Klaxit)
- Un réseau cyclable et des services associés en cours de développement :
 - Le bouquet de services s'étend avec des offres de location (500 Velek'tro) et d'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique
 - Un réseau cyclable actuel limité (120km d'itinéraires cyclables aménagés dont 47 km en zone de circulation apaisée)
 - Une offre future portée par le Schéma Directeur Communautaire des Aménagements Cyclables (183 km de réseau structurant et 720 km de réseau local, plus de 100 points de stationnements équipés)
- Une desserte par les transports en commun routiers inégale et peu concurrentielle :
 - Les offres existantes : lignes scolaires (TILT), lignes urbaines (TILT), lignes interurbaines (TILT, BreizhGo), transport à la demande (Taxi TILT, Mobili TILT)
 - Toutes les communes de Lannion Trégor Communauté sont desservies par au moins une offre de transport collectif : 33 communes du territoire sont desservies par des lignes régulières urbaines, interurbaines ou régionales / 24 communes dépendent uniquement du transport à la demande et du transport scolaire
 - Une offre de service généralement peu concurrentielle à la voiture particulière
- Une desserte ferroviaire articulée autour de deux gares (Lannion, Pouaret-Trégor) et d'une halte (Plounérin)
 Un projet national d'envergure (LNOBPL) visant à l'amélioration de la performance sur l'axe Rennes-Brest

QUELS ENJEUX DE MOBILITE SUR LE TERRITOIRE ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

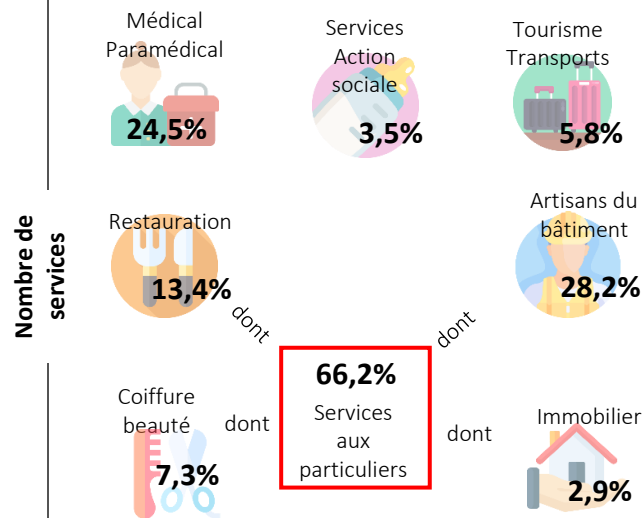
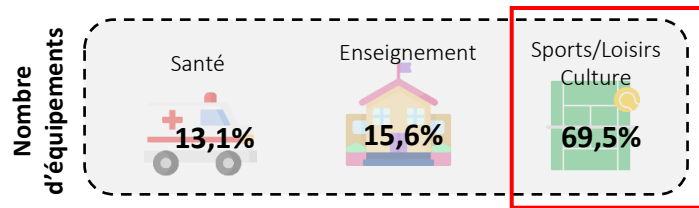
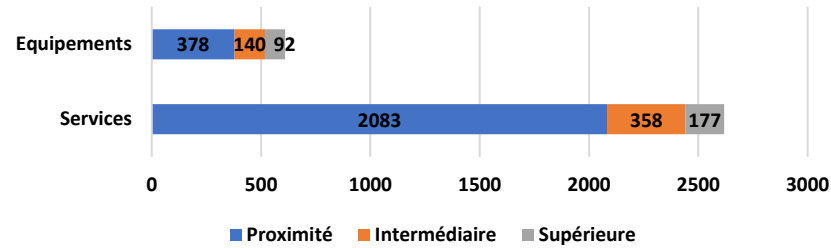
- Des communes pôles regroupant une part importante de population ainsi que l'essentiel des services et équipements
- L'accessibilité ferroviaire radiale du territoire s'est améliorée (LGV BPL) mais reste fragile vers l'Est et insuffisante vers l'Ouest
- Les grands projets routiers se précisent (pont aval, déviation de la RD11 Ploubezre et Lannion)
- De nouvelles offres de TC réguliers ont vu le jour (lignes F et N) et certains points techniques ont été traités (itinéraire, horaires). Certaines améliorations du réseau TC ont été menées, d'autres restent en suspens (ligne 26, desserte du nord-est de Lannion)
- Le Transport à la Demande et les services dédiés PMR ont fortement évolué en intégrant le nouveau périmètre : harmonisation, réglementation.
- De grandes avancées programmatives sur la prise en compte des modes actifs (SDAC), qui restent pour l'instant limitées opérationnellement
- L'intermodalité est de mieux en mieux prise en compte (PEM, vélo dans bus, aires de covoiturage)
- Le territoire continue d'innover (Klaxit, Scootélek'tro, comptages TC)
- L'information des TC passe au numérique (plateforme multimodale régionale, information TC urbains temps réel)
- La transition énergétique se concrétise (SDIRVE en cours portée par le SDE22, électrification du réseau TILT)
- ...Et la crise sanitaire a bousculé les habitudes

ENJEUX IDENTIFIÉS

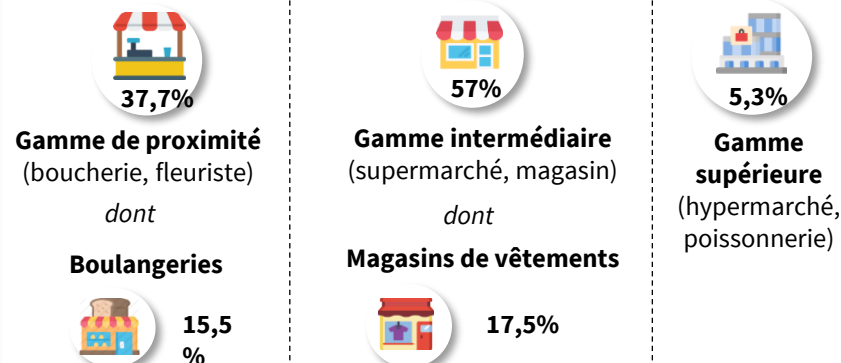
- Le renforcement de toutes les centralités (pôle principal, secondaire, pôles relais, centralités communales) en faveur d'un aménagement du territoire cohérent
- Un développement urbain cohérent avec les enjeux de mobilité : questionner le modèle urbain pavillonnaire et secondaire, corrélé à la voiture individuelle
- La contribution de la mobilité et des transports aux objectifs nationaux de neutralité carbone & L'augmentation de l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière
- L'adaptation de l'offre au profil de la population (vieillesse) et le développement des mobilités attendues par les jeunes actifs
- L'accessibilité du territoire tous modes depuis les autres pôles
- L'accompagnement de la mutation du parc routier (électrique, gaz, H2)
- Les mobilités touristiques et leur intégration dans le réseau de mobilité

AUTOUR DE QUELS EQUIPEMENTS ET SERVICES S'ORGANISE LA VIE LOCALE ?

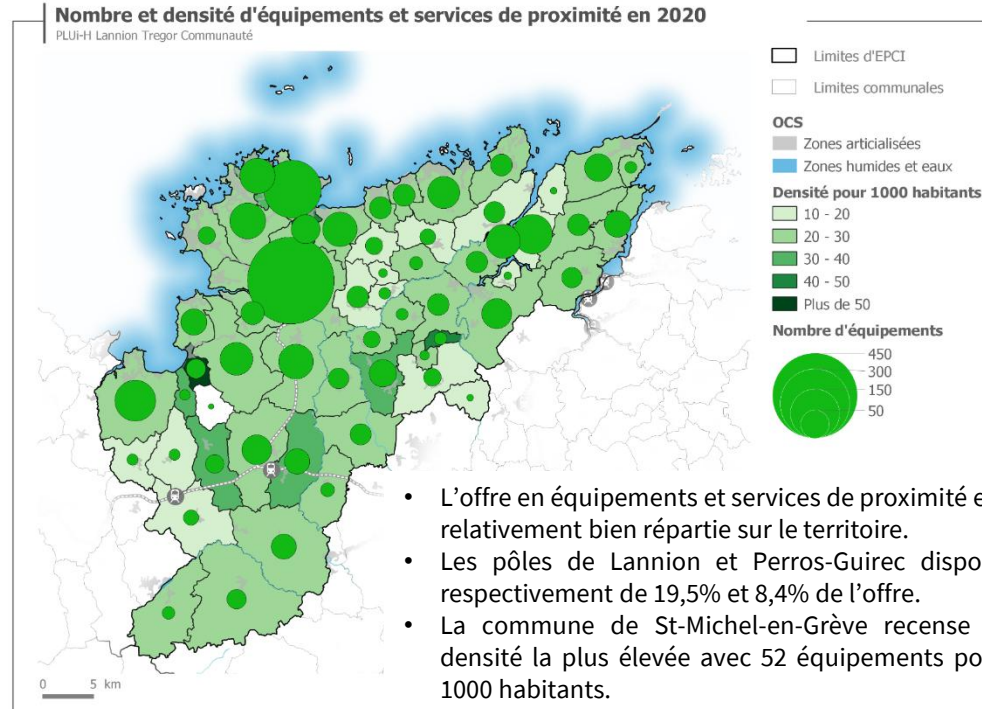
UNE OFFRE DOMINEE PAR LES SERVICES AUX PARTICULIERS



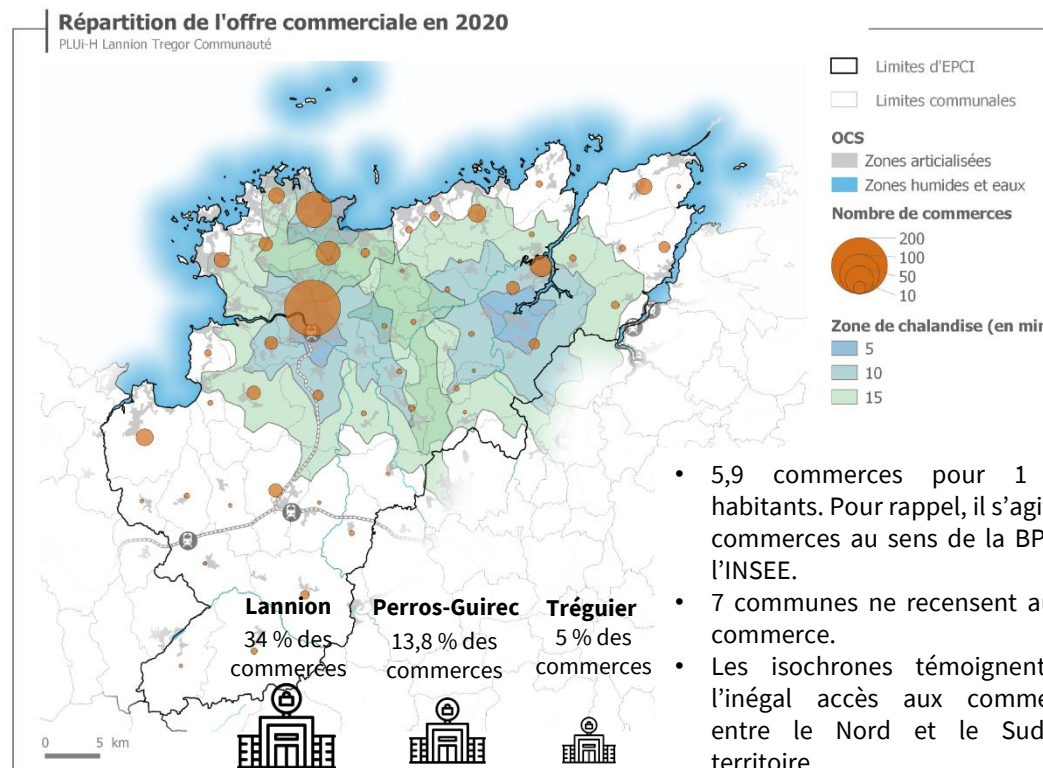
UNE OFFRE COMMERCIALE DOMINEE PAR LES COMMERCES INTERMEDIAIRE



UNE OFFRE DOMINEE PAR LES EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITE



UNE OFFRE COMMERCIALE CONCENTREE SUR LES POLES DU TERRITOIRE



ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...



1 service de proximité sur 10 est un restaurant. La majorité des communes du littoral recense plus de 5 structures de restauration.



17% des équipements sont situés à Lannion. 38,7% des services se situent à Lannion et Perros-Guirec.



L'offre en services et équipements de santé est disparate sur le territoire.



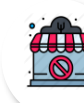
Sur la totalité des services présents sur le territoire, 80% sont de proximité.



L'offre en équipements de loisirs est importante au Nord en lien avec les potentiels nautiques.



7 communes ne disposent d'aucun commerces et 9 ne disposent pas d'un commerce de proximité.



Une vacance commerciale en hausse à Lannion : 10% des locaux sont vacants.



L'offre de centralité à Lannion répond aux besoins du quotidien (300 commerces) mais l'offre de périphérie s'accroît.



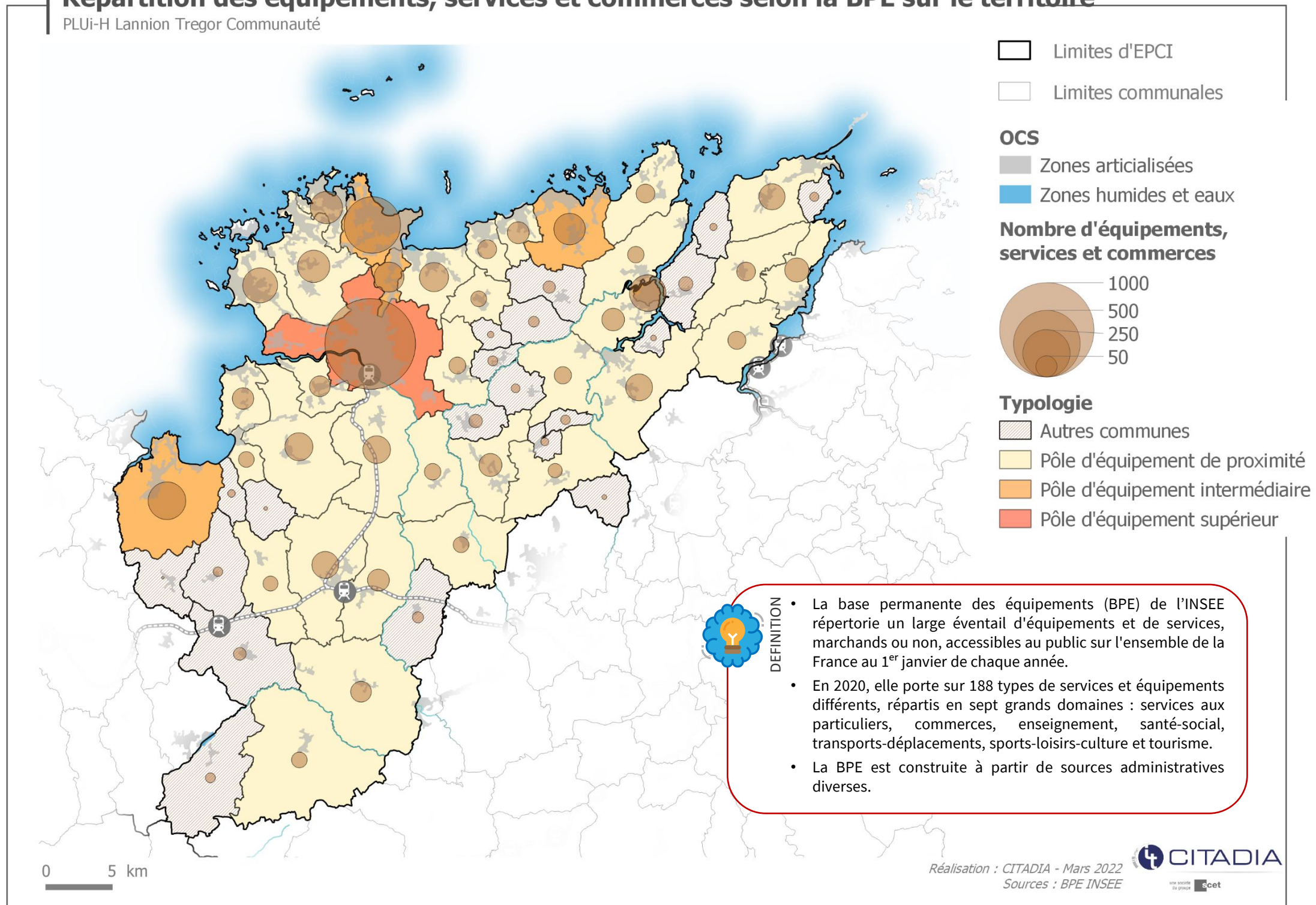
Plus de la moitié de l'offre commerciale localisée sur le pôle urbain principal et les pôles secondaires.

AUTOUR DE QUELS EQUIPEMENTS ET SERVICES S'ORGANISE LA VIE LOCALE ?

UNE CONCENTRATION DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SUR LA PARTIE NORD DU TERRITOIRE

Répartition des équipements, services et commerces selon la BPE sur le territoire

PLUi-H Lannion Tregor Communauté



DEFINITION

- La base permanente des équipements (BPE) de l'INSEE répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année.
- En 2020, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.
- La BPE est construite à partir de sources administratives diverses.

QUELS ENJEUX EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Tandis que l'offre en équipements et services de proximité est bien répartie sur le territoire, l'offre intermédiaire et supérieure est inégalement répartie en se concentrant sur les littoraux et les pôles
- L'offre est dominée par les services aux particuliers (restauration, artisans du bâtiment, coiffure,...)
- Le Nord du territoire est relativement bien doté en équipements de sport et loisirs en lien avec les potentiels nautiques
- Les services et équipements de santé sont présents de manière disparate sur le territoire avec une offre présente surtout dans les pôles
- Le territoire compte également des équipements structurants c'est-à-dire d'envergure de part leur attractivité ou leur nature : Planétarium, Aquarium marin, etc.
- L'offre commerciale tend elle-aussi à être polarisée avec des disparités dans la répartition territoriale
- L'offre de périphérie s'accroît et menace l'équilibre commercial de certaines communes dont Lannion
- Le territoire a engagé des initiatives pour mettre en valeur les commerçants du territoire (plateforme de vente en ligne, Pass Commerce)

ENJEUX IDENTIFIÉS

- Confortement des polarités identifiées par le SCoT
- Développement du niveau de service dans le domaine de la santé
- Maintien d'une offre attractive et diversifiée au plus près des habitants afin d'éviter un recours systématique à la voiture
- Développement de l'offre en équipements structurants présents sur le territoire en santé, en éducation et en loisirs
- Diversification de l'offre commerciale existante dans les centralités urbaines afin de répondre aux besoins alimentaires et non alimentaires (ameublement, prêt à porter, etc.).
- Maintien d'une offre commerciale équilibré entre les centralités et les périphéries
- Poursuite et valorisation des initiatives engagées par le territoire en faveur du commerce local

QUELLE EST L'ARMATURE NATURELLE ET ECOLOGIQUE ?

Source : Office de tourisme Côtes d'Armor



Côte de Beg Leguer



Pors Mabo



Landes de Bringuiller

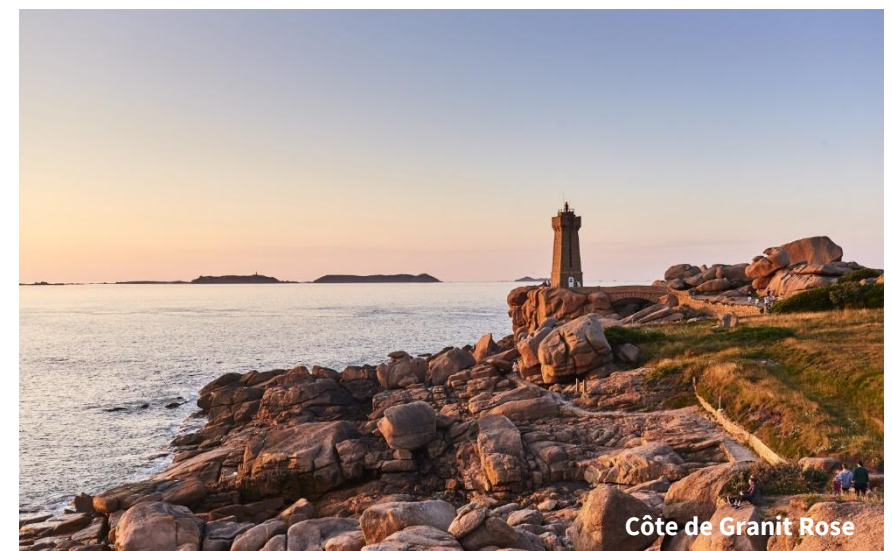
Source : INPN



Site Natura 2000 du Trégor Goëlo @P. Rouveyrol



Réserve nationale des 7 îles



Côte de Granit Rose

Source : Office de tourisme Côtes de Granit Rose

Source : Office de tourisme Côtes d'Armor



Forêt Beffou



Etang Neuf Plouérin @Yoan Brière



Estuaire du Léguer



Vallée de Goas Lagorn

Source : Patrimoine du Trégor

QUELLE EST L'ARMATURE NATURELLE ET ECOLOGIQUE ?

De nombreux zonages institutionnels reconnaissent la qualité des espaces naturels et de la biodiversité du Trégor. Une grande partie de son espace côtier est ainsi intégrée aux sites Natura 2000 de la côte de Granit Rose et du Trégor Goëlo.

Plusieurs espaces inventoriés (ZNIEFF) se superposent aux milieux protégés. **Cela représente entre 5 et 10% de la surface du territoire terrestre**, ce qui correspond à la moyenne régionale (l'une des proportions les plus faibles de France).

Le littoral et les espaces maritimes représentent un cumul de protections et d'inventaires non négligeables sur Lannion Trégor Communauté.

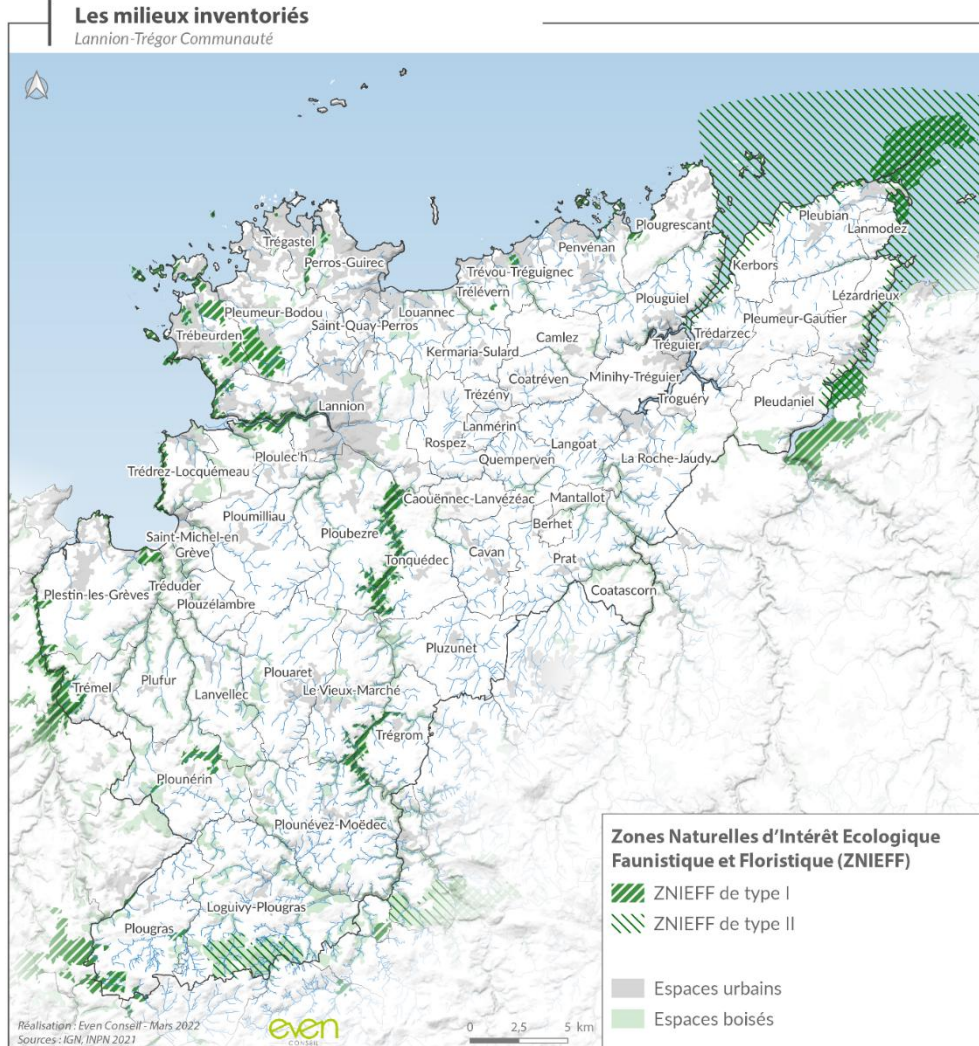
UN PATRIMOINE GÉOLOGIQUE CONSIDÉRÉ AUSSI COMME D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE



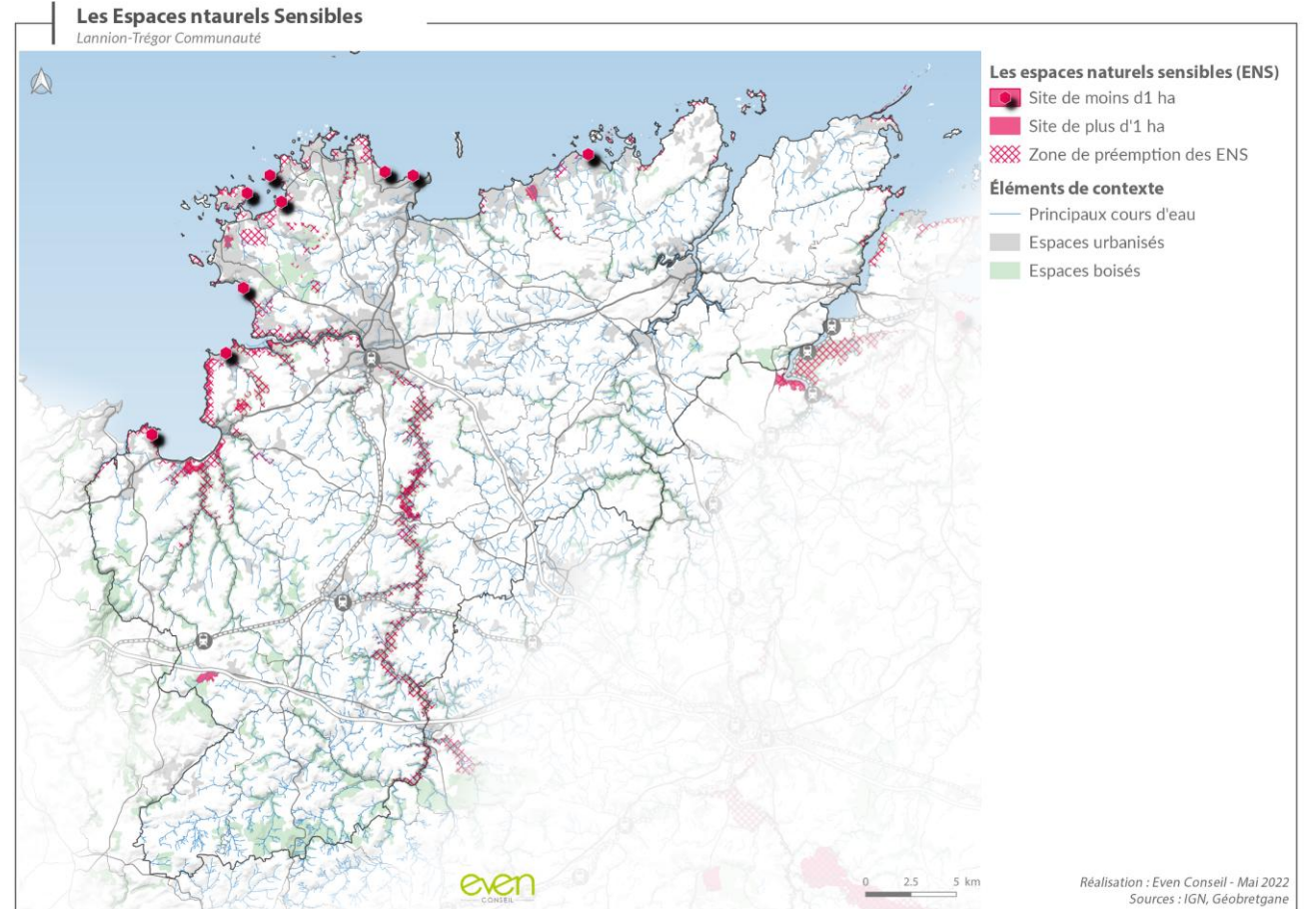
Tout comme l'inventaire des ZNIEFF, l'inventaire du patrimoine géologique est avant tout un outil de connaissance.

On recense **17 secteurs d'intérêt géologiques** qui se trouvent uniquement dans la partie Nord du territoire, en lien majoritairement avec le littoral.

DES SECTEURS DE CONNAISSANCES ET D'INVENTAIRES (ZNIEFF) TRÈS LOCALISÉS



ZOOM SUR LES 32 ESPACES NATURELS SENSIBLES DONT CERTAINS SONT GÉRÉS PAR LTC



UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE QUI VIENT RENFORCER LES CONNAISSANCES SUR LE TERRITOIRE



ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...



1 réserve nationale des Sept îles et 2 réserves naturelles régionales



17 propriétés du Conservatoire du Littoral



32 Espaces Naturels sensibles



7 sites Natura 2000
(5 désignés au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore » et 2 désignés au titre de la Directive « Oiseaux »)



32 Sites inscrits et classés



46 ZNIEFF de type 1 et 2

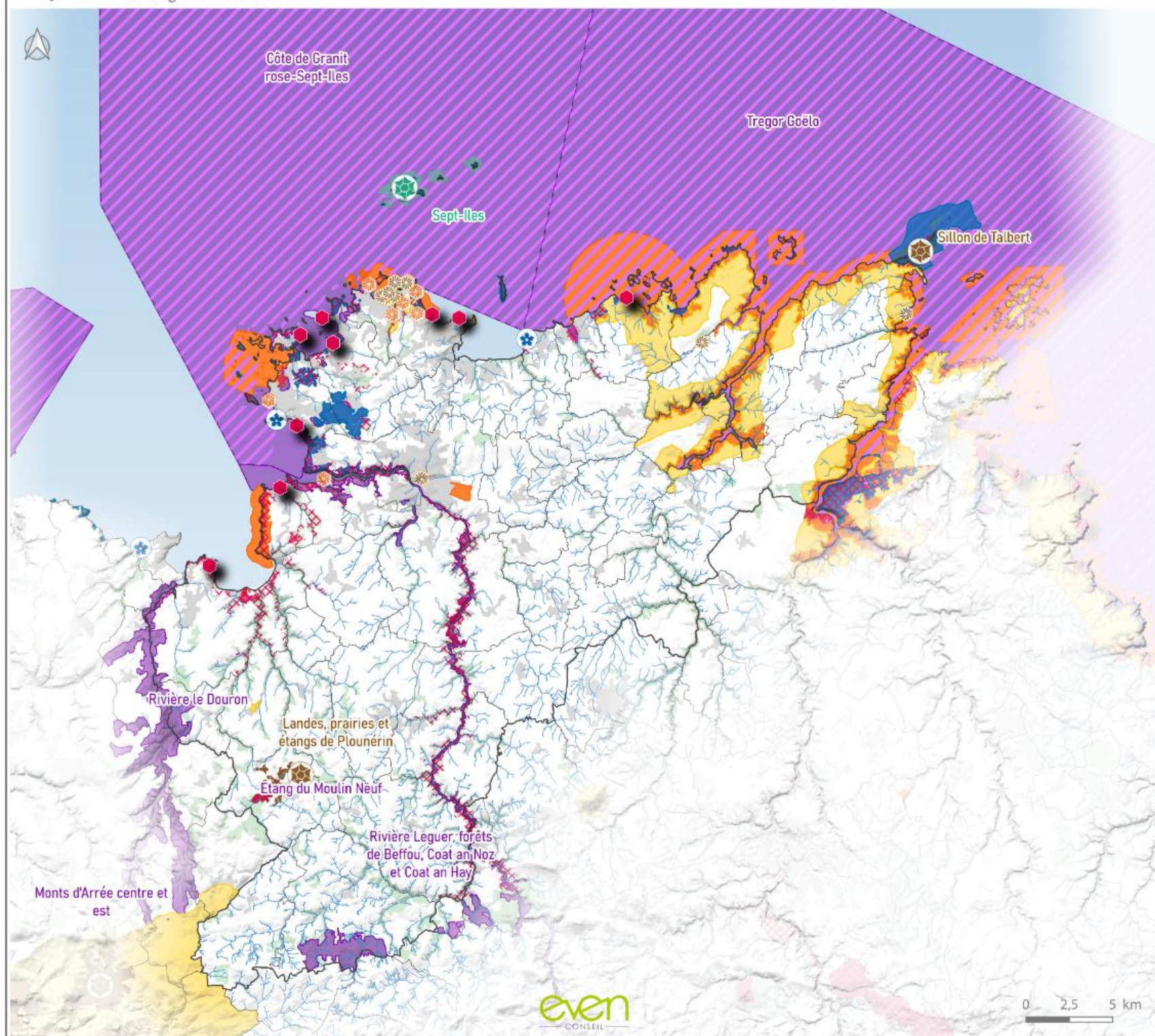


QUELLE EST L'ARMATURE NATURELLE ET ECOLOGIQUE ?

DES MILIEUX PROTÉGÉS ESSENTIELLEMENT LIÉS AU LITTORAL

Les milieux protégés

Lannion-Trégor Communauté



Sites NATURA 2000

■ Sites d'importance communautaire (SIC) et Zones spéciales de conservation (ZSC) - Directive Habitats

▨ Zones de protection spéciale (ZPS) - Directive Oiseaux

Les réserves naturelles

■ Réserve naturelle nationale

■ Réserve naturelle régionale

Les espaces naturels sensibles (ENS)

● Site de moins d'1 ha

■ Site de plus d'1 ha

▨ Zone de préemption des ENS

Les terrains acquis par le Conservatoire du Littoral

★ Site de moins de 5 ha

■ Site de plus de 5 ha

Sites classés

■ Site classé de plus de 5ha

● Site classé de moins de 5ha

Sites inscrits

■ Site inscrit de plus de 5ha

● Site inscrit de moins de 5ha

Éléments de contexte

Principaux cours d'eau

■ Espaces urbanisés

■ Espaces boisés

Réalisation : Even Conseil - Mars 2022

Sources : IGN, INPN 2021, Département des Côtes d'Armor, DREA L de Bretagne

QUELLE EST L'ARMATURE NATURELLE ET ECOLOGIQUE ?

DEFINITION

Le maintien et la restauration des réservoirs et des corridors écologiques sont essentiels aux grands équilibres écologiques du territoire. Ces continuités écologiques sont identifiées dans la **Trame Verte et Bleue** sous la forme de deux typologies :

- les **réservoirs de biodiversité** : milieux dans lesquels la biodiversité est la plus riche et « où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie » ;
- les **corridors écologiques** : espaces continus ou non assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité et offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

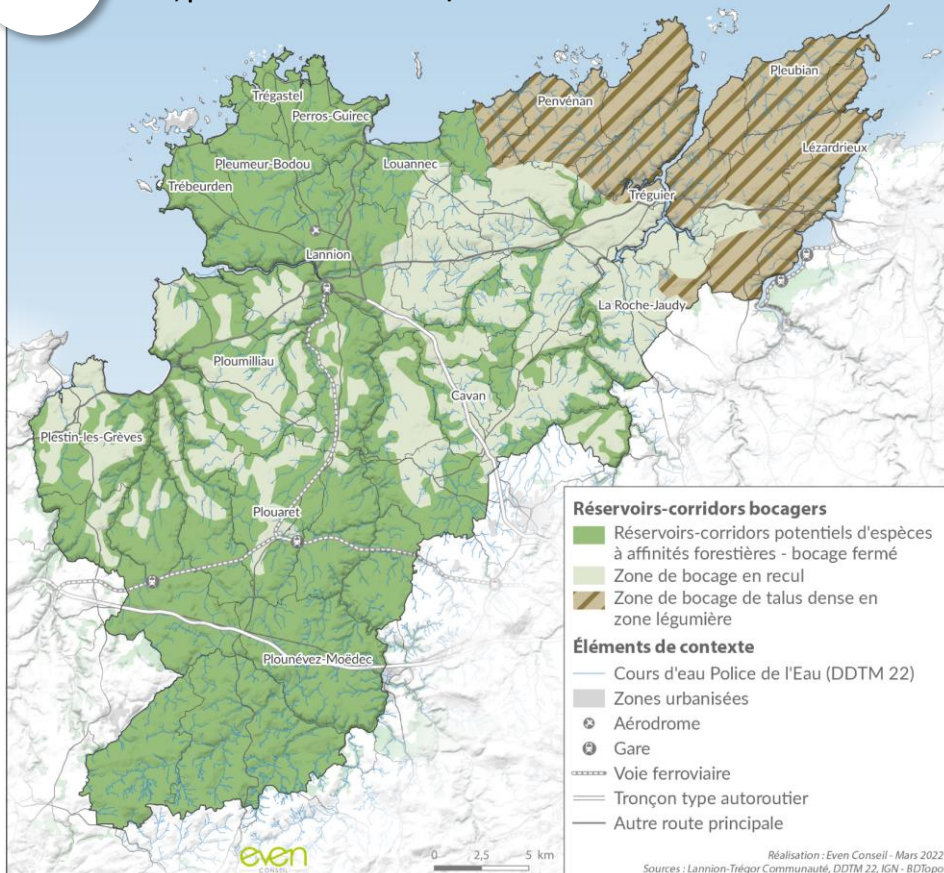
IDENTIFICATION DES ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SCOT ET DU SRCE

Le SCoT et le SRCE identifient six sous-trames pour constituer la Trame Verte et Bleue du territoire : **les landes et tourbières, les cours d'eau, les zones humides, les bois et forêts, le bocage et les milieux littoraux.**

La sous-trame bocagère

Lannion-Trégor Communauté

7 498 km de linéaire de haies et talus, pour une densité de 81 ml/ha



DES DONNÉES D'INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES ORGANISÉES AUTOUR DE 3 SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

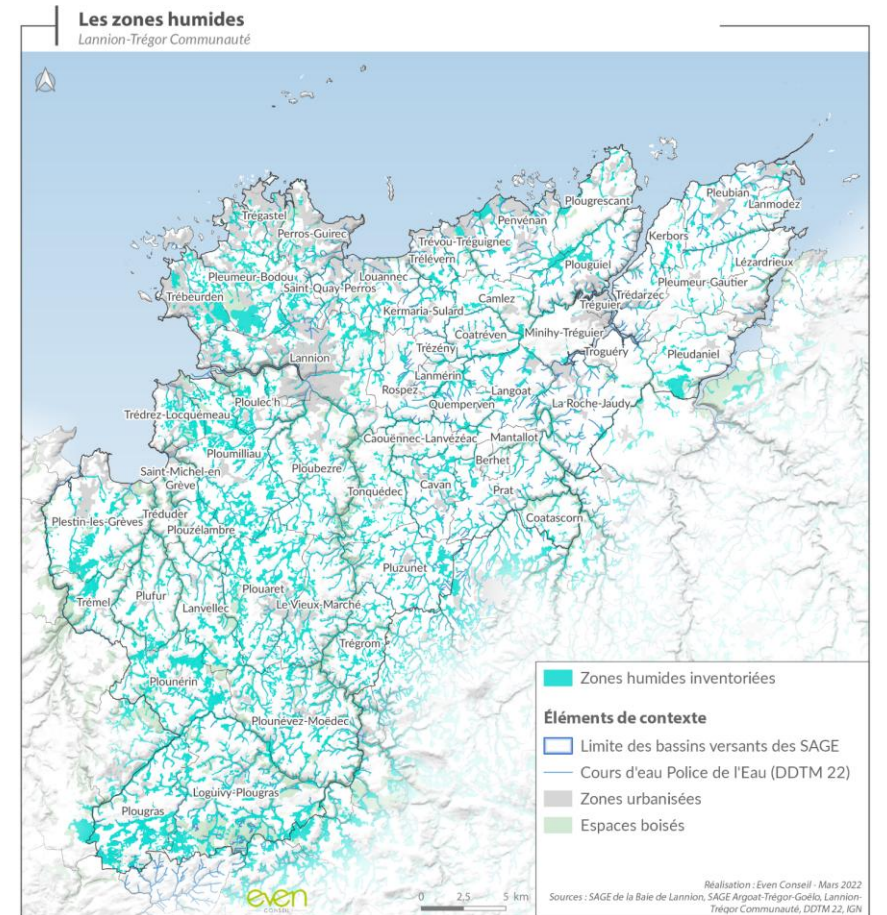
- Les zones humides inventoriées représentent 11 128 ha, soit 12.1 % du territoire.
- En comparaison avec d'autres territoires bretons et français, cette densité de zones humides est relativement importante.
- Cette densité importante est en partie dû à la présence d'un réseau hydrographique dense.



11 128 ha de zones humides



1 523 km de cours d'eau et fleuves



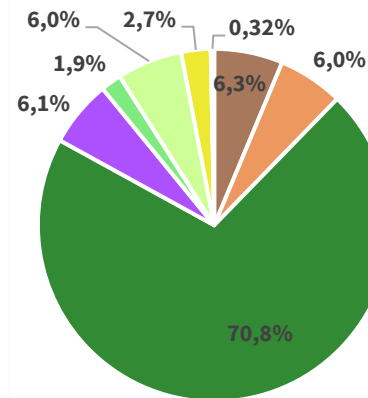
UNE DIVERSITÉ DE BOCAGE

4 secteurs de densité du bocage peuvent être différenciés sur le territoire de Lannion Trégor Communauté :

- **Partie Nord-Est** : Culture de légumes en plein champs, induisant des parcelles petites, souvent organisées en lanières et délimitées par des talus
- **Partie Nord** : Secteur ayant la plus faible densité de bocage du territoire (moins de 80 ml/ha en moyenne)
- **Partie Centre-Ouest** : Vallées boisées qui coupent et traversent des plateaux ouverts. Les densités bocagères y sont moyennes.
- **Partie Sud** : Secteur où la densité de bocage est la plus forte (entre 150 à 200 ml/ha)

UNE SURFACE BOISÉE REPRÉSENTANT ENVIRON 20% DU TERRITOIRE

Typologie des milieux forestiers et boisements



18 472 ha dont 14 000 ha de forêt de feuillus ou de conifères

Les types de milieux forestiers

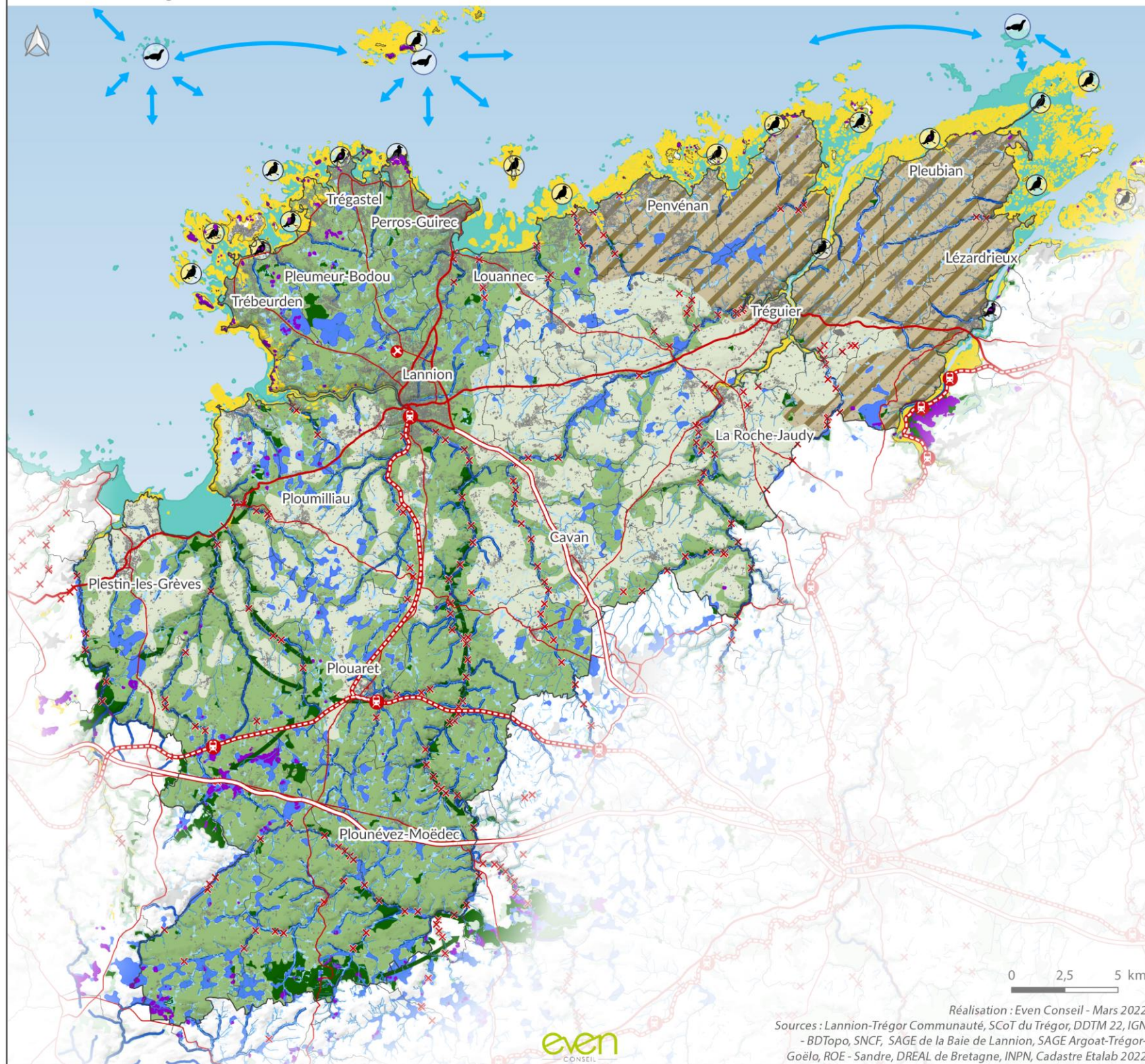
- Bois
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Lande ligneuse
- Peupleraie
- Verger

QUELLE EST L'ARMATURE NATURELLE ET ECOLOGIQUE ?

UNE TRAME VERTE ET BLEUE AYANT DES ENJEUX SPATIALISÉS TRÈS DIFFÉRENTS DU NORD AU SUD

La trame verte et bleue

Lannion-Trégor Communauté



Continuités écologiques

Sous-trame forestière

- Réservoir principal
- Réservoir secondaire
- Corridors forestiers

Sous-trame bocagère

- Réservoirs-corridors de bocage fermé et de talus dense
- Zone de bocage en recul
- Zone légumière

Sous-trame aquatique

- Cours d'eau réservoir majeur de biodiversité
- Autre cours d'eau

Sous-trame humide

- Réservoirs principaux et secondaires
- Corridors

Sous-trame landes et tourbières

- Landes et tourbières

Sous-trame littorale

- 🐦 Zones de nidification pour l'avifaune
- 🐋 Reposeoirs du phoque gris
- Corridors de déplacement du phoque gris
- Réservoir de biodiversité littorale
- Réservoir lié à l'estran

Éléments fracturants

- Bâtiments
- Obstacles à l'écoulement
- ✈ Aérodrome
- 🚂 Gare
- Voie ferroviaire
- Tronçon type autoroutier
- Autre route principale

Réalisation : Even Conseil - Mars 2022
Sources : Lannion-Trégor Communauté, SCoT du Trégor, DDTM 22, IGN - BDTopo, SNCF, SAGE de la Baie de Lannion, SAGE Argoat-Trégor-Goëlo, ROE - Sandre, DREAL de Bretagne, INPN, Cadastre Etalab 2022

QUELS ENJEUX CONCERNANT LES MILIEUX NATURELS SUR LE TERRITOIRE ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Une grande partie de l'espace côtier est intégrée aux sites Natura 2000 de la côte de Granit Rose et du Trégor Goëlo
- 17 secteurs d'intérêt géologiques sont recensés sur la partie Nord du territoire, en lien majoritairement avec le littoral
- Les zones humides inventoriées représentent 12,1% du territoire, ce qui constitue une densité importante en comparaison d'autres territoires bretons
- Lannion Trégor Communauté enregistre une surface boisée de l'ordre de 20% de la surface du territoire
- Les Vallées abritent des corridors-réservoirs autour des rivières et de leurs versants boisés fonctionnels
- La zone Sud présente des réservoirs riches et fonctionnels
- La bande littorale est soumise à une urbanisation forte
- L'urbanisation se développe rapidement sur la zone rétro-littorale provoquant une menace des réservoirs-corridors
- Les réservoirs-corridors sont dégradés dans la zone intermédiaire.

ENJEUX IDENTIFIÉS

Estran :

- **Préservation des réservoirs et corridors fonctionnels**

Bande littorale :

- **Limitation du fractionnement des milieux naturels par l'urbanisation ;**
- **Préservation et restauration des corridors semi-naturels résiduels ;**
- **Limitation de l'urbanisation en périphérie directe des espaces naturels protégés**

Zone rétro-littorale :

- **Préservation des réservoirs-corridors en évitant d'accentuer le fractionnement des milieux naturels, et en préservant et restaurant les liens entre les réservoirs et corridors de la zone littorale et les espaces semi-naturels du pôle urbain de Lannion**

Lannion :

- **Préservation et restauration d'une trame verte et bleue intra-urbaine en s'appuyant sur les espaces semi-naturels et les espaces verts**

Zone légumière :

- **Préservation et restauration des réservoirs et corridors, tout en améliorant la connaissance de la biodiversité bocagère spécifique de ce secteur**

Zone intermédiaire :

- **Arrêt de la dégradation/disparition des habitats et restauration des corridors, en particulier le bocage et les zones humides**

Les vallées du territoire :

- **Préservation des corridors-réservoirs situés autour des rivières en améliorant les continuités piscicoles, en préservant les boisements de feuillus sur les versants et les plateaux bocagers**

Zone Sud :

- **Préservation des réservoirs et corridors grâce à une gestion adaptée des zones humides, du bocage, de la continuité des cours d'eau et des grands massifs boisés**

DYNAMISME



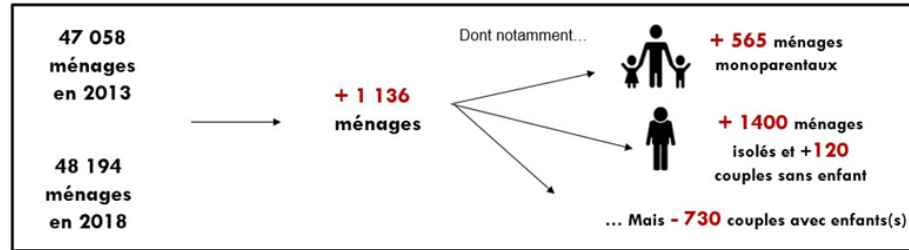
DANS QUELLE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE S'INSCRIT LE TERRITOIRE ?

DES TENDANCES NATIONALES QUI PESENT SUR LA STRUCTURE DE MENAGES ET LES BESOINS EN LOGEMENT

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE MENAGES PORTEE PAR LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES PERSONNES SEULES



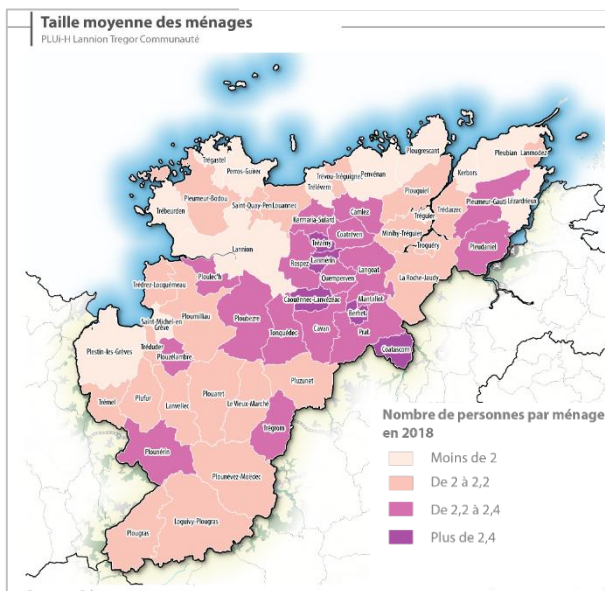
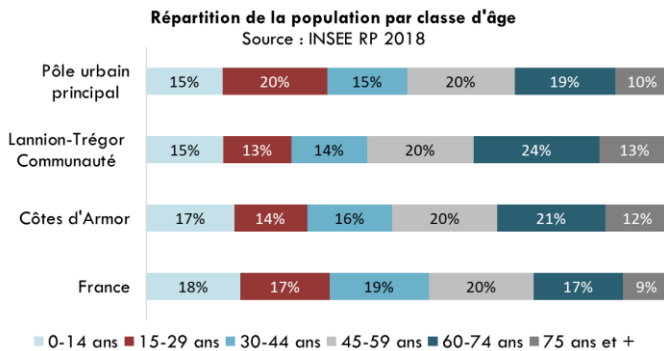
Evolution de la structure des ménages entre 2013 et 2018 (source : INSEE 2018)



UN TERRITOIRE TRES VIEILLISSANT COMPOSE EN MAJORITE DE PETITS MENAGES



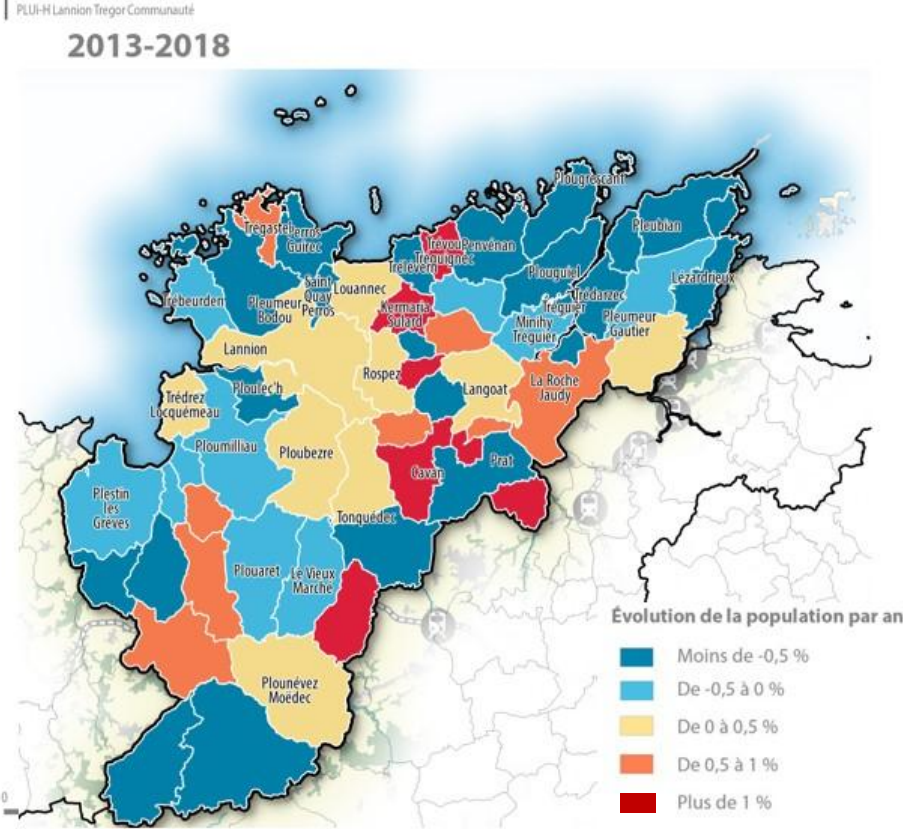
57 personnes de moins de 20 ans, pour 100 personnes de 60 ans et +



- Le territoire est confronté au phénomène national de desserrement des ménages : une taille moyenne de 2,01 personnes par ménage en 2018 contre 2,07 en 2013.
- A l'échelle du département, la taille moyenne des ménages est de 2,11 et de 2,19 en France

DES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ETROITEMENT LIEES AUX CONJONCTURES ECONOMIQUES

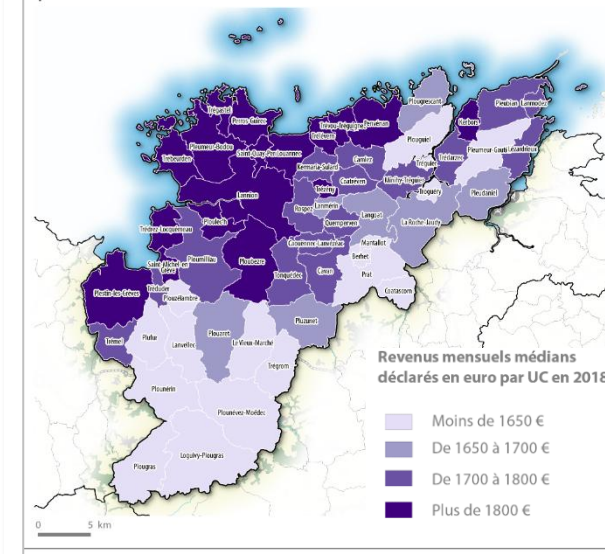
Evolution annuelle de la population entre 2013 et 2018



- 99 520 habitants permanents.
- Un léger déclin démographique, qui s'inscrit dans une tendance générale de très faible croissance à l'échelle du département.
- 5 communes regroupent plus de 3 500 habitants (Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Trébeurden). Ces communes sont situées le long du littoral.
- Une forte attractivité migratoire (+0,5% par an), mais qui ne suffit pas à compenser la dynamique naturelle déficitaire et explique ainsi la perte de population.
- La dynamique migratoire est essentiellement alimentée par des ménages extérieurs à la région, majoritairement en fin de carrière ou à la retraite.

DES ECARTS DE REVENUS NOTABLES AU SEIN DU TERRITOIRE

Revenus mensuels médians déclarés par Unité de Consommation (UC)
PLUI-H Lannion-Trégor Communauté



- Un niveau de vie médian de 1 800 € par unité de consommation, niveau équivalent à la France métropolitaine (1833€)
- 12% de la population vit sous le seuil de pauvreté.
- 54% des ménages éligibles au logement social ordinaire (PLUS).
- Des situations de précarité essentiellement concentrées dans le parc locatif privé.

ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...



Baisse de la population permanente de l'ordre de -0,1% par an



20% de la population dans la ville centre de Lannion.



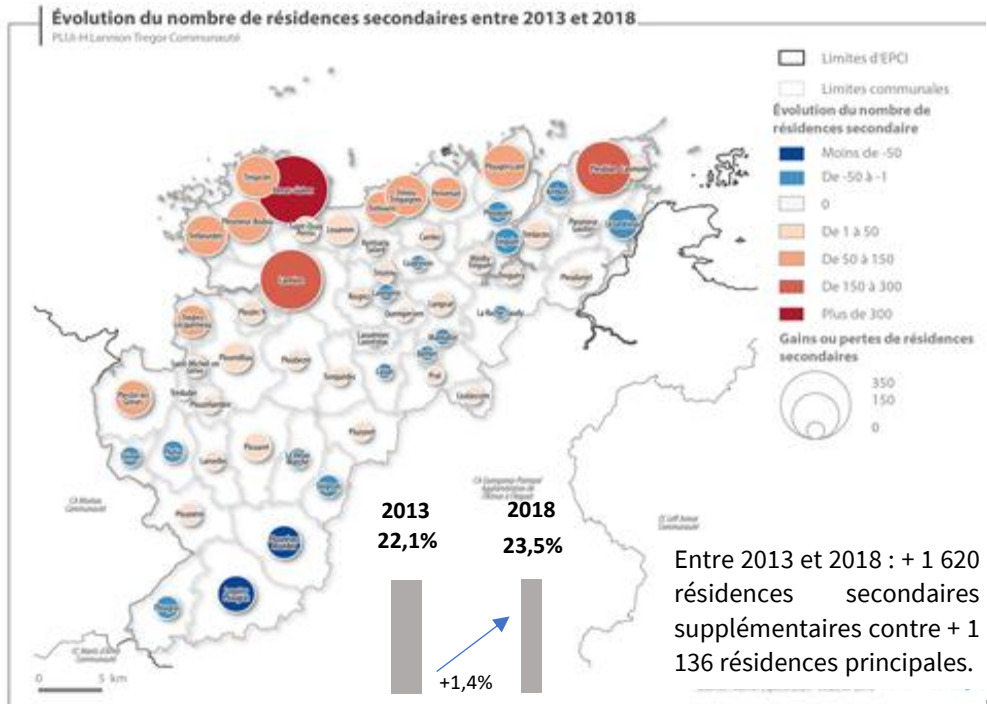
La démographie est portée par l'attractivité migratoire : +0,5% par an entre 2013 et 2018. Le solde naturel est nettement déficitaire : -0,6% par an



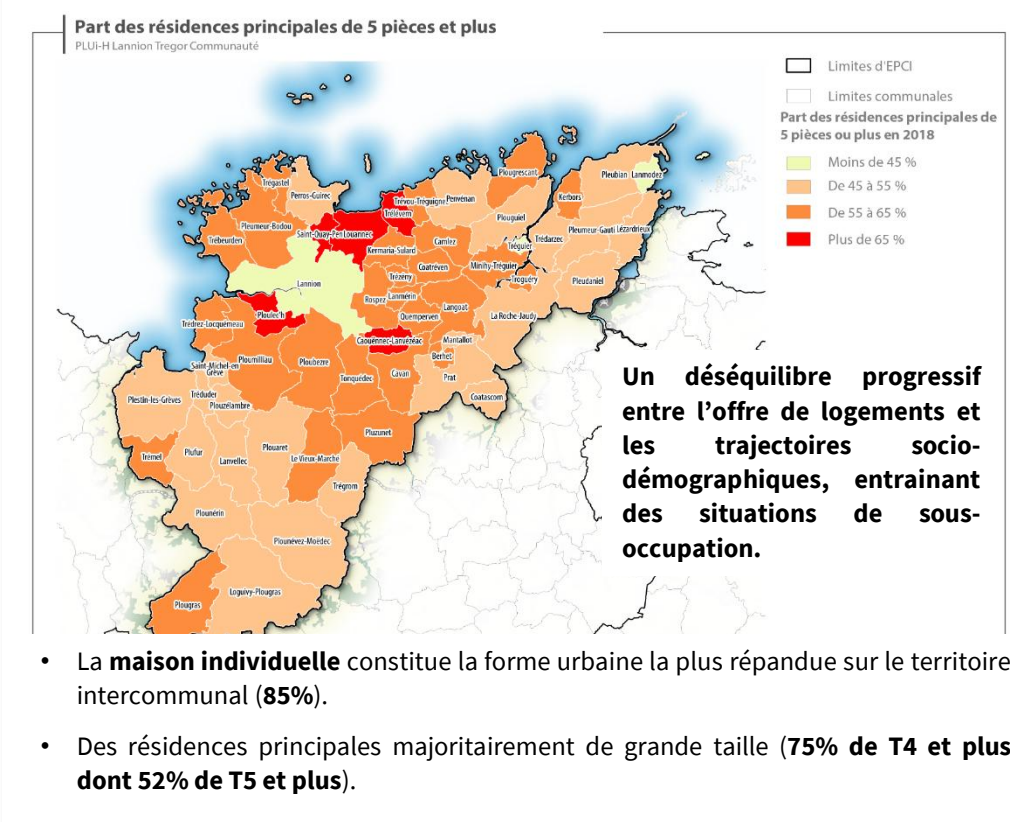
Un vieillissement marqué de la population avec 37% de 60 ans et plus

QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS?

UNE AUGMENTATION DU PARC DE LOGEMENTS PORTEE PAR LES RESIDENCES SECONDAIRES



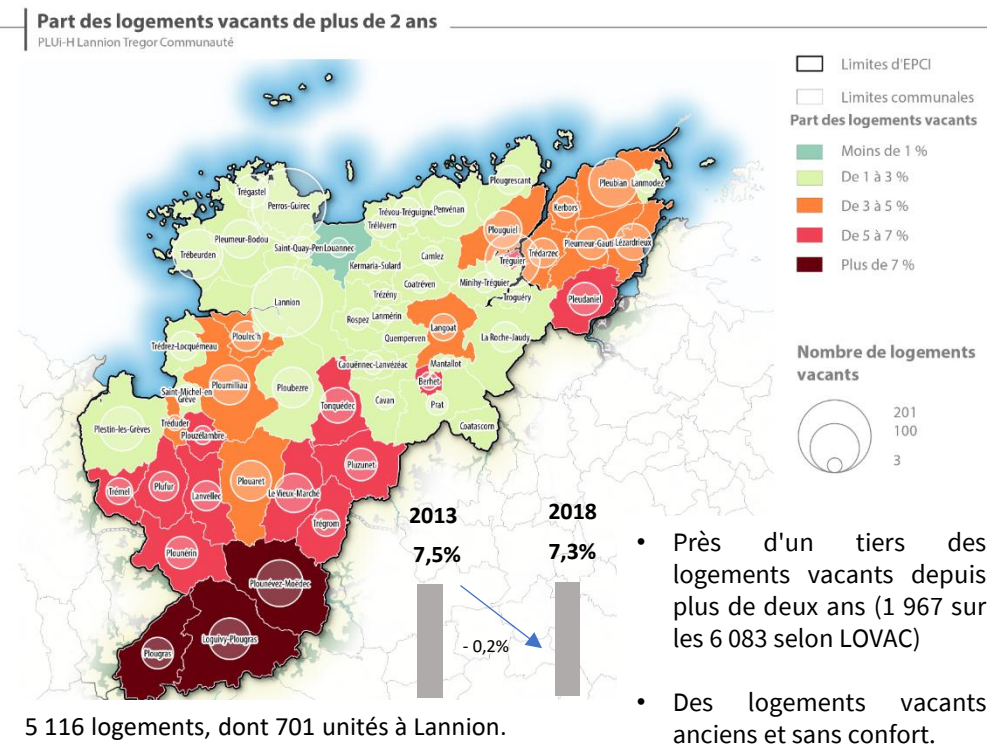
UN PARC DE LOGEMENTS DOMINE PAR LES RESIDENCES INDIVIDUELLES DE GRANDES TAILLES



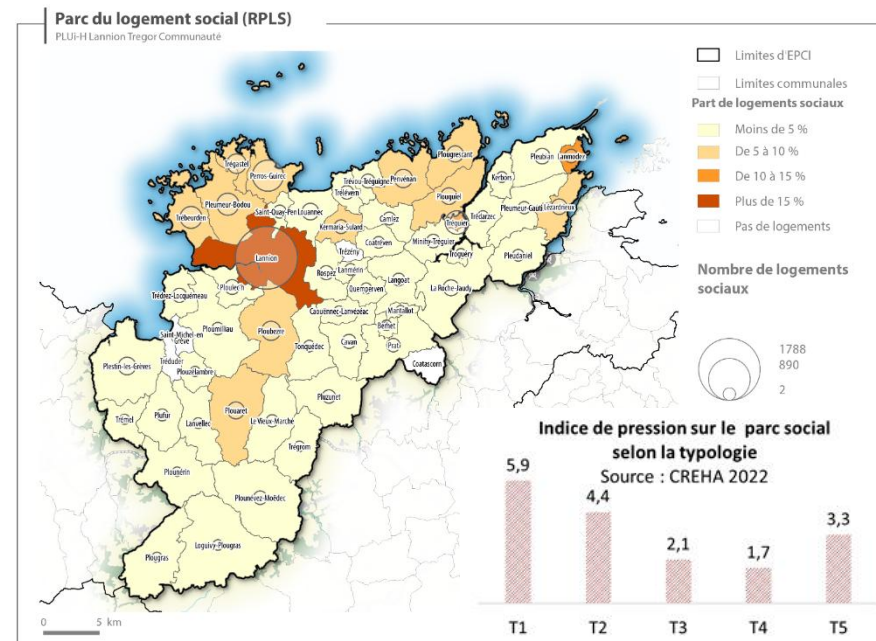
ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...

- Un parc social de 6 300 unités
- Statut d'occupation : 72% de propriétaires occupants, 19% de locataires du secteur privé et 7% de locataires du parc social
- 75% de T4 et plus dont 52% de T5 et plus
- Des dispositifs d'actions sur le parc privé : 1 OPAH-RU, 1 PIG communautaire, Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville
- 1 résidence secondaire pour 1 résidence principale supplémentaire

UN TAUX DE VACANCE EN LÉGER RECUIL AVEC DE FORTES DISPARITÉS



UNE PRESSION MODERÉE SUR LE PARC SOCIAL MAIS DES BESOINS DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE



En 2021, il y a eu 2,8 demandes de logement social pour une attribution.

Le parc social est ancien, en voie de rajeunissement, et composé de logements collectifs de tailles intermédiaires (T3 et T4).

Des besoins locatifs sociaux qui portent en premier lieu sur des petites typologies et des capacités d'attributions limitées induisant pression marquée sur les T1 et les T2

Un taux de rotation en deçà de la moyenne départementale en 2020 (9,3% contre 12,2%)

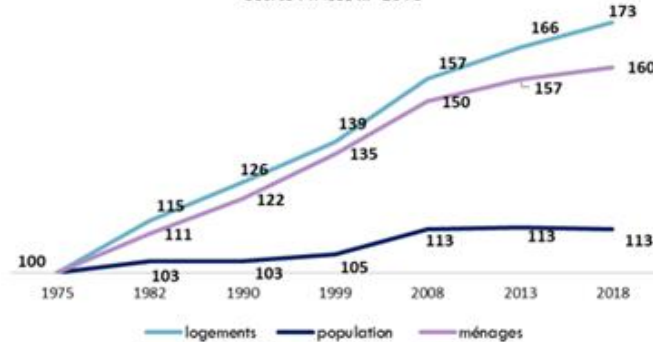
Le profil type des demandeurs : des personnes seules et précaires.

52% ménages demandeurs sont des ménages unipersonnels et 2/3 des demandeurs ont des revenus inférieurs aux plafonds PLAI.

QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS?

UN DECALAGE ENTRE LA CONSTRUCTION ET L'ACCUEIL DE POPULATIONS

Evolution comparée en base 100 des logements, des ménages et de la population entre 1968 et 2018
Source : INSEE RP 2018



La **production neuve** est majoritairement **portée par l'individuel**, ce qui vient renforcer les caractéristiques du parc de logements. La construction en collectif reste limitée.

- Une déconnexion progressive observable entre le parc de logements et les ménages qui explique la hausse du parc non occupé de manière permanente (logements vacants et résidences secondaires).

UNE DIVERSIFICATION DES PUBLICS ET DES SITUATIONS QUI IMPLIQUENT UNE DIVERSIFICATION DES REPONSES A APPORTER



Le maintien à domicile, un enjeu fort pour le territoire



Une carence en matière de logements adaptés et d'hébergement pour les jeunes



Des saisonniers et salariés en mobilité confrontés à une offre limitée de logements

Une offre d'hébergement et d'accueil temporaire

structurée dont la sortie vers le parc social est complexe.

Une offre d'accueil pour les Gens du voyage répondant partiellement aux obligations, un besoin d'accompagnement vers la **sédentarisation**.

Des structures présentes pour répondre aux besoins **des ménages en situation de handicap** mais qui ne répondent pas totalement aux besoins.

UN MARCHÉ IMMOBILIER DYNAMIQUE, DIFFICILEMENT ACCESSIBLE POUR UNE PARTIE DES MENAGES

Le marché de l'immobilier est essentiellement porté par le segment de l'immobilier ancien en maison individuelle.



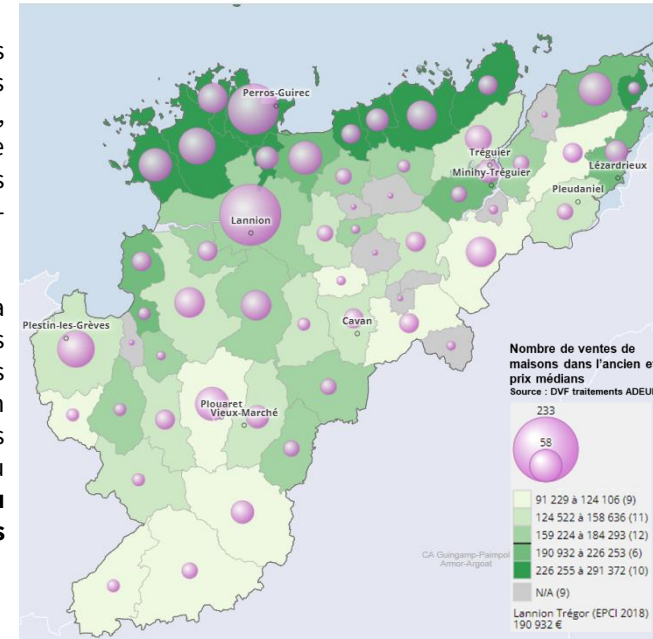
En 2020, **2 300 transactions** dont **82% de maisons**
+ 55% entre 2015 et 2020



En 2020, **prix moyen d'une maison d'occasion 200 000 €**
+ 26% entre 2015 et 2020

- Des dynamiques immobilières différentes entre la frange littorale, Lannion et sa première couronne et les communes rétro-littorales.
- Le marché très valorisé a tendance à exclure les jeunes primo-accédants du marché provoquant un report sur les communes les plus éloignées du **littoral et contribuant au vieillissement de ces communes**.

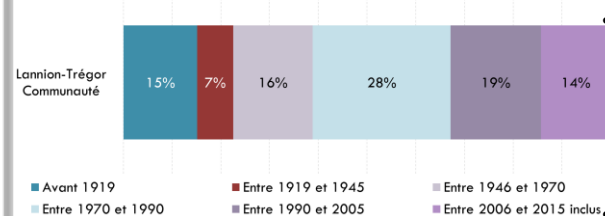
Nombre de maisons d'occasion vendues (2021 partiel) 2020 ▼
Prix moyen des maisons d'occasion vendues (2021 partiel) (€) 2020 ▼



- Une dynamique de ventes de terrain à bâtir en baisse, tandis que les prix moyens sont plutôt stables (environ 70 € / m² - et 50 000 € depuis 5 ans), pour une surface moyenne de 850 m² en 2018 (avant COVID)

DES SITUATIONS DE FRAGILITE AU SEIN DU PARC PRIVE

Ancienneté de construction des résidences principales
Parmi les résidences principales construites avant 2016
Source : INSEE RP 2018



UN MARCHÉ DE LA LOCATION PRIVEE EN REcul ET TRES CONCURENTIEL

- 19 % de locataires du parc privé en 2018 contre 20 % en 2013.
- **2 506 logements complets** proposés à la location saisonnière soit 4% de l'ensemble du parc recensé sur la plateforme Airbnb et Abritel.
- **Un mode de location plus rémunérateur qui est de plus en plus privilégié par les propriétaires de biens au détriment de l'offre locative à l'année.**

- **69 675 logements en 2018**
- **48194 résidences principales dont près de 40 % construites avant la première réglementation thermique de 1974.**

71 copropriétés en classe D, avec un fort potentiel de dégradation.

ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...



Entre 2012 et 2019, **3 489 logements** ont été **mis en chantier**.

La production neuve est majoritairement **portée par l'individuel**.



Un marché de l'accession très **excluant**.

- **Le cœur de la demande correspond à une maison neuve de 90 m², vendue pour un prix moyen de 250 000 €.**
 - A Lannion et sur la frange littorale : accessible à 20% des couples sans enfant et 35% des couples avec un enfant.
 - Sur les communes rurales et périurbaines : accessible à 50% des couples avec un enfant.
- **Pour une maison ancienne entre 110 m² et 130 m²**
 - Le prix varie entre 155 000 € sur les communes rétro-littorales et 295 000 € sur les communes littorales.
 - Les prix n'intègrent pas les travaux de rénovation / réhabilitation qui dans certains cas, peuvent augmenter considérablement le budget des ménages.



Une concurrence marquée de l'offre locative saisonnière au **détriment de la location à l'année**

- 2 910 résidences principales privées sont considérées comme potentiellement indignes pour 5 000 habitants concernés.

QUELS ENJEUX EN MATIERE DE DEMOGRAPHIE ET DE LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Une baisse de la population permanente observée sur la période récente en lien avec un solde naturel négatif, et malgré une attractivité migratoire forte
- Une difficulté à maintenir certaines populations résidentes et plus particulièrement les jeunes
- Des situations de précarité observées, y compris dans le parc privé
- Des logements individuels de grande taille occupés par des propriétaires seniors mais davantage adaptés à une population familiale, entraînant des d'importantes situations de sous-occupation
- Des résidences secondaires concentrées sur les communes littorales, une tendance au développement de ces logements de manière marquée sur ces mêmes secteurs, conduisant à leur spécialisation
- Un parc de logement social sous pression qui tend à se développer mais qui ne permet pas de répondre aux besoins de l'ensemble des demandeurs
- Un marché immobilier locatif très tendu avec une demande nettement supérieure à l'offre
- Pour les seniors, une offre existante en EHPAD et en résidences non médicalisées, mais de plus en plus limitée au regard du vieillissement accentué du territoire
- Des salariés en mobilité, arrivés récemment sur le territoire et de saisonniers qui se heurtent à des difficultés d'accès
- Une offre d'accueil pour les Gens du Voyage répondant partiellement aux obligations, un accompagnement vers la sédentarisation à organiser

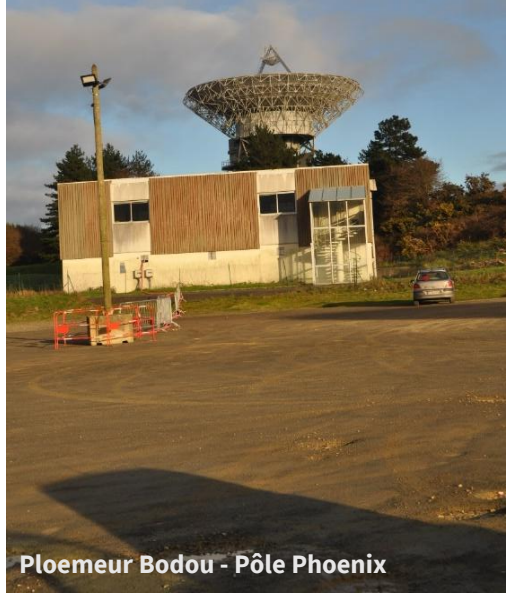
ENJEUX IDENTIFIÉS

- Adaptation des programmations de logements aux évolutions socio-démographiques
- Accompagnement du vieillissement de la population (une source de besoins en logements et services adaptés)
- Apport de réponses aux publics précaires, potentiellement captifs de leur logement, en dépit de son inadaptation (coût, état, localisation...)
- Amélioration du parc de logements vieillissant et de son possible impact en termes de confort de vie et de facture énergétique
- Déploiement d'une offre abordable et locative pérenne à l'année permettant le maintien sur place des catégories de populations les moins aisées et des classes moyennes/actifs
- Diversification de l'offre sociale en développant des petites typologies pour les jeunes et les ménages de petite taille, aux plus près des besoins exprimés
- Développement d'une offre intermédiaire entre logement de droit commun et EHPAD
- Développement d'un habitat adapté pour les Gens du Voyage sédentarisés
- Quel levier pour prendre en compte le gisement lié à la sous-occupation des logements avec la fin du babyboom

QUELS ELEMENTS SONT REPRESENTATIFS DE LA VIE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE ?



Bro Dreger - Kroas Brahan à Camlez



Ploemeur Bodou - Pôle Phoenix



Photonics Park - Zone Pégase Nord
Source : <https://lta-za.platforme360.fr>



Lannion - Pegase Nord



Espace éco-commercial - Saint Quay Perros



Centre-Bourg - Tréguier
www.bretagne-cotedegranitrose.com



Entreprise Valorys - Zone d'activités Quelven



Porz An Park

QUELLE EST LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI LOCAL ET QUI TRAVAILLE SUR LE TERRITOIRE ?

UN TISSU ECONOMIQUE SPECIFIQUE, NOTAMMENT CARACTÉRISÉ PAR UN PILIER TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIEL MAJEUR ET UN POTENTIEL TOURISTIQUE EN ESSOR



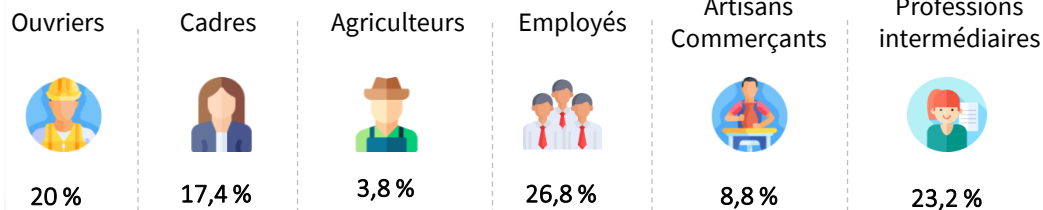
5 380 emplois industriels et innovants (+627 en 10 ans), répartis dans 420 établissements des filières :

Numérique Photonique
Cosmétique & biotech Matériaux (industrie, naval)



5,8 millions de nuitées touristiques en 2021 et près de 1 500 emplois touristiques (hors intérim)

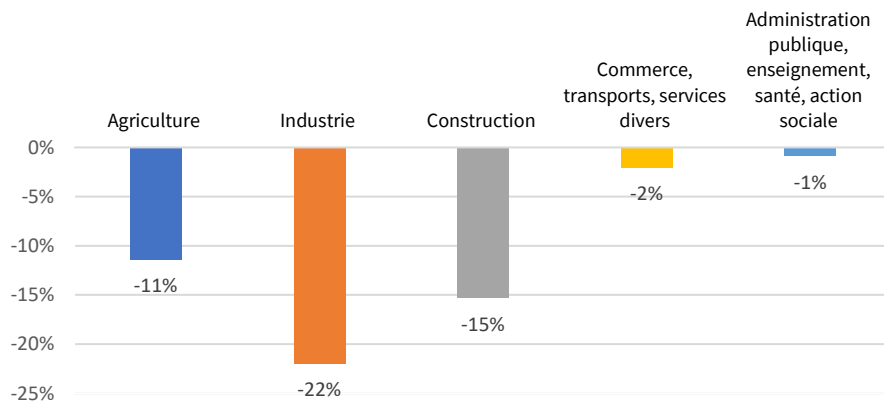
LA RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES EST RELATIVEMENT ÉQUILBRÉE ET PROCHE DE CELLE DE LA RÉGION BRETAGNE ET DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE



LE MARCHÉ DE L'EMPLOI RESTE LARGEMENT DOMINÉ PAR LE SECTEUR TERTIAIRE

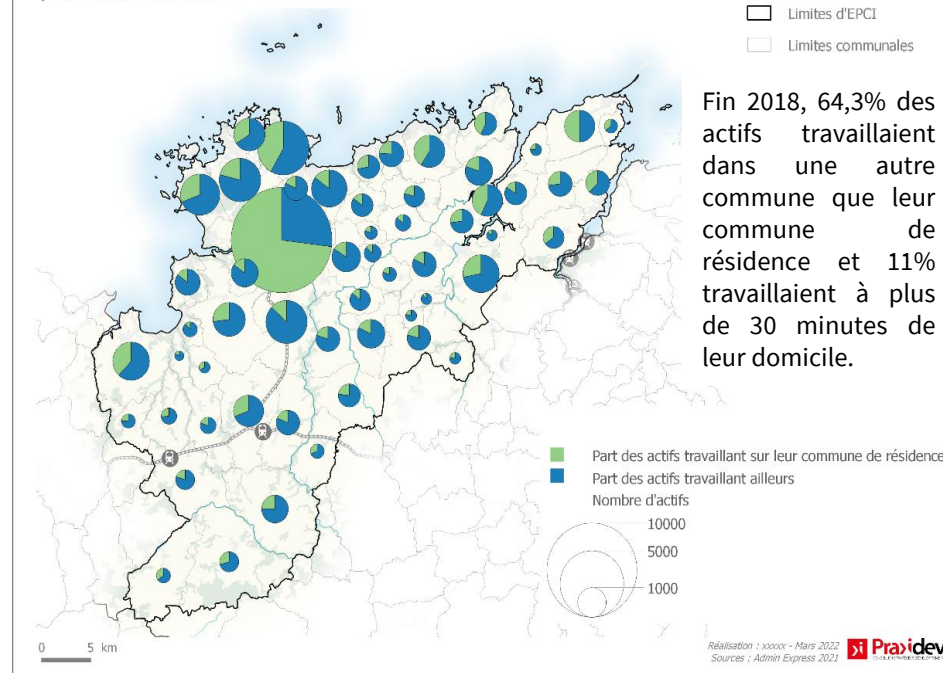
Alors que le nombre d'emplois a diminué de 6% entre 2008 et 2018, les secteurs industriel et agricole sont les plus impactés. Globalement, le marché de l'emploi reste largement dominé par le secteur tertiaire.

Evolution des emplois par secteur d'activité entre 2008 et 2018



DES MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL IMPORTANTES

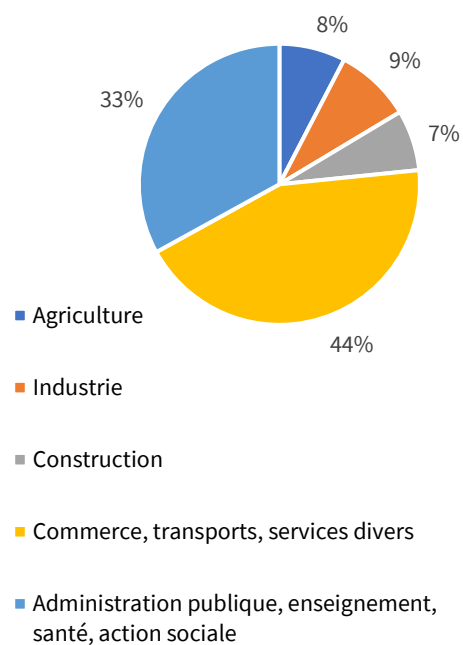
Part des actifs travaillant sur leur commune de résidence
PLUI-H Lannion Trégor Communauté



ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...

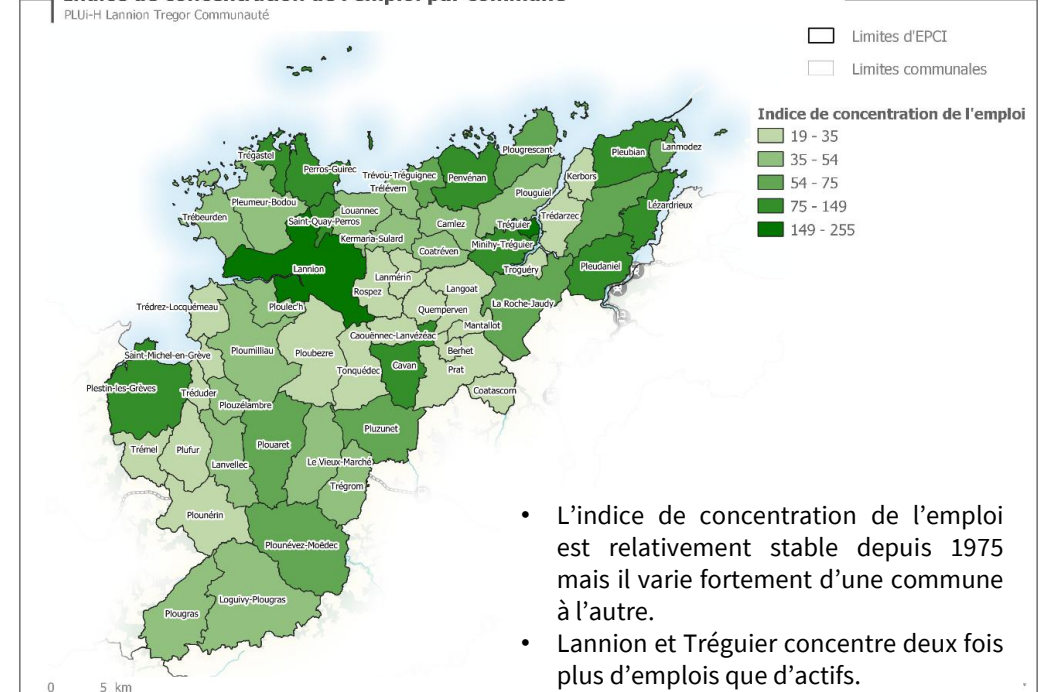
- 39 425 actifs en 2018 (-1032 depuis 2008)**
- 32 612 emplois en 2018 (-1492 depuis 2008)**
- 93,3 emplois pour 100 habitants en moyenne**
- 44% des emplois dans le domaine du Commerce, du transport et des services divers.**
- 6,5% de chômage au 31 décembre 2021**

Part des emplois par secteurs d'activité en 2018



UN INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI STABLE DEPUIS 1975

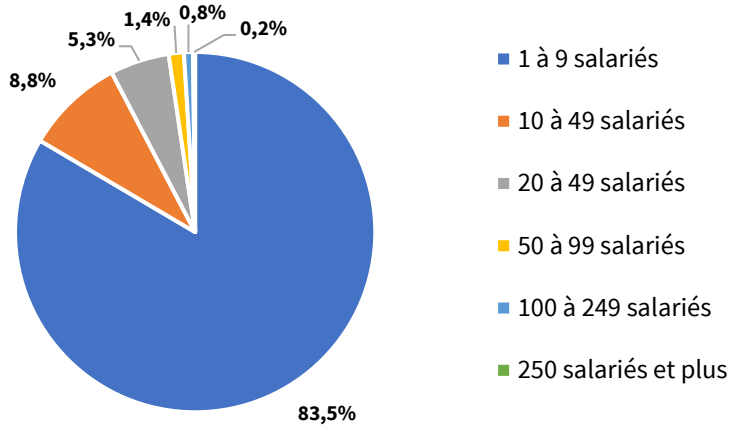
Indice de concentration de l'emploi par commune
PLUI-H Lannion Trégor Communauté



COMMENT SE STRUCTURE LA VIE ECONOMIQUE ?

UNE MAJORITÉ DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

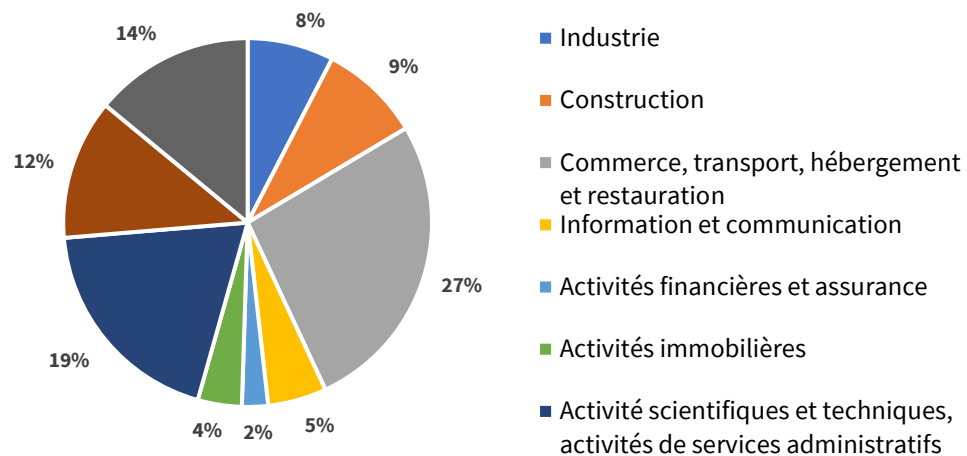
Établissements actifs employeurs par taille en 2018



83,5% des établissements sont de très petites entreprises de moins de 10 salariés.

DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES MAJORITAIREMENT DE LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE

Part des entreprises créées par secteur en 2019



Parmi les 699 entreprises créées en 2019, 27% le sont dans le domaine du commerce, transport et de l'hébergement-restauration.

UN REGAIN DES ACTIVITÉS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE AMORCÉ CES DERNIÈRES ANNÉES

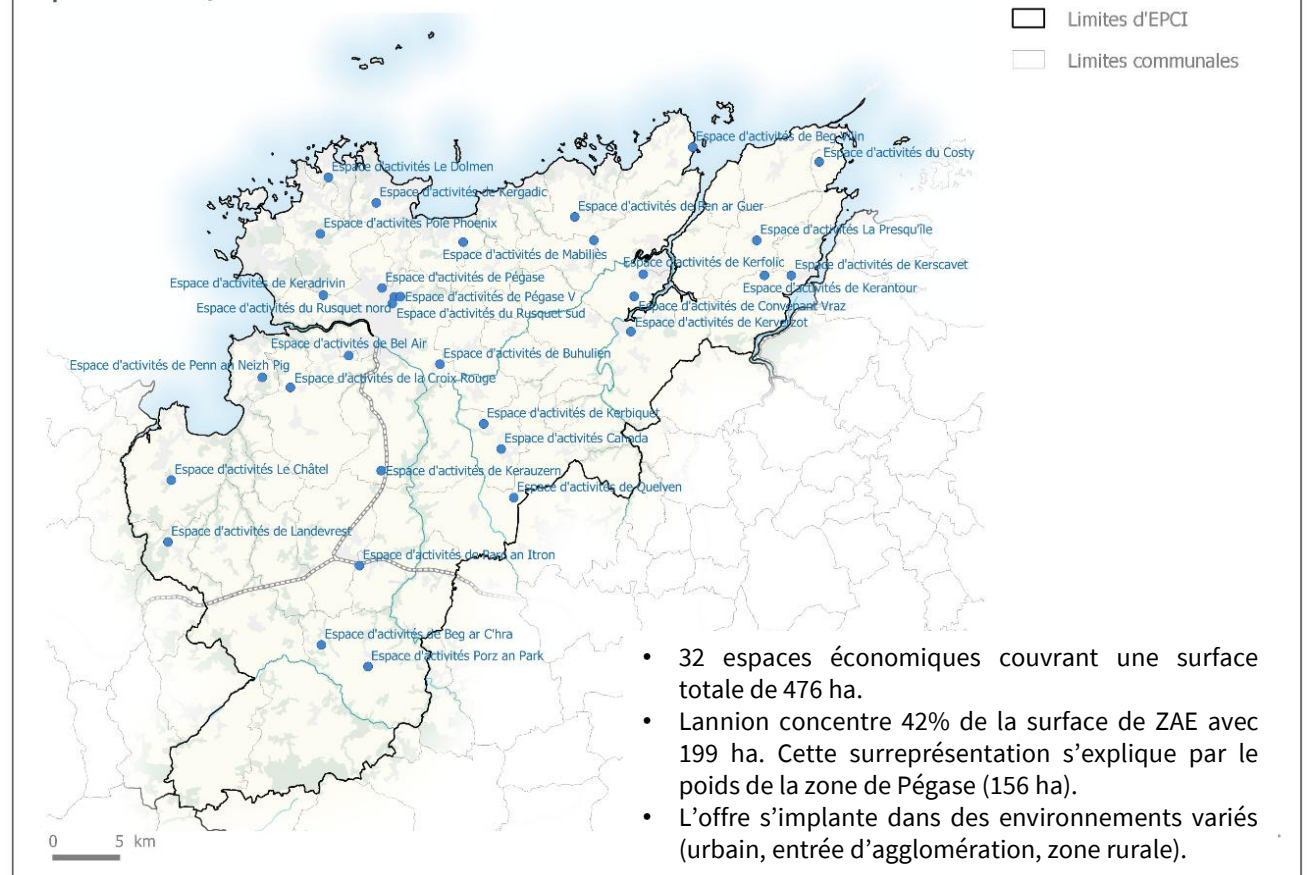
Les activités présentes (commerces, services) sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives (industrie, agriculture) produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone.

	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Nombre d'emplois	30 145	31 240	29 008	31 377	34 104	33 155	32 612
Sphère productive	53%	48%	37%	35%	30%	28%	29%
Sphère présente	47%	52%	63%	65%	70%	72%	71%
Emplois productifs	15 977	14 995	10 733	11 045	10 129	9 217	9 457
Emplois présents	14 168	16 245	18 275	20 332	23 975	23 938	23 155

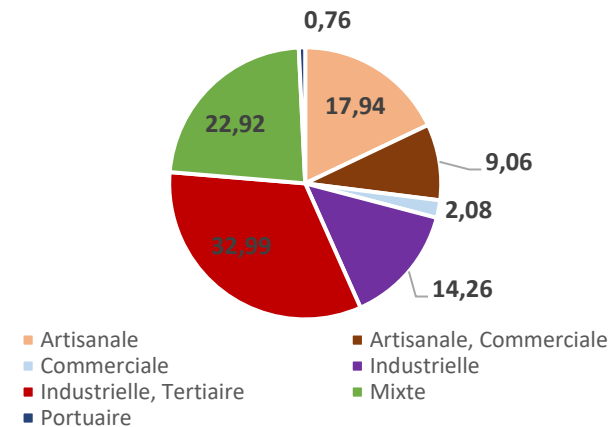
DES ESPACES D'ACTIVITÉS PRINCIPALEMENT POLARISÉS SUR LA COMMUNE DE LANNION

Les zones d'activités économiques

PLUi-H Lannion Trégor Communauté



Vocation des Zones d'Activités Economiques (en % de surface)



Le territoire propose une offre diversifiée en termes de vocation, avec une surreprésentation des zones de catégorie Industrielle et tertiaire, expliquée par la contribution en surface de la zone Pégase.

-12 emplois en moyenne par hectare artificialisé à vocation économique entre 2008 et 2018

	Variation entre 2008 et 2018	Variation annuelle moyenne
Emplois (hors emploi agricole)	- 1 598	-160
Artificialisation à vocation économique (Ha)	137	13,7

QUELS ENJEUX ECONOMIQUES ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Une dynamique globale de retrait des actifs et des emplois depuis une dizaine d'années, qui s'inscrit dans la tendance départementale
- Des bassins économiques voisins qui permettent de compenser la faible dynamique du marché de l'emploi de Lannion-Trégor Communauté
- Une offre de foncier immédiatement mobilisable et un patrimoine immobilier communautaire important (immobilier à la location, coworking...)
- Une grande diversité des filières (numérique, agricole et agroalimentaire, tourisme...), qui représentent autant de potentiels moteurs économiques pour le territoire
- L'émergence d'entreprises innovantes et de nouveaux écosystèmes économiques (développement durable, cybersécurité...) du fait d'une culture de l'accompagnement économique forte et structurée (ADIT...).
- Des secteurs historiques bien implantés, même si certains d'entre eux se caractérisent d'un éloignement des centres de décision et peuvent se révéler particulièrement vulnérables face aux aléas conjoncturels
- Un socle agricole qui demeure particulièrement important sur le territoire (activité de première transformation...)
- La présence d'établissements d'enseignement supérieur et de structures de recherche et développement (R&D, laboratoire...).
- Un territoire de quasi plein emploi qui apparait relativement marqué par le chômage de longue durée

ENJEUX IDENTIFIÉS

- L'évolution des pratiques de commercialisation (densité, localisation) et l'optimisation de la ressource foncière (friches, dents creuses) afin de renforcer l'offre d'accueil au sein des zones d'activités dans un objectif de ZAN
- La reconstitution des stocks fonciers à vocation économique en zones d'activités (mutation de friches...)
- La poursuite de la diversification du tissu économique et des croisements de filières afin de renforcer la résilience du territoire face aux chocs économiques et aux aléas de conjoncture
- L'attractivité du territoire auprès des entreprises, leurs salariés et les entrepreneurs, en termes de logement, de mobilité et de perspectives économiques (emploi du conjoint...)
- La consolidation du secteur primaire (agricole et agroalimentaire), en particulier en matière d'accompagnement au développement de nouvelles unités de transformation
- La structuration d'une offre d'accueil des entreprises en centre-ville et centre-bourg pour répondre à de nouveaux usages
- La lisibilité de l'écosystème de développement économique composé par les entreprises, les structures d'accompagnement et les organismes de formation et de recherche du territoire

QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE AGRICOLE ?



DEFINITION

La Surface Agricole Utile (**SAU**) est un concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole

RA : Recensement Agricole

SAU RA = ensemble des surfaces déclarées à la PAC 2019 par les exploitants ayant leur siège sur LTC

LA SAU* OCCUPE 55 % DE LA SURFACE DU TERRITOIRE

Sur une SAU de 50 710 ha, 20 communes sur 57 totalisent plus de 51% de cette SAU globale.

UNE DIMINUTION MOINDRE DE LA SURFACE AGRICOLE

	RA 1988	RA 2000	Evolution 1988-2000	RA 2010	Evolution 2000-2010	RA 2020	Evolution 2010-2020	Evolution 1988-2020
SAU globale LTC (ha)	57 167	55 145	-3,5%	52 078	-5,6%	51 957	-0,23%	-10%
SAU globale Côtes d'Armor (ha)	460 960	453 464	-1,6%	438 314	-3,3%	433 333	-1,1%	-6%
SAU globale Bretagne (ha)	1 757 126	1 701 566	-3,1%	1 638 229	-3,7%	1 624 245	-0,9%	-7,5%

« La SAU du territoire de LTC a diminué de 5 210 ha entre 1988 et 2020 ; une perte de SAU supérieure à la moyenne bretonne. Néanmoins, sur LTC comme dans le reste de la Bretagne, on observe une quasi-stabilité dans l'évolution de la SAU cette dernière décennie. »

UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DEPUIS 20 ANS QUI TEND À SE MODÉRER SUR LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Lannion Trégor Communauté perd 42% de ses exploitations en 20 ans.

« Au recensement 2020, LTC comptabilise 1056 exploitations agricoles soit une perte de 205 exploitations entre 2010 et 2020. Une baisse qui suit la même tendance qu'au niveau régional et départemental mais qui, toutefois, se modère sur la dernière décennie et ceci, de façon encore plus marquée sur LTC. »

Nombre d'exploitations	RA* 1988	RA 2000	Evolution 1988-2000	RA 2010	Evolution 2000-2010	RA 2020	Evolution 2010-2020	Evolution 1988-2020
Ayant leur siège sur une commune de LTC	3 358	1 828	-45%	1 278	-30%	1 056	-17%	-69%
En Côtes d'Armor	23 605	13 400	-43%	9 472	-29%	7 313	-23%	-69%
En Bretagne	92 545	51 219	-45%	34 447	-33%	26 335	-23%	-71%

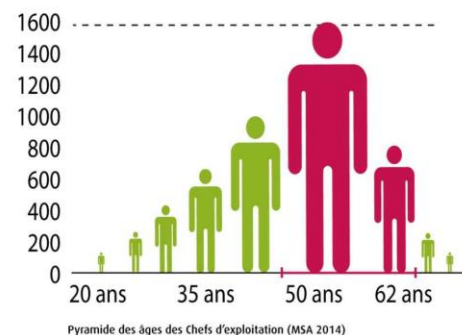
UN VIEILLISSEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION



55% des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans



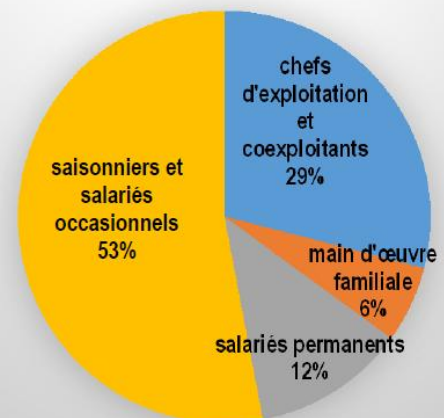
1 exploitant sur 2 atteindra l'âge de la retraite dans les 10 ans



UNE DIMINUTION DES ACTIFS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE

Lannion Trégor Communauté a perdu 1 224 actifs agricoles en 10 ans. 4 962 personnes participent au travail nécessaire au fonctionnement des 1 056 exploitations recensées lors du RA 2020 (données provisoires). 65% de ces actifs sont des salariés ce qui est une vraie particularité locale.

Typologie des actifs - de la main d'oeuvre



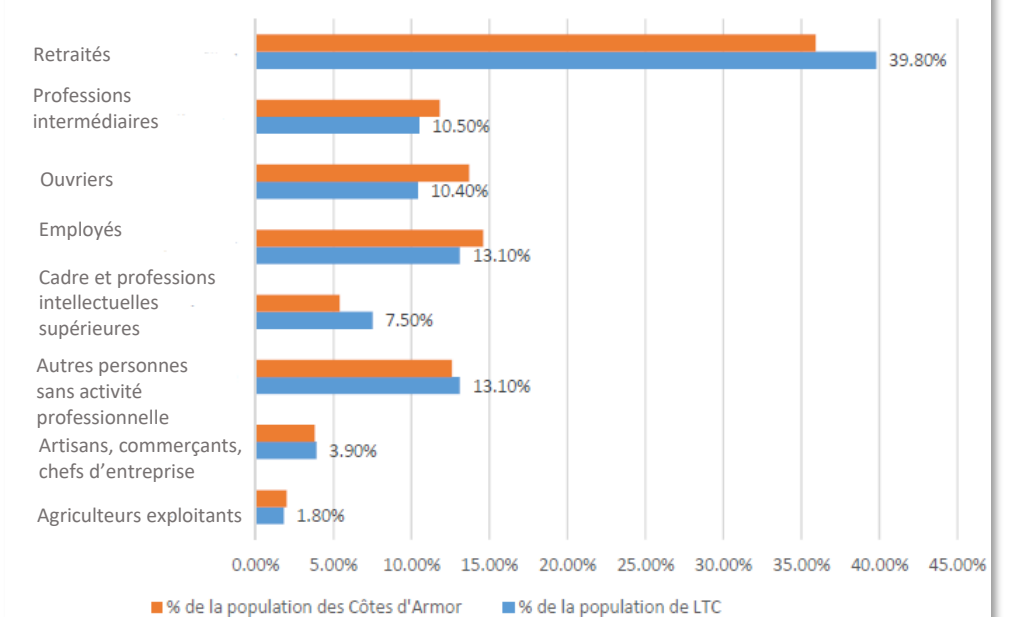
Source: Agreste-RA 2020

LES EXPLOITANTS AGRICOLES EN MINORITÉ SUR LE TERRITOIRE

Sur le territoire intercommunal, tout comme dans l'ensemble du département des Côtes d'Armor, les exploitants agricoles ne représentent que 2% de la population totale.

4 962 actifs agricoles sur LTC en 2020

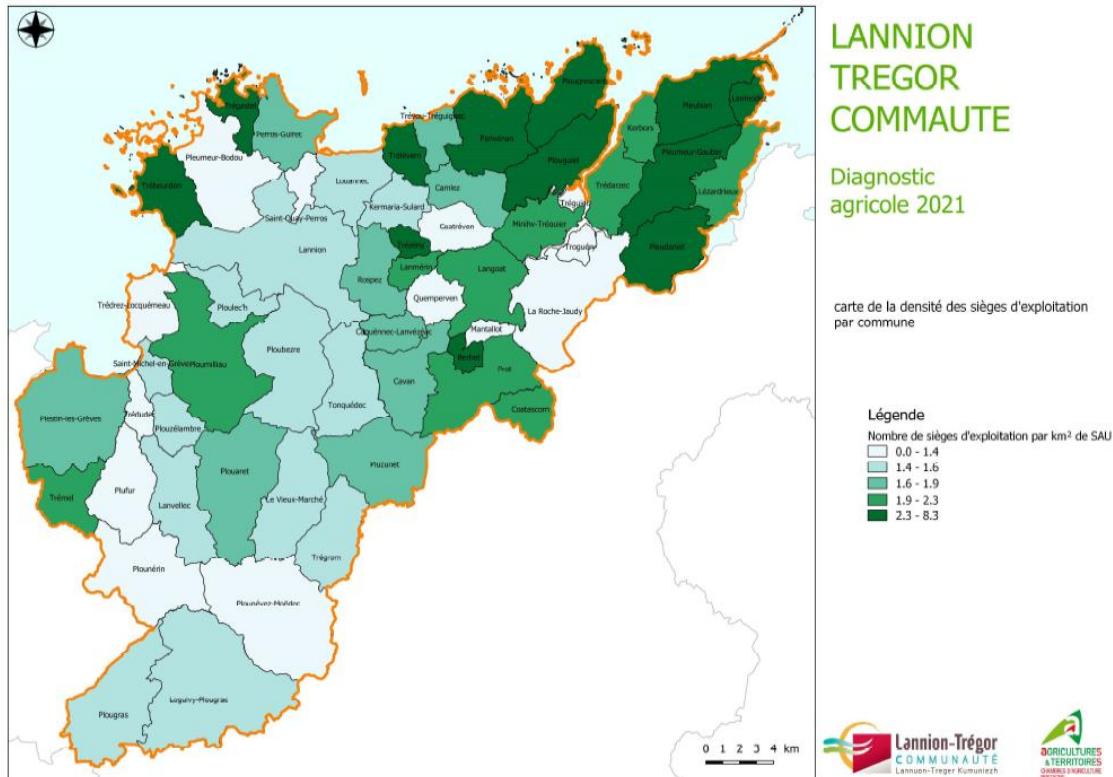
Population par catégorie



Source: INSEE _ recensement de la population

QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE AGRICOLE ?

UNE PLUS FORTE DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AU NORD DU TERRITOIRE

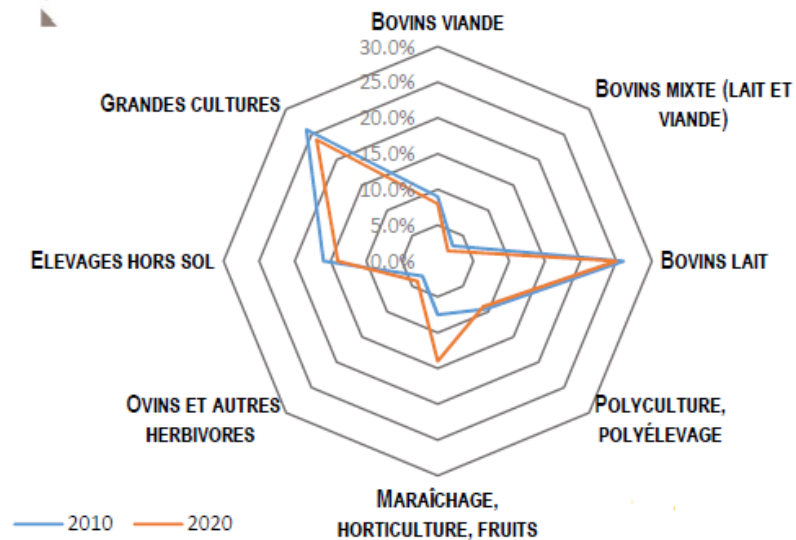


Source: Chambre d'Agriculture- diagnostic agricole LTC 2022

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRODUCTIONS SUR LE TERRITOIRE

Le territoire de LTC est un territoire majoritairement d'élevage. Dans le diagnostic agricole, sur 935 exploitations, les productions majoritaires sont le lait (36%) et les légumes (17%). 30% des exploitations ont au moins deux productions différentes.

Répartition des productions principales des exploitations agricoles sur LTC



126 ha de serres au total sur LTC



Une augmentation importante du maraîchage en 10 ans



L'élevage représente 53% des exploitations



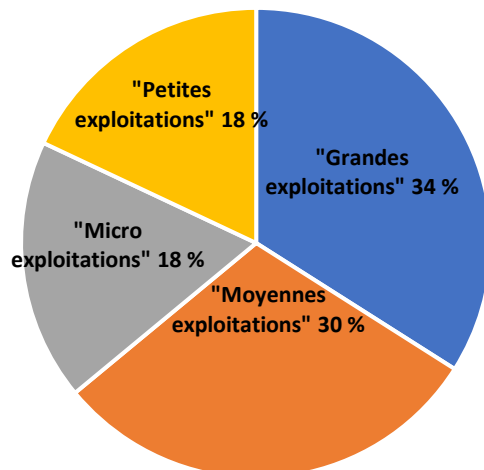
Les Maraîchers d'Armor comptent 450 producteurs dont 236 (52.5%) de LTC

Source: Agreste-recensements agricoles 2010 et 2020

UNE RÉPARTITION RELATIVEMENT HOMOGENE DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

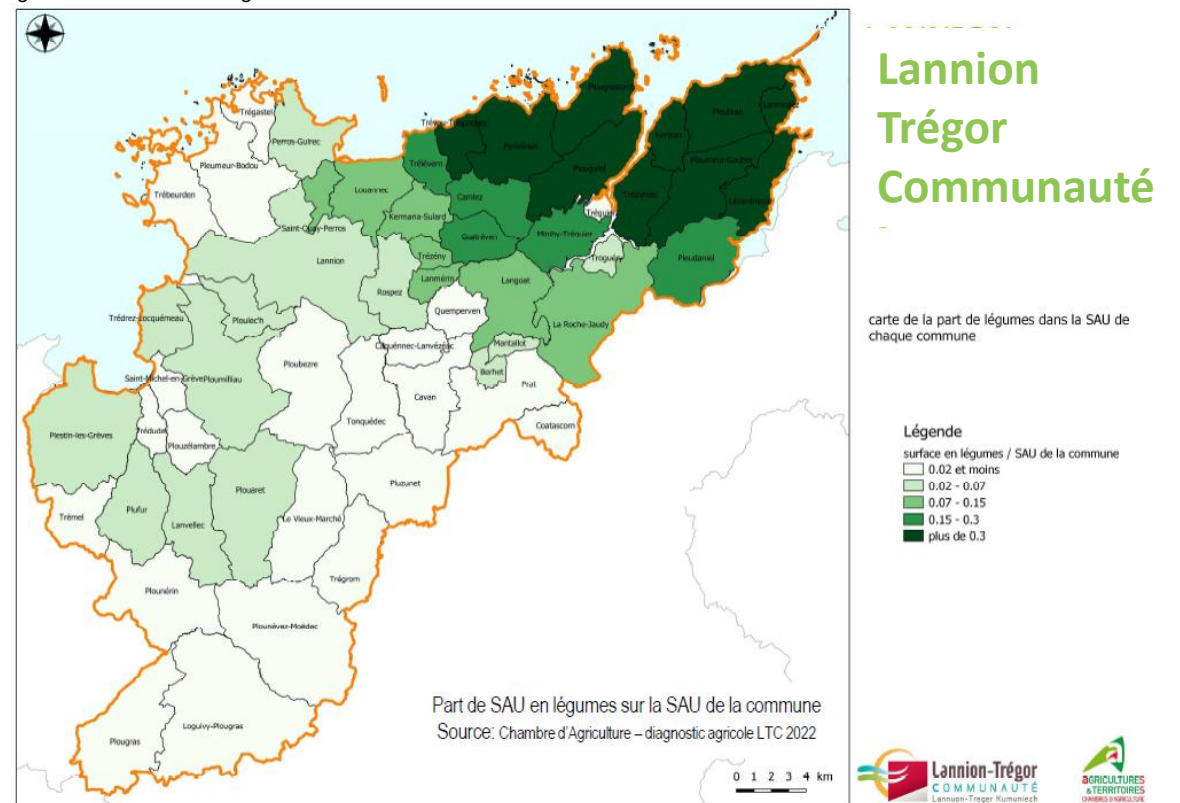
Les grandes exploitations sont plus nombreuses. Plus de la moitié est spécialisée dans la production laitière ou dans les élevages porcins.

Répartition des exploitations de LTC en fonction de leur PBS



La **PBS**, Production Brute Standard = Production potentielle de chacune des exploitations, calculée selon le prix et rendements d'une année donnée. Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal

DEFINITION



Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- A l'image de la Bretagne, la baisse du nombre d'exploitations sur LTC se poursuit cette dernière décennie mais l'évolution des surfaces agricoles est quasi-stable; la perte du foncier agricole a été forte sur LTC surtout entre 2000 et 2010.
- Les cultures fourragères sont dominantes dans la surface agricole et reflètent la vocation d'élevage du territoire.
- Concernant les cultures de vente, les surfaces en céréales sont moindres sur LTC par rapport au département et, à contrario, les surfaces en légumes sont plus importantes et situées sur la zone littorale de LTC.
- Les exploitations légumières ont vu leur nombre augmenter sur LTC cette dernière décennie sans augmentation des surfaces en légumes.
- Les grandes exploitations sont plus nombreuses (en ce qui concerne le PBS).
- 53% des actifs agricoles sont des saisonniers et salariés occasionnels
- Un fort engagement des exploitations agricoles dans les démarches de valorisations: de 4% en 2010 à 17% en 2020 d'exploitations en agriculture biologique, avec également une augmentation des ventes en circuit-court, de la transformation et des activités de diversification
- La population agricole est vieillissante sur le territoire; 53% des chefs d'exploitation sont âgés de plus de 50 ans, 50% des exploitations vont changer de main dans les 10 prochaines années
- LTC est l'une des EPCI avec Guingamp-Paimpol Agglomération où il y a le plus d'installation aidées en Bretagne. 1 installation aidée pour 2.4 départs (2.9 départs en Bretagne). La moitié des installations se font sur des modèles qui ne sont pas ceux dominants : petites exploitations, vente directe, circuits courts.

ENJEUX IDENTIFIÉS

- Conforter et développer les exploitations de type familial, conformément au projet de territoire. Favoriser les installations et le salariat dans ce cadre.
- Développer les partenariats entre les lieux de restauration collective et les circuits courts, développer l'offre en vente directe (Programme alimentaire de Territoire)
- Accompagner les exploitations dans la mise en place de projets en énergies renouvelables, l'atténuation des gaz à effet de serre et le stockage du carbone
- Et plus globalement, accompagner les exploitations dans les transitions économiques, sociales et environnementales
- Maintenir un équilibre entre préservation du milieu et agriculture
- Préserver les terres agricoles via le Zéro Artificialisation Nette tout en maintenant des possibilités de développement des constructions agricoles

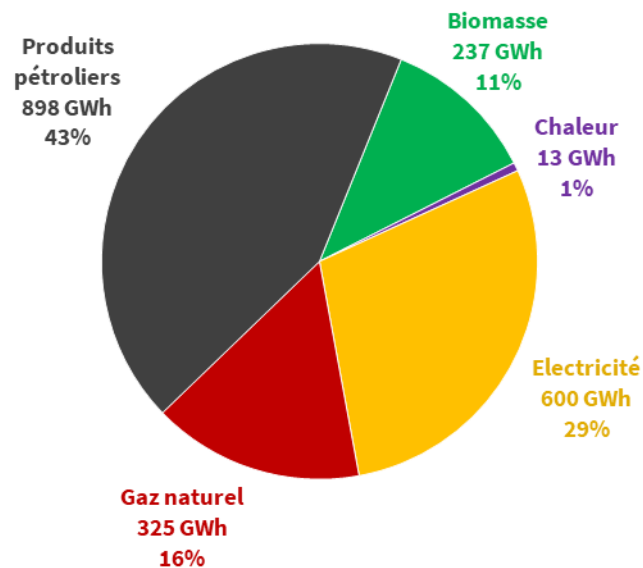
SOBRIETE



QUEL EST L'ETAT DES BESOINS ENERGETIQUES LOCAUX ?

UNE DÉPENDANCE AUX RESSOURCES FOSSILES POUR SATISFAIRE AUX BESOINS ÉNERGÉTIQUES DU TERRITOIRE

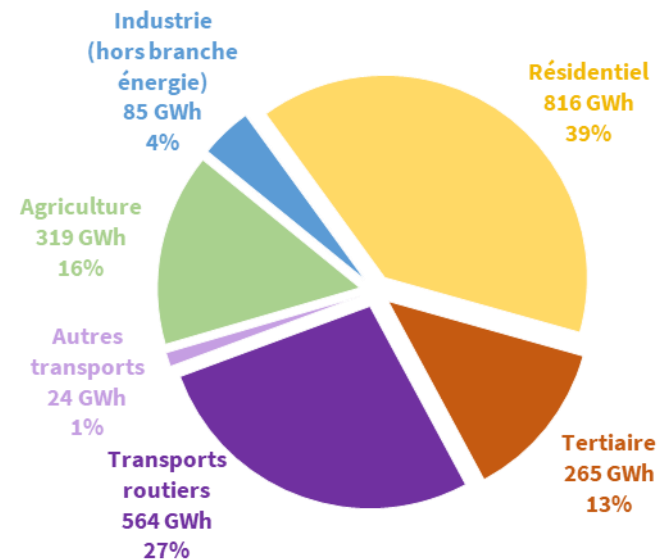
Répartition des consommations d'énergie finale par énergie en 2018
Total : 2073 GWh



Source : Air Breizh ISEA v4.1

DES SECTEURS GRANDS CONSOMMATEURS COMME CIBLES PRIORITAIRES D'UNE ACTION DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

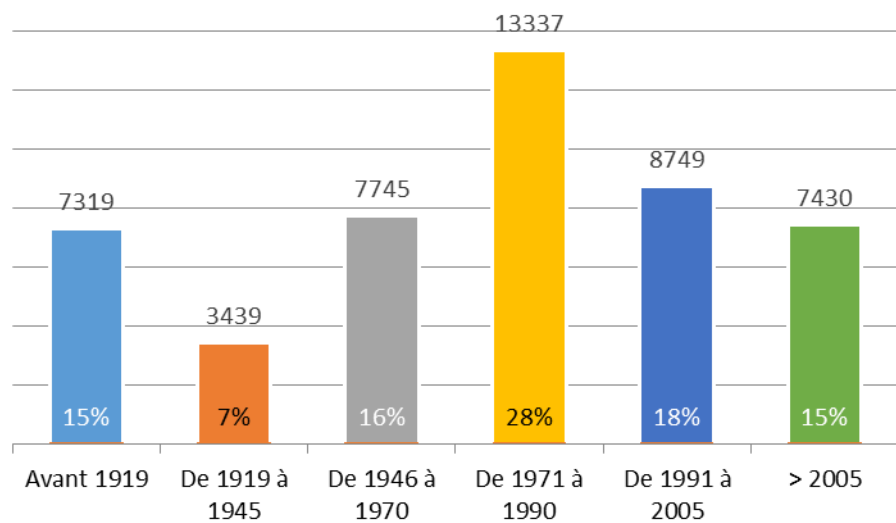
Répartition des consommations d'énergie finale par secteur en 2018 (Total : 2073 GWh)



Source : Air Breizh ISEA v4.1

UN PARC DE LOGEMENTS RELATIVEMENT ANCIEN ET ÉNERGIVORE

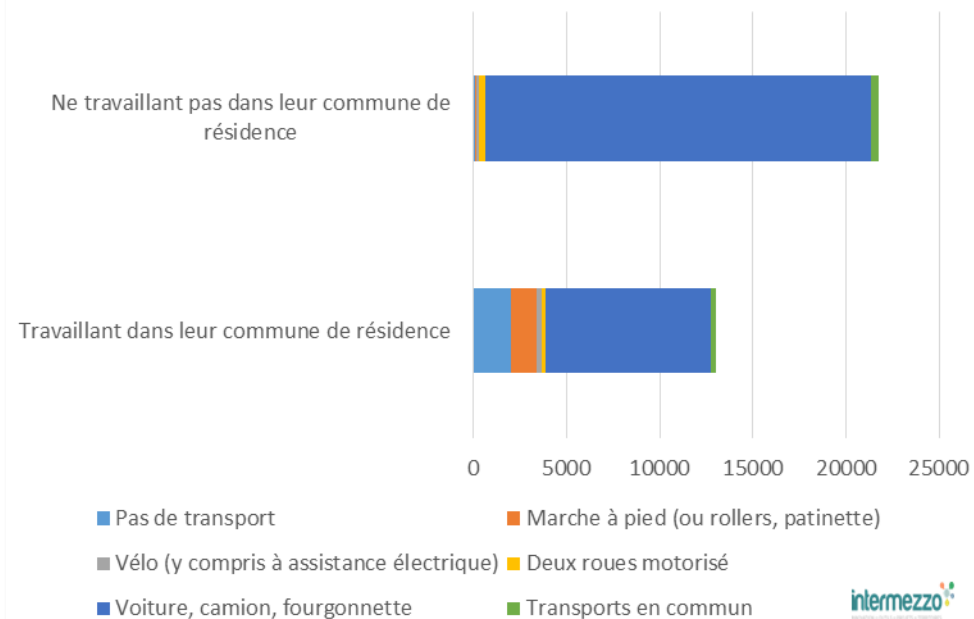
Répartition des résidences principales par période de construction



Source : INSEE 2017

LA VOITURE, MODE DOMINANT DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Modes de transports domicile-travail des actifs



Source : INSEE 2017

ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...



Plus de la moitié des consommations d'énergie du territoire (59%) sont satisfaites par des ressources fossiles (produits pétroliers, gaz).



Les bâtiments (résidentiels et tertiaires) représentent 52% des consommations d'énergie du territoire. Près de 40% des résidences principales ont été construites avant la première réglementation thermique de 1974, et 18% sont encore chauffées au fioul.



27% des consommations d'énergie proviennent des transports routiers. 90% des actifs se déplaçant vers leur lieu de travail utilisent une voiture. Les modes doux, principalement la marche à pied, représentent 16% des trajets domicile-travail.



L'agriculture pèse pour 16% du bilan des consommations énergétiques du territoire. Un ratio élevé en comparaison du niveau régional (9%) ou national (3%).



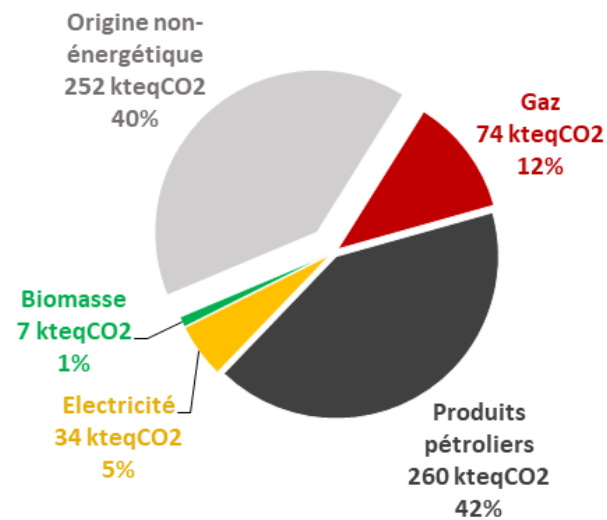
Objectif régional : réduire les consommations d'énergie de -32% à 2030 et -44% à 2050 par rapport à 2012.

QUELS IMPACTS DES BESOINS ENERGETIQUES LOCAUX ?

LES IMPACTS DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DANS LE TERRITOIRE

Les consommations énergétiques dans le territoire génèrent trois impacts directs sur les enjeux environnementaux et sociaux : des émissions de **gaz à effet de serre** (GES) issus notamment de la combustion d'énergie fossile, des émissions de **polluants atmosphériques** issus des mêmes sources et des **dépenses** qui font peser une charge importante sur les budgets des ménages, des collectivités et des entreprises.

Estimation de la répartition des émissions de gaz à effet de serre par origine en 2018



Sources : Hypothèses Intermezzo sur la base de données Air Breizh ISEA v4.1 et ratios d'émissions issus de la Base Carbone ADEME (GES) et Air Breizh (polluants atmosphériques)

UNE PART IMPORTANTE DES ÉMISSIONS EST LIÉE À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

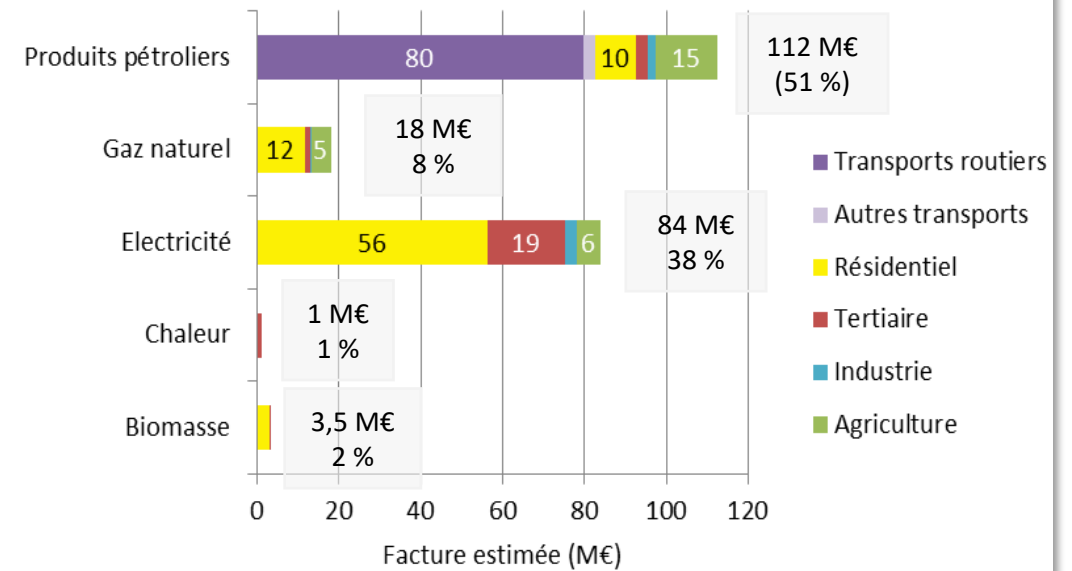
Les consommations d'énergie sont estimées responsables d'environ **60 % des émissions de gaz à effet de serre** du territoire. Les principaux secteurs émetteurs de GES d'origine énergétique sont les transports routiers (40 % estimés), le résidentiel (26 %) et l'agriculture (20 %).

Le **secteur résidentiel** est également estimé comme le principal secteur émetteur de plusieurs **polluants atmosphériques d'origine énergétique** (particules fines, dioxyde de soufre, composés organiques volatiles), en lien avec les équipements de chauffage. La combustion de carburants pétroliers par les secteurs **des transports et de l'agriculture** est également responsable de l'essentiel des émissions de dioxydes d'azote (NOx).

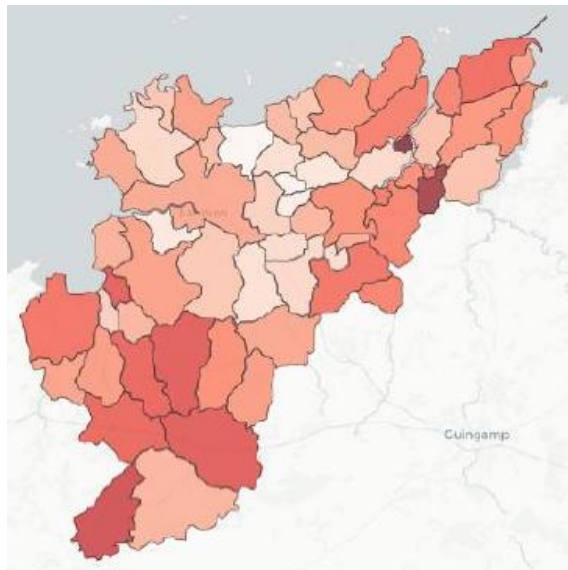
Les émissions qui ne sont pas d'origine énergétique sont majoritairement liées à l'agriculture (utilisation d'intrants, fermentation entérique), ainsi qu'aux déchets ou aux procédés industriels.

UNE STRUCTURE DES CONSOMMATIONS QUI GÈNÈRE D'IMPORTANTES DÉPENSES EN IMPORTATION D'ÉNERGIE

Estimation de la facture énergétique par énergie & par secteur - en M€, 2018 (total : 219 M€)



Sources : Hypothèses Intermezzo sur la base de données Air Breizh ISEA v4.1 et prix de l'énergie CGDD



DEFINITION

« Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». (Loi Grenelle II du 12 juillet 2010). De façon plus globale, la notion de précarité énergétique peut s'appliquer à l'ensemble des dépenses énergétiques des ménages, notamment celles pour la mobilité.

Carte ci-contre: **Part des ménages en situation de précarité énergétique logement ou mobilité (%)**

Source : PCAET (GEODIP / ONPE)

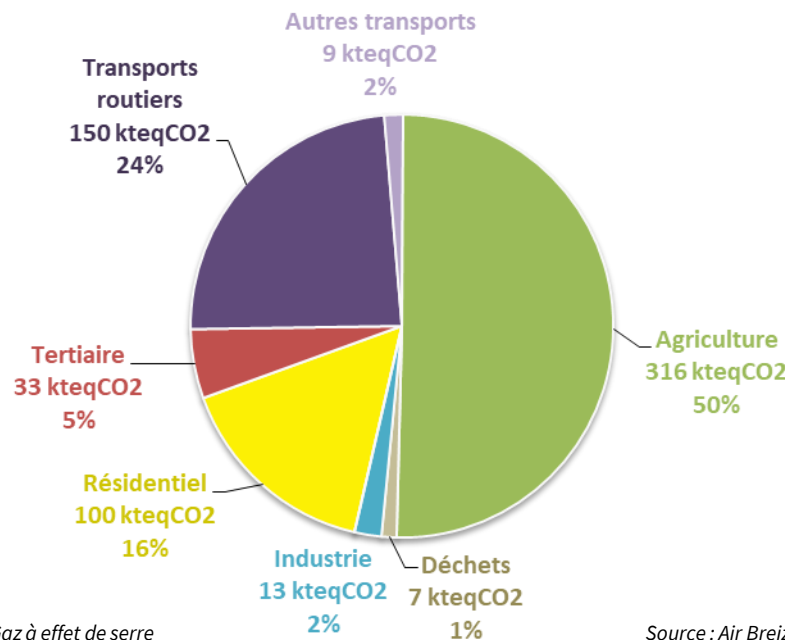
UN MÉNAGE SUR QUATRE EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

	Lannion-Trégor Communauté	Côtes d'Armor	France métropolitaine
Dépenses moyennes de carburant liées à la mobilité quotidienne en voiture (€)	1 327 €	1 429 €	1 362 €
Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture	17,1% (8 311)	16,9%	13,7%
Ménages en précarité énergétique logement	18,2% (8 808)	17,3%	13,9%
Ménages en précarité énergétique logement ou mobilité quotidienne en voiture	24,7% (11 995)	24,4%	20,2%

QUELS ENJEUX PRIORITAIRES POUR UNE TRAJECTOIRE DE TRANSITION CLIMAT-AIR-ÉNERGIE ?

AU-DELÀ DE L'ÉNERGIE, UN SECTEUR AGRICOLE À ENJEUX POUR UNE POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Répartition des émissions de GES par secteur, toutes origines confondues, en 2018 (total : 628 kteqCO₂)

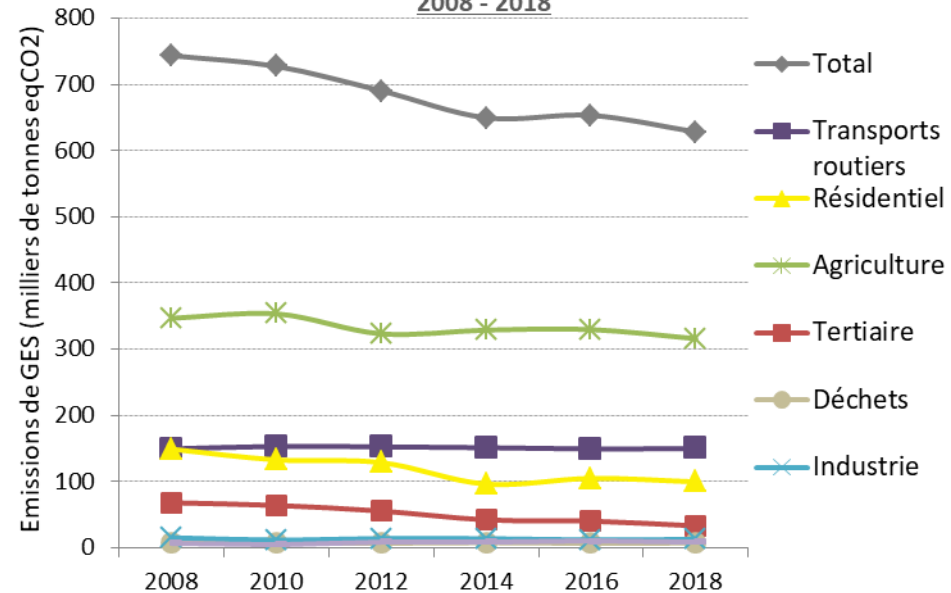


GES : Gaz à effet de serre

Source : Air Breizh ISEA v4.1

UNE TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS QUI N'EST PAS ALIGNÉE AVEC LES OBJECTIFS DE TRANSITION

Evolution des émissions de GES par secteur - en kteq CO₂, 2008 - 2018



Source : Air Breizh ISEA v4.1



Les émissions de GES de l'agriculture sont majoritairement « non énergétiques », c'est-à-dire non liées à l'utilisation d'une source d'énergie (fuel, électricité, ...).

Ce sont principalement du méthane (CH₄) issu de l'élevage et du protoxyde d'azote (N₂O) issu des engrais minéraux apportés aux cultures.

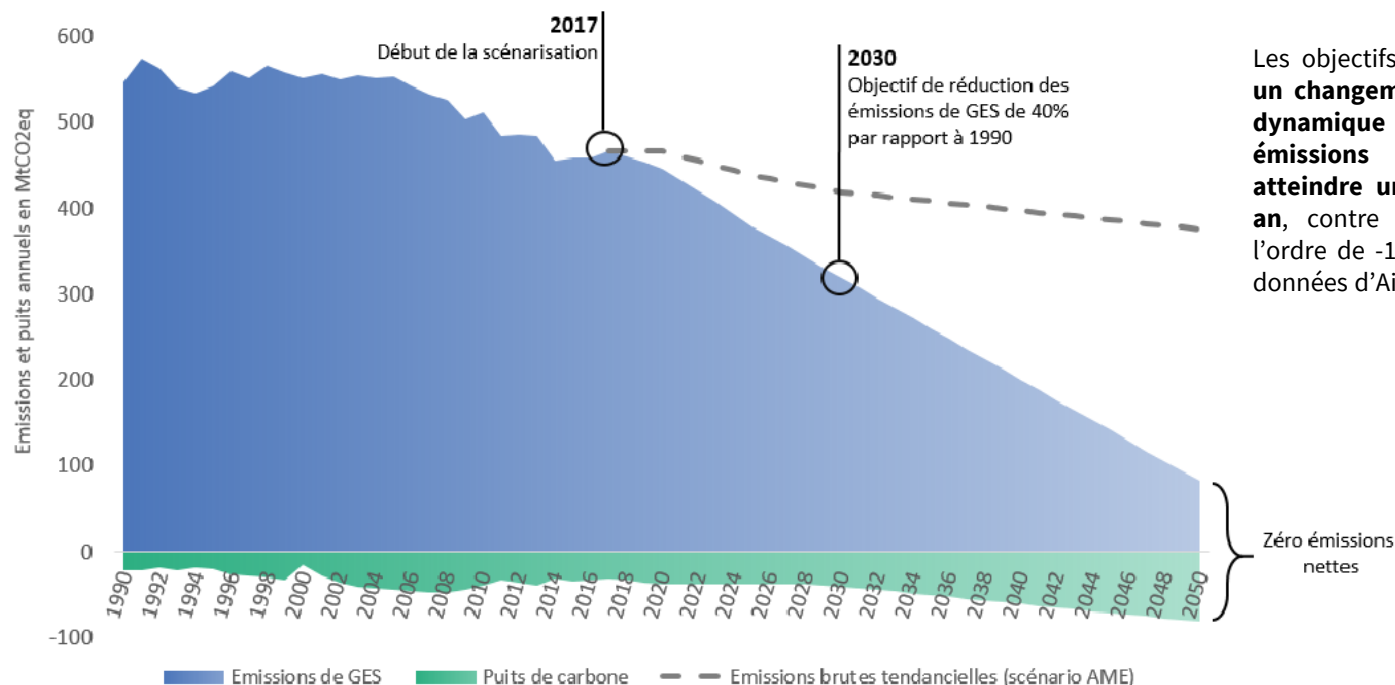
Les émissions de GES dans le territoire ont baissé de -15% entre 2008 et 2018, principalement du fait de gains dans les bâtiments (résidentiels et tertiaires) et, dans une moindre mesure, dans le secteur agricole.



DEFINITION

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat donne une définition de l'objectif de **neutralité carbone** visé à 2050 : « la neutralité carbone est entendue comme un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre ».

LA CONTRIBUTION DU TRÉGOR À LA TRAJECTOIRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE (SNBC) À CONSTRUIRE



UN TRAVAIL COMPLÉMENTAIRE À MENER SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SÉQUESTRATION DE CARBONE

Le stockage annuel de carbone est estimé à 101,6 milliers de tonnes équivalent CO₂, soit l'équivalent de **16% des émissions du territoire** en 2018. Ce stockage additionnel est presque exclusivement le fait de la forêt [source ALDO].

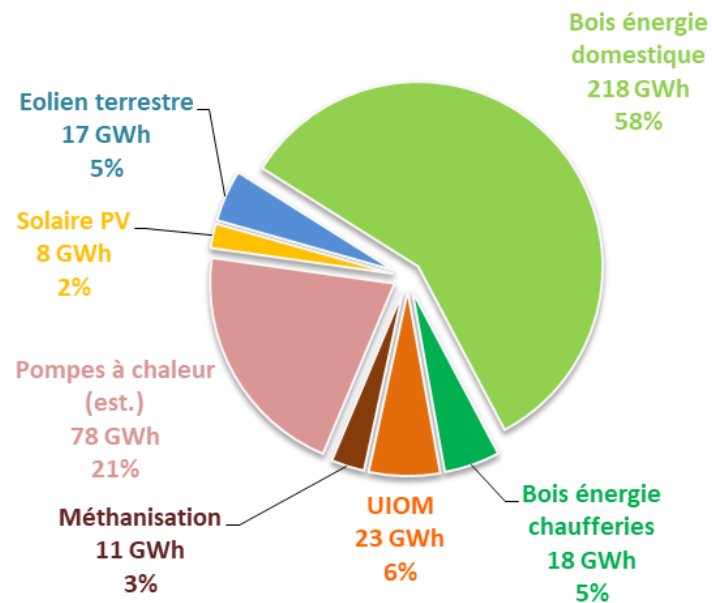
Le territoire est l'un des plus bocagers de Bretagne, avec un linéaire estimé à environ 7000km [source LTC]. La préservation et le développement des haies jouent un rôle clé pour la séquestration de carbone. Plusieurs actions sont d'ores et déjà menées pour la valorisation et la gestion durable du bocage sur le territoire, en lien avec son potentiel pour la filière bois-énergie.

Le développement de la séquestration carbone est l'autre levier de la neutralité carbone, en complément d'une réduction ambitieuse des émissions. L'augmentation des surfaces d'espaces boisés et de haies sont des actions à potentiel dans le territoire.

QUELLE PLACE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE TERRITOIRE ?

UN POIDS CLÉ DU BOIS-ÉNERGIE

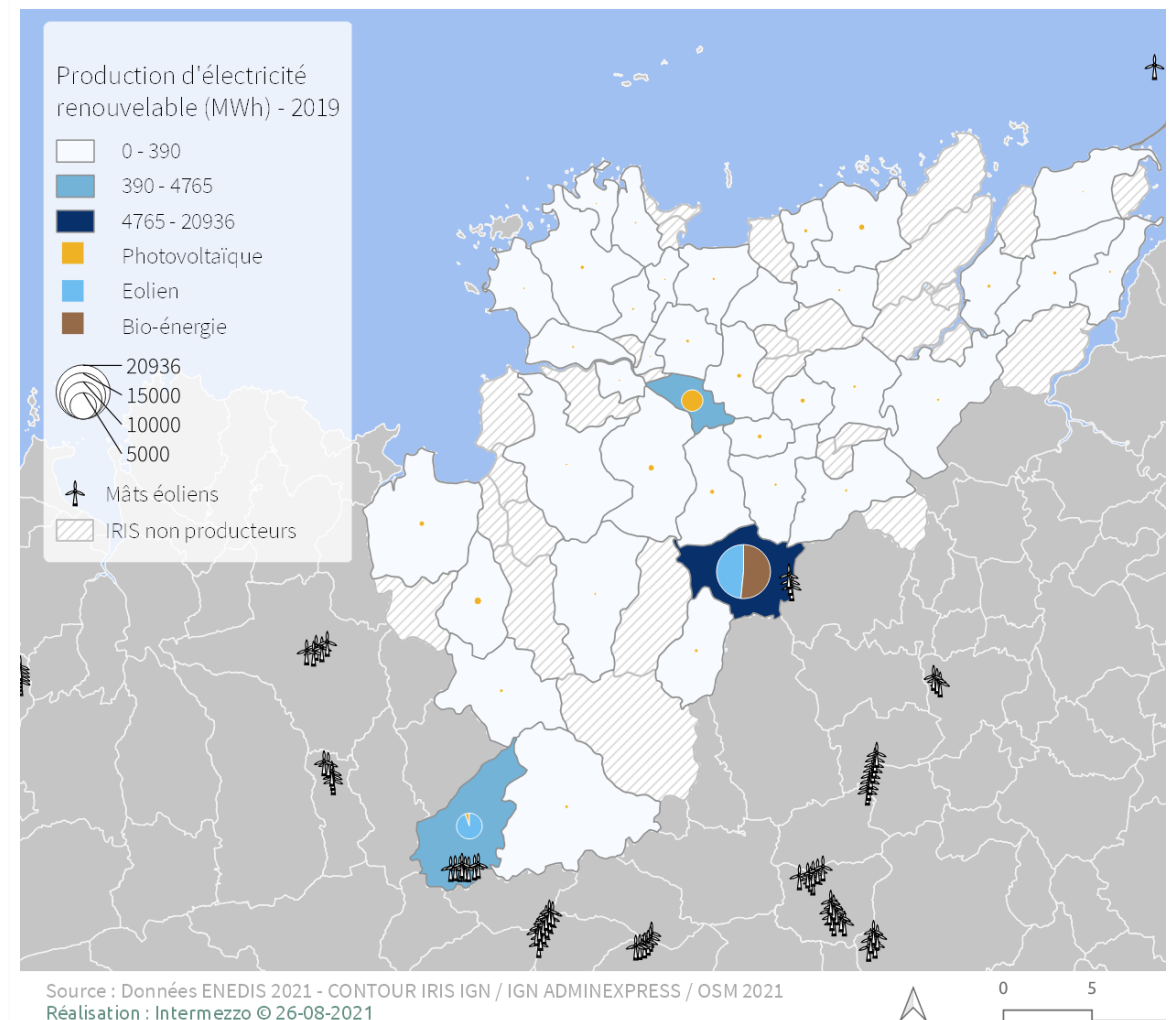
Répartition de la production EnR&R par type, 2020
Production totale : 374 GWh



ENR&R : Energies renouvelables et de récupération
UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

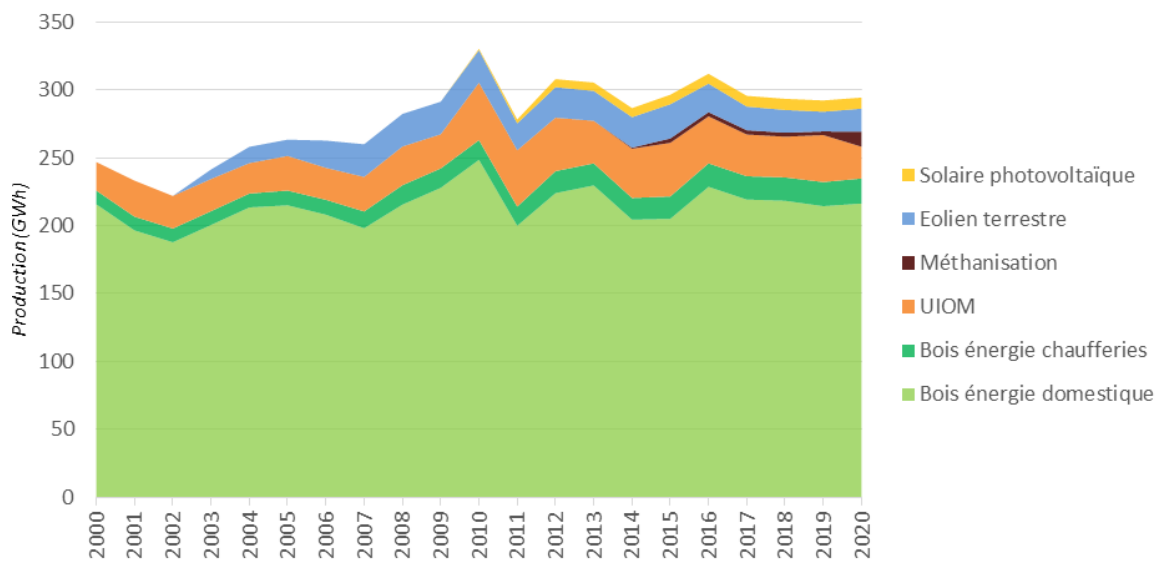
Sources : OEB / Air Breizh ISEA v4.1 / hypothèses Intermezzo

UNE PRODUCTION ÉLECTRIQUE INÉGALEMENT DÉVELOPPÉE SUR LE TERRITOIRE



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT LANÇÉE AUTOUR DE PLUSIEURS FILIÈRES, NOTAMMENT ÉLECTRIQUES

Production finale d'énergie renouvelable (GWh) par filière (hors pompes à chaleur)
2000-2020



Sources : OEB / Air Breizh ISEA v4.1 / hypothèses Intermezzo

ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...



Environ 18% des consommations d'énergie sont actuellement couvertes par des énergies renouvelables locales. Le bois domestique représente l'essentiel des énergies renouvelables locales, mais des dynamiques fortes sont engagées sur l'éolien, les chaufferies bois, les réseaux de chaleur et le solaire photovoltaïque. Le territoire se démarque en particulier par la structuration et la mobilisation de la filière bois bocage.



Le territoire présente un potentiel de développement des énergies renouvelables important : le gisement estimé s'élève à 1360 GWh (multiplication par 3,6), ce qui ne permettrait pas malgré tout de couvrir l'ensemble des consommations actuelles (2073 GWh). Les filières clés de ce gisement sont le solaire photovoltaïque, le biogaz, les chaufferies bois et l'éolien.



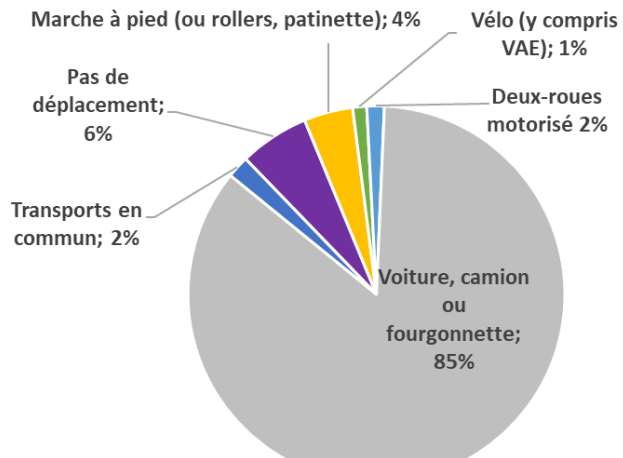
Objectifs régionaux : multiplication par 4,2 à 2030 et 8 à 2050 par rapport à 2016, pour couvrir 60% des consommations d'énergie régionales par des énergies renouvelables en 2050, devenir une région exportatrice d'électricité et autonome en biomasse combustible.

QUELS SONT LES COMPORTEMENTS DE MOBILITE AUJOURD'HUI ?

A NOTER :

SECTEUR DU TRANSPORT AUJOURD'HUI = 30 % DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

LA VOITURE PARTICULIÈRE : UN MODE DE DÉPLACEMENT LARGEMENT DOMINANT



Un réseau de voirie très développé, une offre de stationnement gratuite et largement dimensionnée, et une faible congestion routière [hors période estivale] concourent à une utilisation majoritaire de la voiture individuelle au quotidien.

Part des moyens de transport utilisés par les résidents de LTC pour aller au travail - 2018

CHIFFRES CLÉS

% 85 % des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture particulière individuelle

Plus de 60 000 véhicules sont possédés par les 100 000 habitants

Environ 5 000 km de voirie structurante et de maillage

Environ 1,1 occupant par voiture / Des autosolistes largement majoritaires

LE TRAIN : UNE RÉPONSE À LA DEMANDE DE DÉPLACEMENT SUR QUELQUES ITINÉRAIRES

Fréquentation des gares/halte

Gare / Halte	Fréquentation annuelle 2019 (voyageurs)
Lannion	222 500
Plouaret-Trégor	120 600
Plounérin	1 281

- Une faible desserte ferroviaire vers Brest aujourd'hui / Une offre plus performante vers Paris
- Une fréquentation relativement élevée des gares de Lannion et Plouaret-Trégor
- Une desserte inégale du territoire

COVOITURAGE : UN USAGE MARGINAL MAIS EN FORTE AUGMENTATION

Exemple de Klaxit : Une expérimentation réussie relancée et étendue

- 824 inscrits dont 287 actifs à la fin de l'expérimentation 2020
- 2130 inscrits dont 755 actifs fin mars 2022 (en lien avec la hausse du prix du carburant)

LES RÉSEAUX DE TRANSPORT COLLECTIF ROUTIERS : UNE ALTERNATIVE PEU ATTRACTIVE

Une offre de transport en commun routier urbain et interurbain faiblement concurrentielle à la voiture particulière :

- Des fréquences de passage souvent basses en semaine qui baissent encore le weekend
- Des amplitudes horaires limitées (pas de desserte en soirée, ni le dimanche)
- Des poches de population restant non desservies par le transport régulier et dépendant du Transport à la demande
- La voiture particulière qui reste toujours plus compétitive en temps de parcours

Des transports en commun faiblement utilisés au quotidien
Une alternative à la voiture particulière utilisée essentiellement par les « captifs »

Temps de parcours interurbains : Voiture VS Transport en Commun routier

Temps de parcours interurbains	En voiture	En car
Tréguier Port > Lannion gare ligne BreizhGo 27	25 min	41 min
Plestin-les-Grèves place du 19 mars 1962 > Lannion gare Ligne TILT 30	22 min	22 à 29min (selon service)
Perros-Guirec Colombier > Lannion gare Ligne TILT D	12 min	21 min

VÉLO : UN NOMBRE CROISSANT DE CYCLISTE QUOTIDIEN ?

- Perception d'un usage croissant du vélo comme mode de déplacement (usage touristique notamment)
- Succès du dispositif Vélek'tro
- Une ambition de développement portée par le Schéma Directeur des Aménagements cyclables (SDAC)

à vous la liberté !
frankiz deoc'h !



Campagne Vélek'tro

QUELS ENJEUX EN MATIERE DE TRANSITION CLIMAT-AIR-ENERGIE DANS LE TERRITOIRE ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

RESSOURCES ENERGETIQUES

- Une satisfaction des besoins énergétiques du territoire fortement dépendante de ressources fossiles, produits pétroliers et gaz couvrent 59% des consommations
- Le secteur résidentiel (39%) et les transports routiers (27%) sont les deux principaux secteurs de consommation d'énergie dans le territoire ; les bâtiments dans leur ensemble, intégrant le tertiaire (13%), pèsent pour plus de la moitié dans le bilan des consommations d'énergie
- Le secteur agricole, pilier économique important du territoire, pèse pour 16% des consommations énergétiques et 50% des émissions de GES du territoire ; les émissions non-énergétiques du secteur agricole représentent à elles seules 38% des émissions globales du territoire de Lannion Trégor Communauté
- Une production d'énergies renouvelables et de récupération qui équivaut à 18% de la consommation énergétique dans le territoire ; le bois énergie domestique représente plus des deux-tiers de la production
- Près d'un quart des ménages du Trégor peuvent être considérés en situation de précarité énergétique logement ou mobilité , part potentiellement accrue par l'augmentation du prix des énergies
- La trajectoire de réduction des émissions de GES observée depuis 2008 (-1,5% par an) n'est pas alignée avec les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone (-5% par an)
- La séquestration carbone par les systèmes naturels (forêts, bocage) est estimée absorber 16% des émissions de GES annuelles du territoire
- Une conversion énergétique des véhicules particuliers et des transports en commun est engagée (déploiement d'Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques, électrification du réseau de bus) ce qui est favorable à la baisse des GES
- L'autosolisme est toujours largement majoritaire mais une tendance à l'augmentation de l'usage du covoiturage et du vélo est observée

ENJEUX IDENTIFIÉS

RESSOURCES ENERGETIQUES

- **Sortir de la dépendance aux ressources fossiles par :**
 - La réduction de la demande en énergie, prioritairement dans les bâtiments et les transports avec des politiques ambitieuses de sobriété et d'efficacité énergétique
 - La conversion des systèmes de chauffage des bâtiments aux énergies renouvelables
 - L'accompagnement de la mutation du parc routier (électrique, gaz, H2)
 - La contribution de la mobilité et des transports aux objectifs nationaux de neutralité carbone & L'augmentation de l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière
- **Changer d'échelle dans les dispositifs d'accompagnement des ménages dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements, avec des dispositifs spécifiques pour les ménages aux revenus contraints**
- **Accompagner les exploitants agricoles dans une politique globale de performance carbone, intégrant la maîtrise des consommations et charges énergétiques et l'optimisation des pratiques culturales et de gestion du bétail pour réduire les émissions non-énergétiques**
- **Développer la production d'énergie renouvelable locale en poursuivant les dynamiques engagées sur l'éolien, les chaufferies bois et le solaire photovoltaïque ; l'optimisation de la valorisation de la ressource bois et l'exploitation solaire des toitures sont des leviers prioritaires**
- **Développer les puits carbone naturels à travers une préservation des espaces naturels et un développement des haies bocagères et des espaces forestiers**

QUELLES RESSOURCES SONT DISPONIBLES ET UTILISEES POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?

UNE RESSOURCE EN EAU POTABLE INFLUENCÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

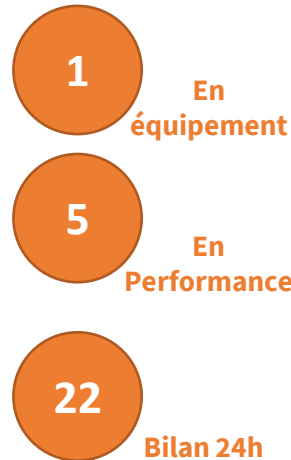
En 2019 :

- **20 447 991 m3** d'eaux prélevées (18% de moins qu'en 2015)
- **83%** issus d'eaux superficielles, **18%** d'eau souterraine
- **5 107 895 m3** d'eau potable consommés en 2017 soit **77m3** par habitant
- **11m3** par habitant perdus (fuite de réseaux) avec une disparité entre tissu dense ou non (14% de fuite)
- **3 075 km de réseau de distribution d'eau potable**. La dispersion de l'habitat en augmentant les longueurs de réseaux est propice aux pertes en ligne
- **18 captages d'eau potable** en 2017 avec interconnexion aux réseaux d'eau potable voisins



UN ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUVANT INFLUENCER LES MILIEUX RÉCÉPTEURS

Nombre de stations non conformes



- **928,41 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements**

55 stations d'épuration présentes sur le territoire

- 15 stations d'épuration exploitées en régie et supérieures à 120 kg/j DBO₅
- 18 stations d'épuration exploitées en régie et comprises entre 12 et 120 kg/j DBO₅
- 18 stations d'épuration exploitées en régie et inférieures à 12 kg/j DBO₅

• **97 %* des stations d'épuration sont conformes en équipements par rapport aux prescriptions nationales issues de la directive Eaux Résiduaires Urbaines (ERU).**

Ile Grande est non conforme en équipements.

• **84,8 %* des stations d'épuration présentent une conformité de performance des ouvrages aux prescriptions de la directive ERU.**

Ile Grande, Rospez, Quemperven, Tonquédec et Lanmérin sont non conformes en ouvrages.

• **33,3 %** des stations d'épuration sont conformes par rapport aux prescriptions de leurs arrêtés préfectoraux.**

Les stations de Perros-Guirec, Lannion, Trébeurden, Penvénan, Ile Grande, La Roche-Jaudy, Trédrez-Kerbabu, Pleumeur-Bodou Lagune, Plougrescant, Rospez, Plounévez-Moëdec Lagune, Pleumeur-Gautier, Kermaria-Sulard, Camlez, Caouënnec-Lanvézéac, Pleudaniel, Tonquédec, Trédrez Bourg, Lanmérin, Quemperven, Pluzunet, Plounérin sont non conformes.

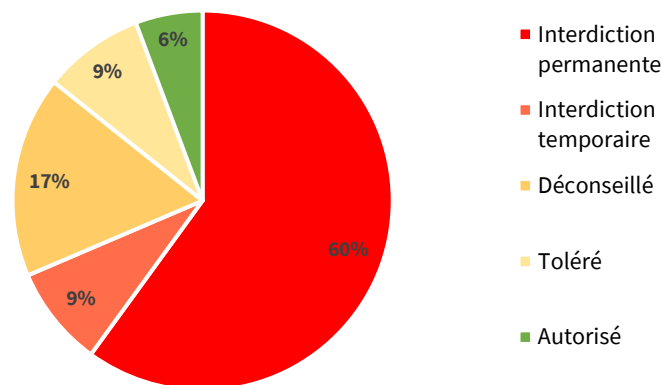
*Sur la base des 33 stations d'épuration supérieures à 12 kg/j DBO₅

** Non-conformités sur les trois derniers exercices.

Source : LTC

DES ZONES DE PÊCHES A PIED INTERDITES

Etat des zones de pêche à pied



35 zones de pêche analysées connues pour la présence de nombreuses espèces de coquillages.

2 sites bénéficient d'une autorisation de pêche.

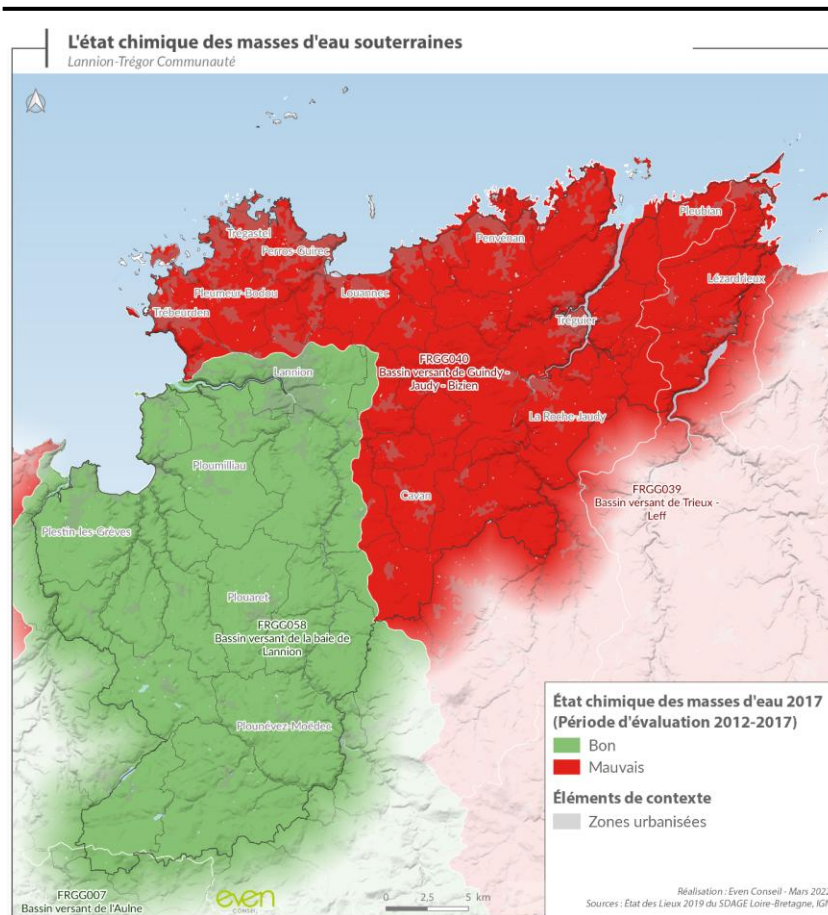
Les zones de pêche à pied sont pour la plupart interdites en prévention d'éventuelles pollutions du fait de la présence :

- D'un rejet de station d'épuration à proximité ;
- D'une qualité médiocre des eaux douces en apport soumises à diverses sources de pollution ;
- De pollutions diffuses liées aux zones urbaines proches des zones de pêches : pollution accidentelle, eaux pluviales, ...
- De pollutions diffuses liées à la proximité des ports.

DES EAUX DE BAINADES ET DES PLAGES GLOBALEMENT DE BONNE QUALITÉ

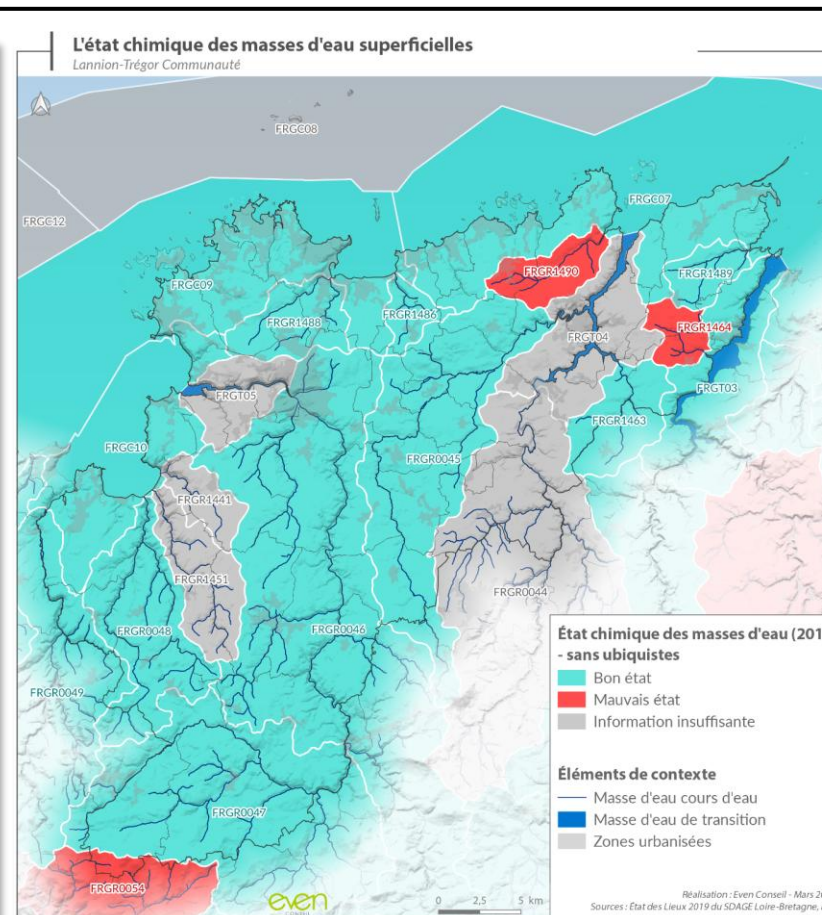
- **41 plages analysées dont 90% ont une qualité bonne à excellente.**
- Les plages donnent lieu à une gestion active de la baignade, avec des fermetures sanitaires ou préventives
- Des plans d'action sont établis pour réduire les risques de pollution et améliorer la qualité des eaux.
- Deux baies soumises momentanément aux algues vertes.
- On constate en 4 ans, un passage des 2 plages de qualité insuffisante vers une qualité suffisante : Pont Roux à Ploulec'h et Pors Rand à Pleubian.
- Seules 3 plages sont identifiées en qualité dite « suffisante » en 2020 : Pors Rand (Pleubian), Pont Roux (Ploulec'h) et An Aod Vraz (Trédrez-Locquémeau).

QUELLES RESSOURCES SONT DISPONIBLES ET UTILISEES POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?



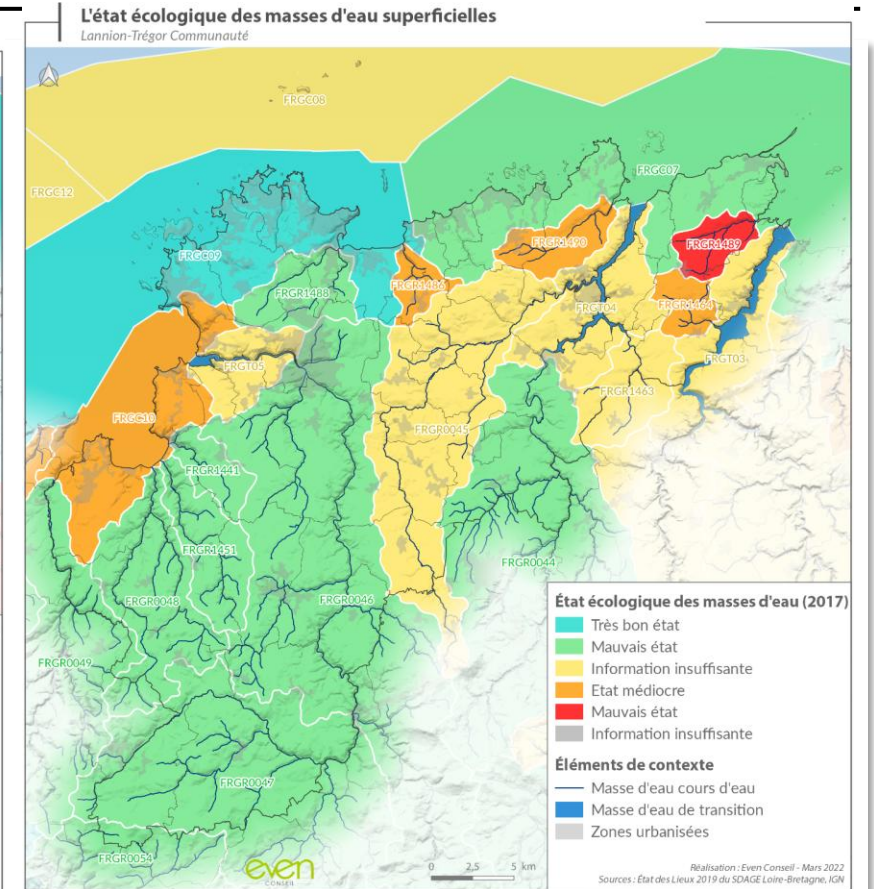
DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES EN BON ÉTAT QUANTITATIF MAIS QUELQUES ENJEUX DE POLLUTIONS CHIMIQUES

- Seulement 18% des besoins en eau du territoire sont issus des masses d'eau souterraines, 30% des besoins en eau potable sont issus de ces masses d'eau au travers de 11 captages d'eau potable.
- 2 des 4 masses d'eau souterraines présentent un état chimique non atteint du fait de la présence de nitrates dans les eaux : masses d'eau souterraine du Trieux-Leff et de Guindy-Jaudy-Bizien. Des pesticides sont également présents dans la première masse d'eau en raison notamment de contamination au niveau de Tréguidel.
- Il est attendu un bon état des masses d'eau dès 2027



DES MASSES D'EAU LIES AUX COURS D'EAU DÉGRADÉES POUR DIVERSES CAUSES.

- Les 15 masses d'eau liées aux cours d'eau disposent d'un état global différencié en 3 catégories :
 - 7 masses d'eau sont considérées en mauvais état global : Lizildry, Bouillennou, Dourdu, RAU Camarel, Aulne, Moulin de Bizien et Guindy. Le RAU Camarel et le Lizildry ont la particularité d'être dans un état écologique médiocre mais aussi un état chimique mauvais. Les autres ont seulement l'un des deux indicateurs mauvais.
 - 3 masses d'eau ne sont pas classées par manque de données suffisantes concernant la mesure de l'état chimique : Roscoat, Kerdu et Jaudy. Les 3 cours d'eau ont cependant un bon état écologique.
 - 5 masses d'eau sont classées en bon état : Kerduel, Douron, Yar, Guic et Léguer. Ils sont à la fois en bon état chimique et écologique.
- L'ensemble des masses d'eau devra disposer d'un état global de qualité d'ici 2027.



DES MASSES D'EAU CÔTIÈRES MAL CONNUES

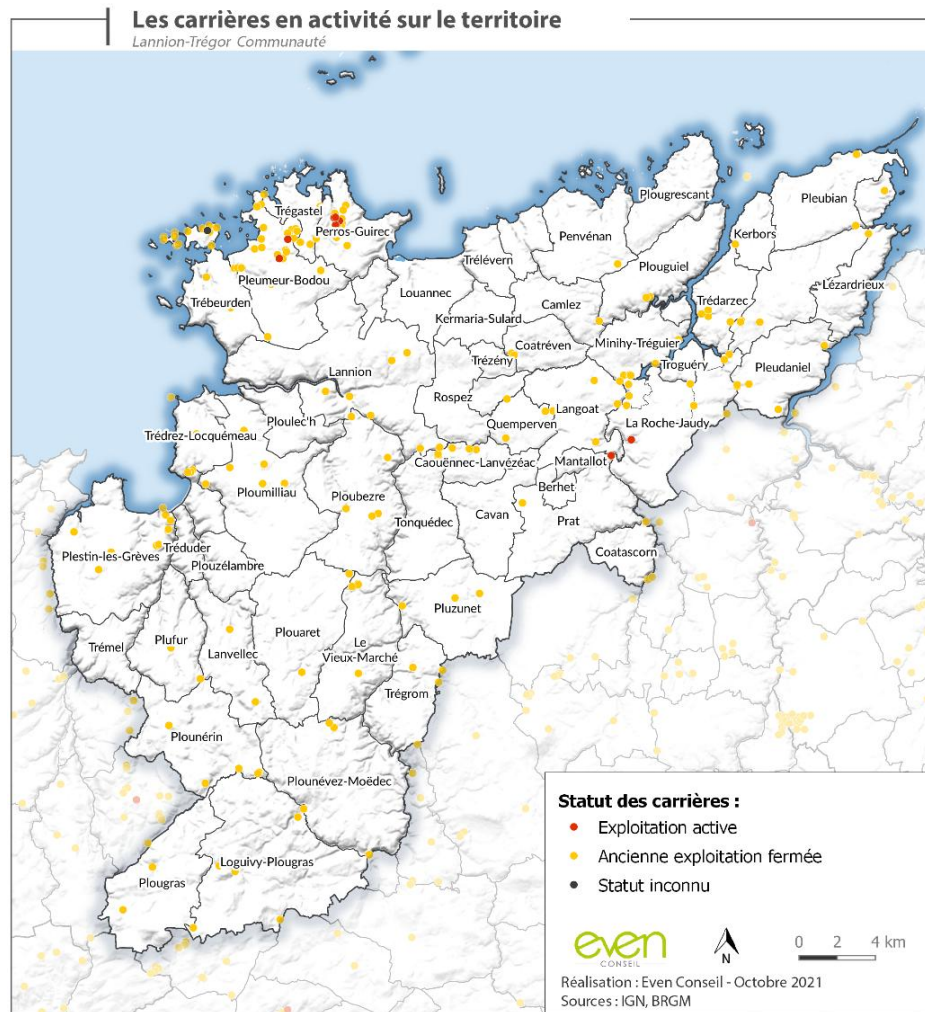
- Sur les 5 masses d'eau côtières de Lannion-Trégor Communauté, 3 n'ont pas atteint un bon état du fait de données insuffisantes pour mesurer l'état chimique dans le cas des masses d'eau de Perros Guirec (Large) et de Léon-Trégor (large) et du fait d'un état écologique médiocre dans la Baie de Lannion.
- Seules les masses côtières de Paimpol-Perros-Guirec et de Perros-Guirec – Morlaix (large) disposent d'un état écologique bon à très bon et d'un bon état chimique.

DES MASSES D'EAU DE TRANSITION EN MAUVAIS ETAT

- Les 3 masses d'eau de transition : Le Trieux, Le Jaudy et le Léguer présentent toutes un mauvais état.
- Les 3 masses d'eau ont un état écologique moyen du fait pour le Trieux de présence de macro-algues et du fait pour le Jaudy et le Léguer d'une présence moyenne de diversité de poissons.
- Le Trieux est jugé en bon état chimique. L'état chimique des 2 autres masses d'eau n'a pas pu être mesuré pour cause de données insuffisantes.

QUELLES RESSOURCES SONT DISPONIBLES ET UTILISEES POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?

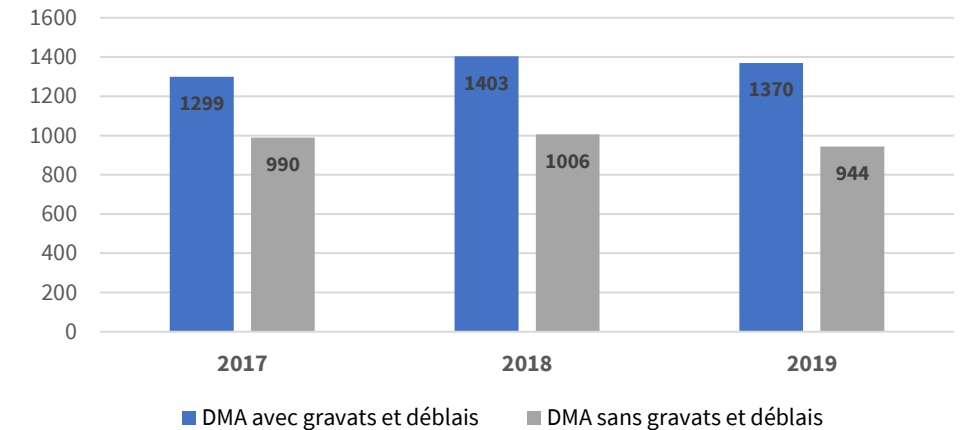
DES RESSOURCES DU SOUS-SOL DISPONIBLES NOMBREUSES



- 8 carrières en activité pour la production de roches massives, représentant 750 000 tonnes extraites.
- 2 entreprises d'extraction de sable (commune de Lézardrieux et de Pontrieux) dont une ayant abandonné son projet pour l'extraction de sable coquillier (roche meuble), ce qui représente 1 400 000 tonnes extraits. (une a récemment cessé ces activités)
- 8,9 tonnes/hab extrait à l'échelle de LTC contre 7,5t/hab en Bretagne et 6,7t/hab en France.
- Des carrières moins nombreuses mais industrialisées : 210 hectares occupés par les carrières.
- Seul le granit constitue une production compétitive à l'échelle nationale et internationale. Le reste sert aux besoins locaux : voiries, ferroviaires et amendement des sols notamment.

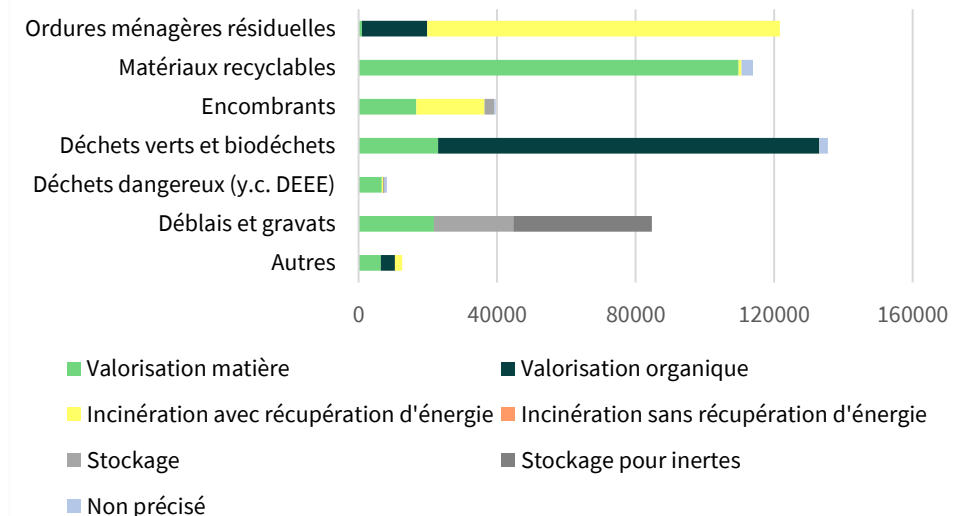
DES RESSOURCES ENCORE PEU EXPLOITÉES : LES DÉCHETS

Evolution de la production de déchets à LTC, SINOE



- Une production importante de déchets (**944 kg/habitant en 2019**) liée pour partie au modèle touristique du territoire qui produirait environ 40% des déchets (253 kg par visiteur), mais aussi liée à une politique en matière de collecte de déchets permettant de maximiser les collectes au niveau des entreprises ...
- Une production **en baisse de 5% sur 2 ans**
- Une valorisation importante des déchets ménagers mais peu de déblais et gravats.
- Des initiatives en matière de réemploi portées par une politique publique d'économie circulaire : Objèterie, recyclerie, locaux réemploi dans toutes les déchèteries, La P'tite Boutique...
- 33% des déchets inertes générés sur les chantiers sont réemployés en Côte d'Armor sur 1,7 millions de tonnes produits en 2012 (34% en France et 39% en Bretagne). Un taux important au regard des matériaux extraits des carrières.

Valorisation des déchets en Côtes d'Armor (SINOE)



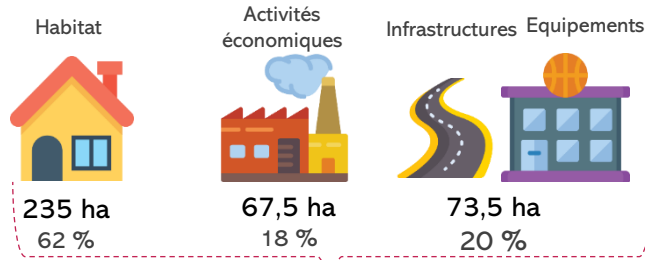
MAIS DES BESOINS EN RESSOURCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE NOMBREUX ET DÉLOCALISÉS

Pour demain, les ressources nécessaires sont inexistantes, inexploitées ou inexploitable sur le territoire renforçant ainsi la hausse de la dépendance vis-à-vis d'autres territoires pour les matières premières.

BESOINS	RESSOURCES LOCALES
<ul style="list-style-type: none"> • Construction de logements individuels principaux et secondaires • Aménagements urbains • Voiries 	<p>BETON ET CIMENT</p> <p>Indisponibilité locale de l'argile et du calcaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Informatique • Energies renouvelables • Mobilité électrique 	<p>MATERIAUX RARES</p> <p>Aucune carrière actuellement. Une carrière est en réflexion en Bretagne.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Objets du quotidien 	<p>MATERIAUX PLASTIQUES</p> <p>Aucune production pétrolière localement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Construction de bâtiments biosourcés 	<p>MATERIAUX BIOSOURCES</p> <p>Historiquement, peu de production locale. Le Trégor commerçait historiquement avec les territoires du Nord de l'Europe.</p>

QUELLE EST LA DYNAMIQUE DE CONSOMMATION D'ESPACE ?

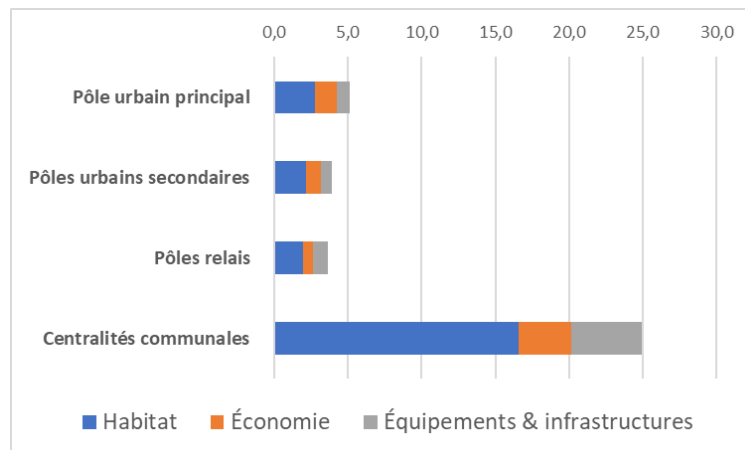
UNE CONSOMMATION D'ESPACE ANNUELLE DE 37,6 HA



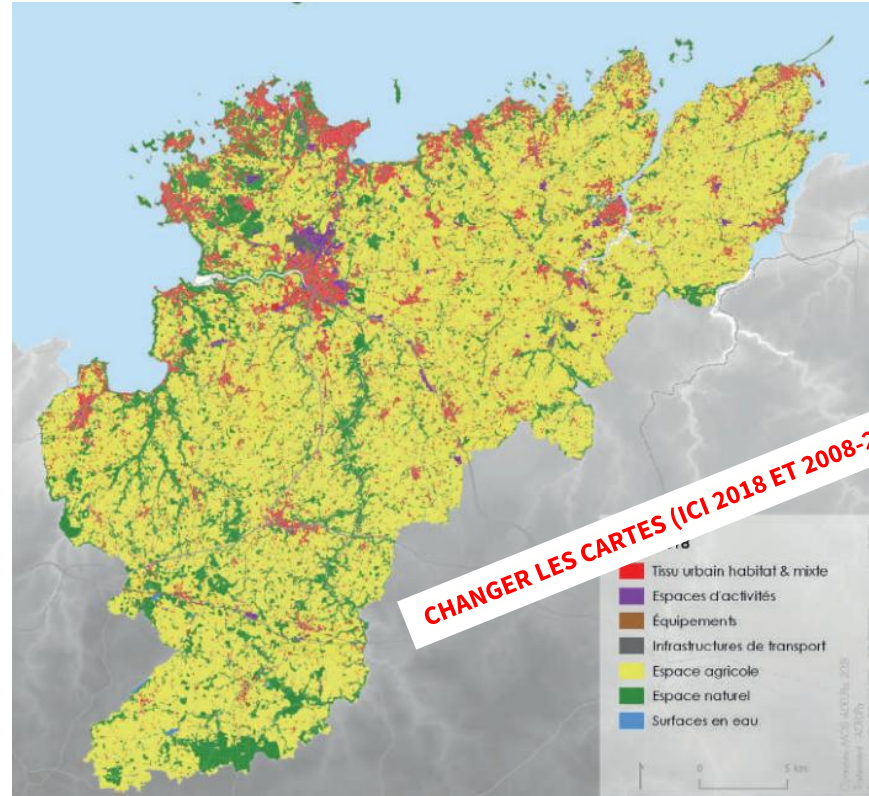
376 ha consommés entre 2011 et 2021
Soit 37,6 ha par an
Soit un peu plus de 3 ha tous les mois

- 376 ha de sols consommés sans aucun nouvel habitant accueilli dans le Trégor
- 9/10^e des espaces consommés étaient à usage agricole
- La maison individuelle représente 98 % de l'espace consommé par le développement de l'habitat
- Une plus forte consommation d'espaces dans les communes non pôles de typologie rurale (pôles identifiés par le SCoT)

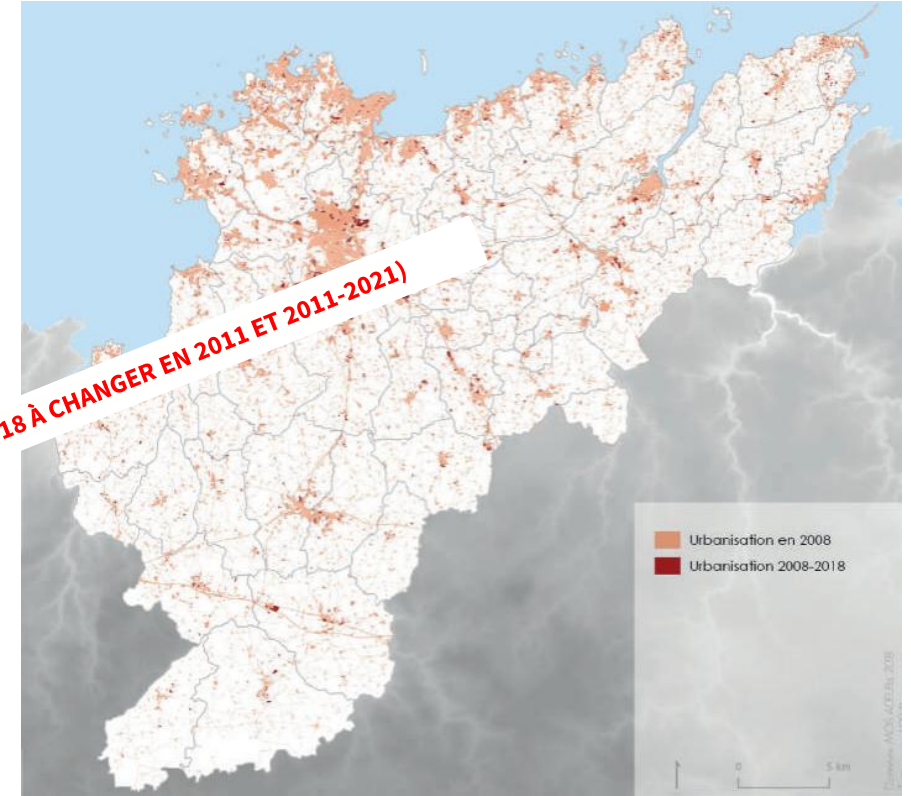
Consommation moyenne annuelle en ha des différentes typologies de communes par grands postes de consommation entre 2008 et 2018



OCCUPATION DU SOL EN 2021

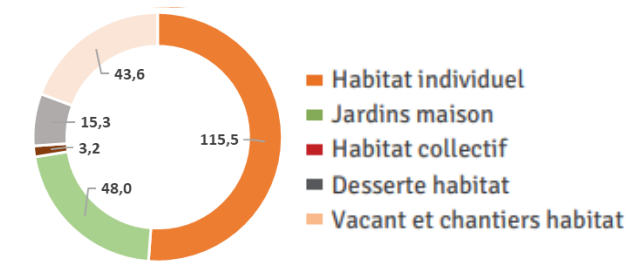


ÉVOLUTION DE L'URBANISATION ENTRE 2011 ET 2021



LA NÉCESSITÉ DE DIVERSIFIER LES LOGEMENTS PRODUITS

Typologie de l'espace urbanisé par l'habitat



À l'intérieur du poste « habitat », l'analyse détaillée de la fonction des espaces urbanisés montre la grande importance de la maison individuelle dans la consommation d'espace du Trégor. L'habitat individuel et ses jardins représentent, entre 2011 et 2021, 72 % de l'ensemble des espaces consommés par l'habitat, pour un total de 163,5 hectares en 10 ans, contre 1 % et 3,2 hectares pour la construction de logements collectifs, les dessertes et les chantiers (terrains aménagés en attente de constructions) représentant respectivement 26 % et 59 ha. Au total, le développement de l'habitat individuel est responsable de 98 % de l'espace consommé pour l'habitat. Le facteur explicatif est bien connu : la maison individuelle « classique », dans un lotissement peu dense en extension d'urbanisation, consomme beaucoup d'espace du fait des éléments annexes à son développement, avec ses jardins, ses voies de desserte, ses places de stationnement. La maison individuelle en diffus, hors périmètre de lotissement ou d'aménagement, consomme encore plus d'espace, la taille des parcelles concernées étant le plus souvent très généreuse.



L'analyse de la consommation d'espace présentée base sur le MOS Foncier (Mode d'Occupation du Sol), un outil développé par l'Adeupa et mis à disposition par la Région Bretagne. Le MOS Foncier décrit de manière fine la répartition de l'occupation du sol, à l'échelle cadastrale, à une date donnée et enfin qui permet de quantifier et qualifier les évolutions au cours d'une période donnée. Cette analyse couvre la période 2011-2021.

QUELS ENJEUX EN MATIERE DE RESSOURCES ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

RESSOURCES MINERALES ET BIOSOURCEES

- Des besoins en ciment et béton de plus en plus important malgré des matières premières inexistantes à l'échelle régionale
- Une production de déchets ménagers très importante
- Une production importante de déchets de BTP à l'échelle régionale mais peu valorisée
- Des matériaux biosourcés présents sur le territoire mais peu ou pas exploités
- Une ressource en bois historiquement limitée
- Une filière de réemploi émergente mais peu structurée

RESSOURCE EN EAU

- Des masses d'eau superficielles et souterraines, sensibles aux nitrates et aux pesticides
- Les masses d'eau dites de transition sont en mauvais état global du fait d'indicateurs écologiques non conformes (présence d'algues et faible quantité de poissons)
- Des cours d'eau très sensibles aux pesticides et dégradés par des stations d'épuration non-conformes
- Une gestion de l'assainissement non collectif peu efficient
- Un rendement des réseaux d'eau potable relativement modeste, notamment dans le tissu rural
- Des sites de pêche nombreux sur le territoire mais globalement déconseillé ou interdite au ramassage en prévention d'éventuelles pollutions

RESSOURCES EN SOL

- La maison individuelle représente 98 % de l'espace consommé par le développement de l'habitat
- Une plus forte consommation d'espaces dans les communes non pôles de typologie rurale (pôles identifiés par le SCoT)

ENJEUX IDENTIFIÉS

RESSOURCE MINERALES ET BIOSOURCEES

- **Maintien d'une filière de production de roches meubles à destination des besoins locaux, particulièrement en matériaux de construction**
- **Développement d'un urbanisme plus sobre en ressources, en matériaux, particulièrement en matériau béton et ciment, non disponible localement**
- **Réduction de la production de déchets ménagers et renforcement des valorisations matière et organique**

RESSOURCE EN EAU

- **Renforcement de la qualité globale des masses d'eau du territoire**
- **Poursuite de la mise en conformité des stations d'épuration**
- **Maintien de la qualité et la quantité d'eau potable disponible**
- **Maintien de la qualité des eaux de baignade**
- **Renforcement de la qualité des eaux de pêches à pied et conchylicoles**
- **Maintien d'une activité agricole industrielle peu consommatrice d'eau**
- **Anticipation des conséquences de la crise climatique sur le cycle de l'eau et les usages que le territoire en fait**
- **Poursuite des politiques locales en matière de besoins/ressources en eau (études HMUC)**

RESSOURCES EN SOL

- **Maitrise de la consommation d'espace et lutte contre l'artificialisation des sols**
- **Changement du modèle de développement urbain qui fait, pour l'instant, la part belle à l'habitat individuel, fortement consommateur de ressources dont la ressource foncière.**



CHAQUE ANNÉE, POUR RÉPONDRE À SES MODES DE VIE ET AU DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE, UN HABITANT DE LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ CONSOMME DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT :

AGIR SUR LA SOBRIÉTÉ

EAU POTABLE	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	MATERIAUX DU QUOTIDIEN	ALIMENTATION	ENERGIE	SOLS
77 m ³ consommés/habitant	8,9 T produit	1 000 kg produits	4 300 m ² de surfaces agricoles	21 MWh consommés	3,8 m ² urbanisés/habitant



AGIR SUR L'EFFICACITÉ

EAU POTABLE	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	MATERIAUX DU QUOTIDIEN	ALIMENTATION	ENERGIE	SOLS
11 m ³ perdus/habitant	2,8 T de déchets	944 kg de déchets	4 600 m ² de surface agricole locale et durable	12 MWh d'énergies fossiles consommées	37,5 ha de sols nouvellement consommés par an sans gain d'habitants

RESILIENCE



QUELLES SONT LES VULNÉRABILITÉS DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ?

UNE POLLUTION POTENTIELLE DES SOLS

DEFINITION

Les **sites BASOL** correspondent à des sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant à une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Les **sites BASIAS** font partie de l'inventaire des sites industriels ou de services, anciens ou actuels, ayant eu une activité potentiellement polluante.

La loi ALUR a mis en place les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS), qui sont élaborés par l'Etat sur les secteurs où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sol et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.



621 sites BASIAS sont recensés au droit du territoire de Lannion-Trégor Communauté, répartis sur l'ensemble de l'intercommunalité mais particulièrement concentrés dans le tissu urbain de **Lannion qui concentre près de 20% des sites**. Perros-Guirec (54 sites), Trégastel (26 sites), Plougrescant (26 sites) et Trébeurden (25 sites) en possèdent plusieurs.



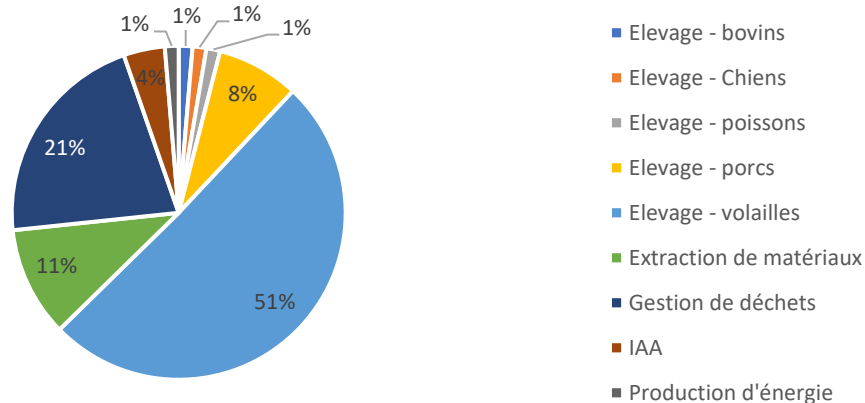
L'arrêté préfectoral portant sur la localisation des secteurs d'information sur les sols (SIS) sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté en date du 24 août 2020 précise que **139 sites sont référencés sur 58 communes du territoire**. Plougrescant, Pleumeur-Bodou, Perros-Guirec, Trégastel et Pleubian concentrent un tiers des sites pollués.

UN RISQUE INDUSTRIEL PONCTUELLEMENT PRÉSENT



234 Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ont été recensées sur le territoire intercommunal, dont 75 sont sous le régime de l'autorisation. Aucun site SEVESO seuil haut n'est répertorié.

Typologie des ICPE soumises à autorisation, Géorisques, 2020



Certains sites industriels sont identifiés comme Installations inscrites au registre des émissions polluantes (IREP). Elles sont au nombre de 43 dont 20 font l'objet d'un suivi. Les deux-tiers sont des industries et un tiers concerne des élevages. Aucune station d'épuration n'est concernée. Plus précisément, parmi les 20 IREP faisant l'objet d'un suivi, la quasi-totalité des industries sont issues de la filière de traitement des déchets. Pour les élevages, il s'agit presque exclusivement d'élevage porcin.

DES AXES DE TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES ET DES ZONES CONCERNÉES PAR DU BRUIT



Sur le territoire, plusieurs axes sont considérés comme à risque :

- La RN12 traversant d'Est en Ouest le territoire ;
- L'axe ferroviaire Paris-Brest.

De plus, plusieurs canalisations de gaz traversent le territoire et génèrent un risque pour les bâtis et infrastructures actuelles et futures. Sont recensés ainsi les gazoducs suivants :

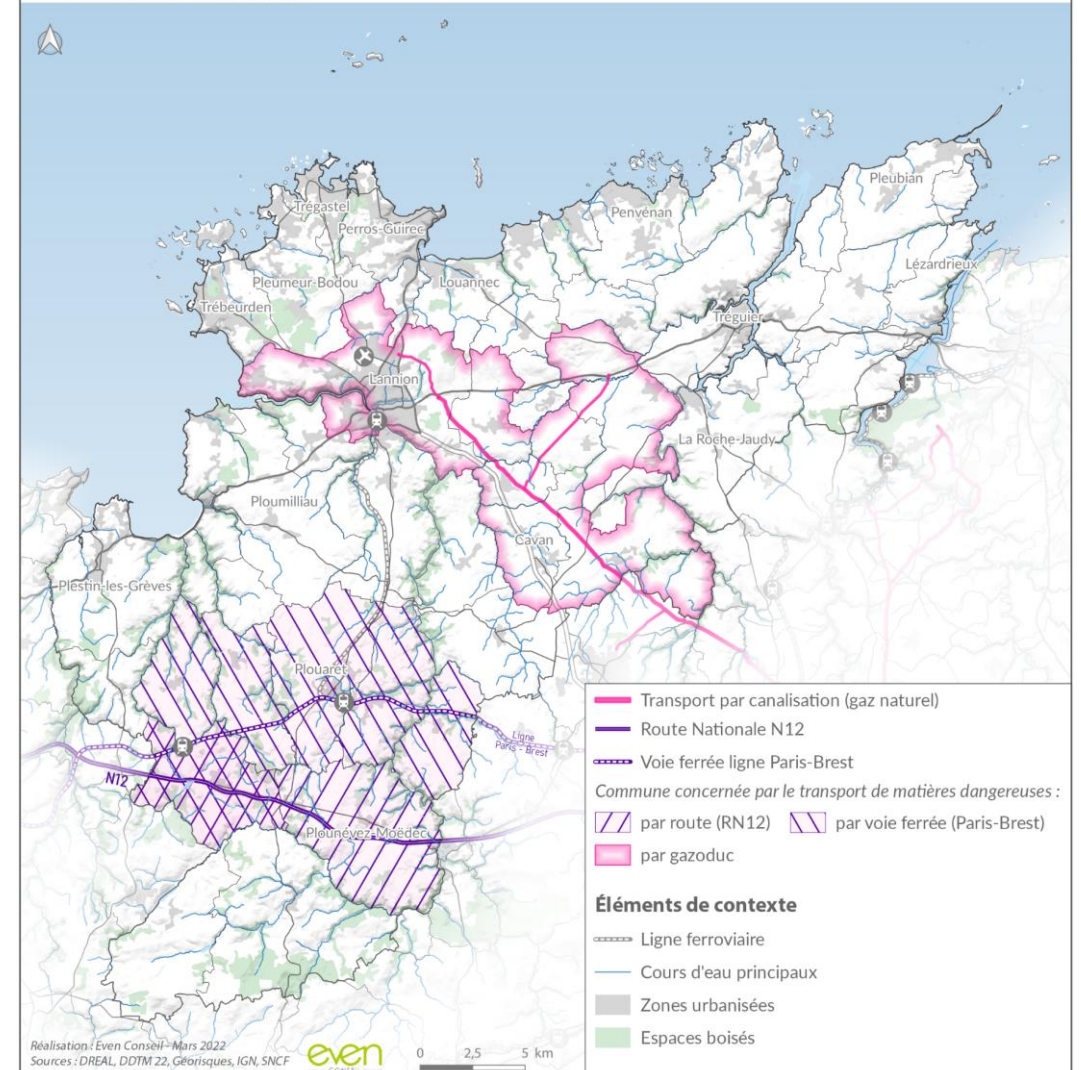
- Canalisation « Saint-Donnan – Lannion » ;
- Branchement « Branchement de Coatréven » ;



Le territoire de Lannion-Trégor Communauté accueille un aéroport. Les communes de Lannion et de Pleumeur-Bodou sont concernées par les nuisances sonores et doivent donc appliquer le Plan d'Exposition au Bruit, arrêté le 10 janvier 2007, précisant les modalités d'urbanisation.

Le transport de matières dangereuses

Lannion-Trégor Communauté

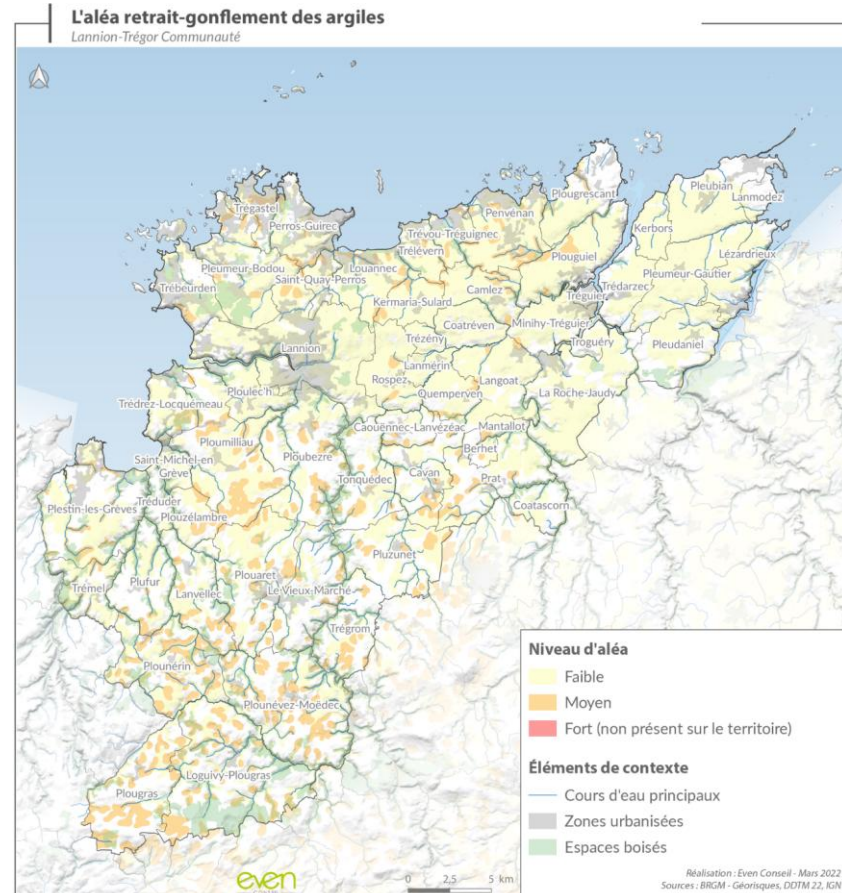


QUELLES SONT LES VULNÉRABILITÉS DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ? FACE AUX RISQUES NATURELS

UN NIVEAU FAIBLE À MOYEN D'ALÉA RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES, FORTEMENT RENFORCÉ PAR LA CRISE CLIMATIQUE

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (en période humide) et des tassements (en période sèche) pouvant avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles.

- Actuellement, le nord de la communauté d'agglomération est presque exclusivement concerné par l'aléa retrait-gonflement des argiles selon un niveau faible. Au sud, ce sont principalement les vallées qui sont concernées avec un pastillage dans les zones très humides où le niveau est jugé moyen.
- A l'avenir, la crise climatique devrait multiplier par 6 les conséquences liées à l'aléa retrait-gonflement des argiles. Seront particulièrement concernés l'ensemble des bâtiments sans fondations : bâtiments anciens, bâtiments historiques et bâtiments patrimoniaux. Seront également concernés les bâtiments actuels qui malgré l'existence de fondations, ne sont pas adaptés à un renforcement conséquent des risques..



UNE MAJEURE PARTIE DES RISQUES NATURELS EN LIEN DIRECT AVEC L'EAU

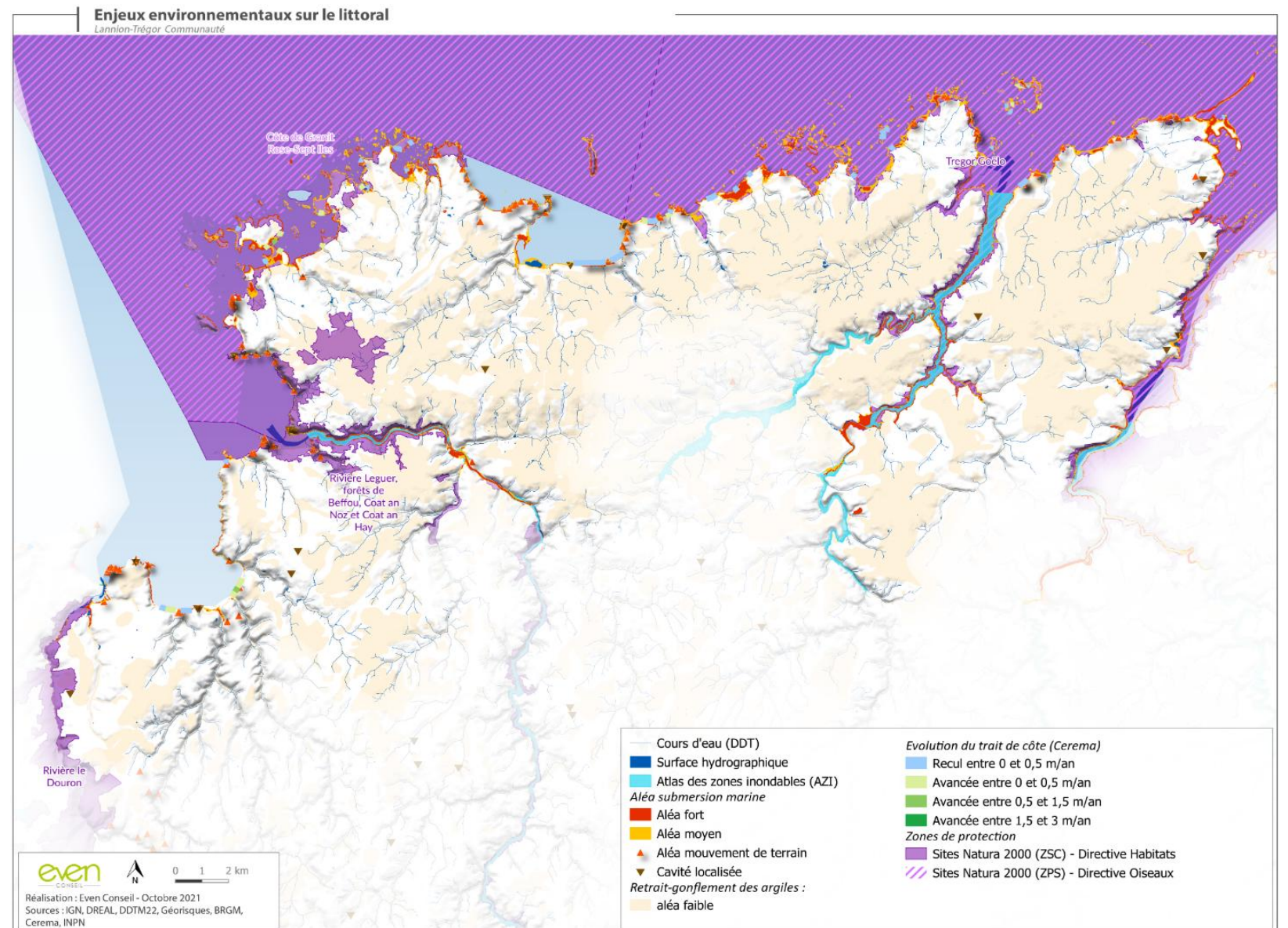
Sur le territoire de Lannion Trégor Communauté, quatre Atlas de Zones Inondables (AZI) :

- AZI 3 S.M (juin 2004)
- AZI Trieux (avril 2004)
- AZI Guindy-Jaudy (septembre 2004)
- AZI Léguer (mars 2004).

Le Sud-Est du territoire (limite intercommunale) est concerné par le périmètre d'application du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de Belle-Isle en Terre.

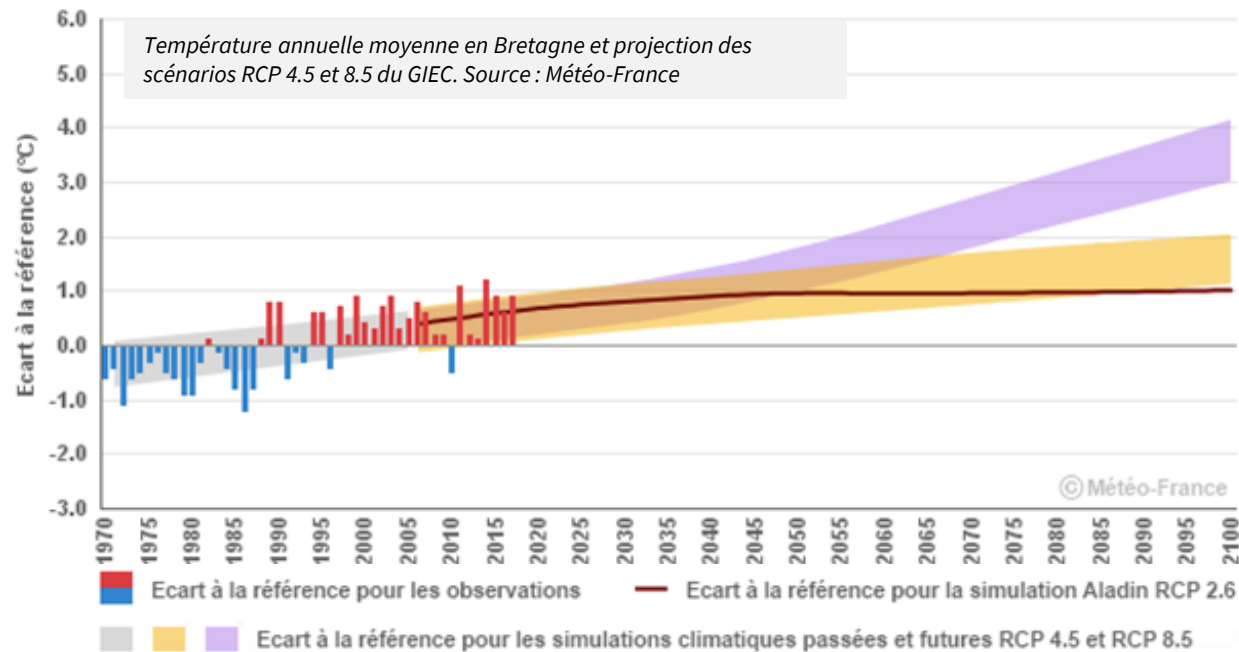
UNE FRANGE LITTORALE CONCERNÉE PAR DES RISQUES SPÉCIFIQUES

Lannion-Trégor Communauté possède, en partie Nord-Ouest du territoire, des espaces soumis aux différents phénomènes littoraux : submersion marine, évolution du trait de côte, mouvements de terrain... Des risques aggravés par le réchauffement climatique, actuellement et demain.



QUELS ENJEUX ASSOCIES AUX PROJECTIONS CLIMATIQUES LOCALES ?

UNE HAUSSE DES TEMPÉRATURES MOYENNES EN BRETAGNE



Quelles évolutions projetées du climat breton ?

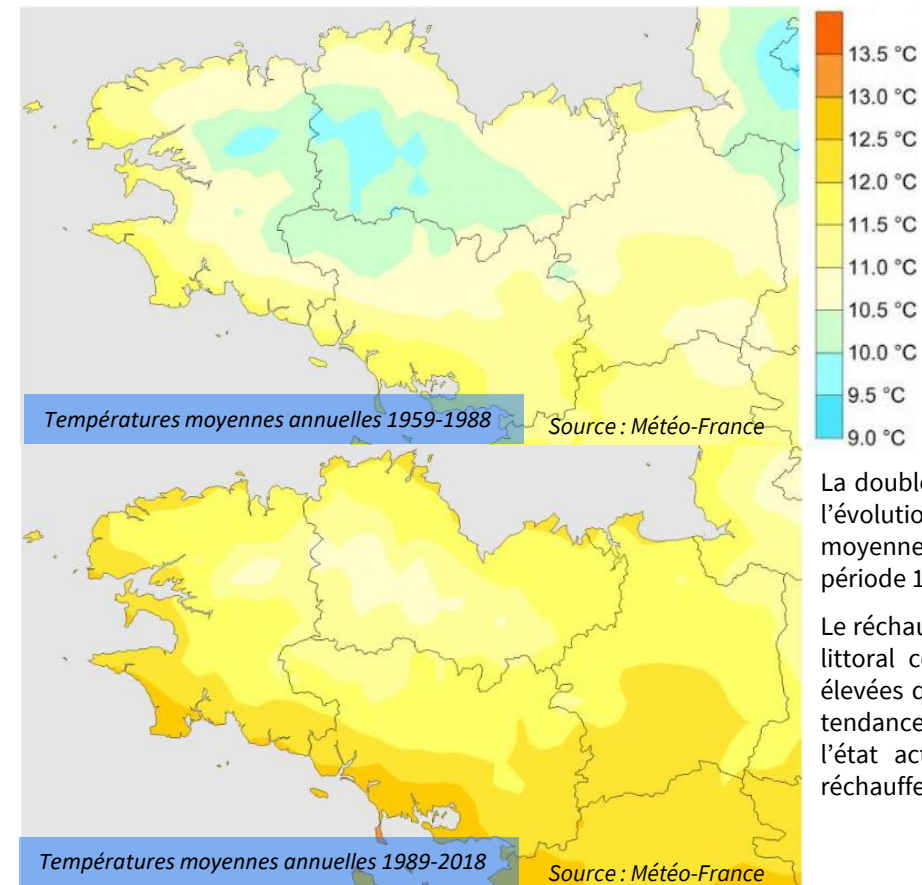
- Les projections du GIEC sur les évolutions climatiques au XXI^{ème} siècle montrent selon plusieurs scénarios de l'évolution du forçage radiatif de la Terre qui traduit une augmentation des températures à 2100 (par rapport au niveau préindustriel) comprises entre +1°C (scénario RCP 2.6) et envolée à +4°C (scénario RCP 8.5).

Les scénarios RCP (« Representative Concentration Pathways ») figurent l'évolution du réchauffement climatique selon les efforts de réduction des émissions de GES consentis par les sociétés humaines.

RCP 2.6 est le scénario le plus optimiste à très faibles émissions, basé sur d'importants efforts de réduction des GES. RCP 8.5 est le scénario le plus pessimiste, il représente la poursuite de la tendance actuelle à l'augmentation des émissions de GES.

- Aucun scénario ne prévoit d'évolution notable des précipitations annuelles pour la Bretagne à l'horizon de la fin du siècle, et ce quelle que soit la saison. Seul l'équilibre saisonnier sera bouleversé.
- Plus de journées chaudes ; la croissance de la fréquence et de la durée des canicules.
- Moins de jours de gel ; des hivers plus doux en tendance, des étés plus chauds.

UN BOULEVERSEMENT DES CONDITIONS PÉDOCLIMATIQUES QUI AFFECTE L'ÉQUILIBRE DES ÉCOSYSTÈMES



La double carte ci-contre représente l'évolution des températures moyennes en Bretagne entre la période 1959-1988 et 1988-2018.

Le réchauffement est général mais le littoral connaît des moyennes plus élevées que le Centre-Bretagne, une tendance amenée à se poursuivre en l'état actuel de la lutte contre le réchauffement climatique.

- Les bouleversements biotiques (maladies, nuisibles...) et abiotiques (climat, météo, humidité, tous les paramètres d'un écosystème donné) bousculeront les aires de répartition de la biodiversité.
- L'augmentation moyenne des températures est plus rapide que l'adaptation naturelle des espèces, l'arrivée de maladies et de ravageurs accentue le dépérissement des essences et les épizooties.
- Des essences forestières menacées : le chêne pédonculé, le châtaignier et le hêtre. Des opportunités pour d'autres essences : le chêne vert et le pin notamment.
- Certaines cultures amenées à disparaître, une opportunité pour de nouvelles semences.

LE TERRITOIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET À L'ACCROISSEMENT DES ALÉAS

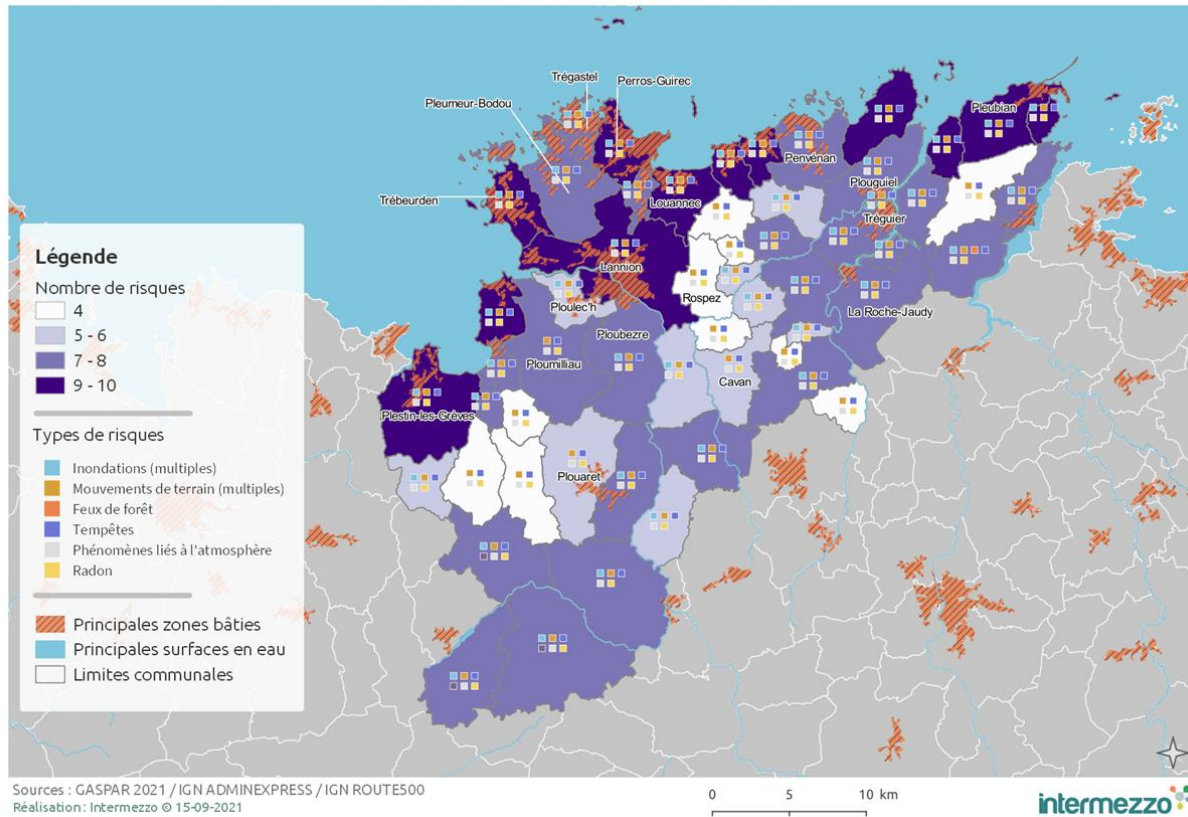
- 287 arrêtés de catastrophe naturelle depuis 1982, chaque commune concernée. Une majorité d'arrêtés émis pour inondation, submersion ou coulée de boue.
- Une prise en compte insuffisante des risques dans les politiques publiques : aucune commune du territoire n'est dotée d'un Plan de Prévention des Risques, qui serait à prendre en compte lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.

- L'élévation du niveau de la mer, qui engendre submersion et érosion du linéaire côtier
 - Le renforcement des vents violents, qui viennent accentuer le risque de submersion lors des tempêtes
- L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes renforce la vulnérabilité des installations et activités humaines.

QUELLE VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES NATURELS ?

DES RISQUES DE SUBMERSION ET D'INONDATION CROISSANTS QUI FONT PESER UNE PRESSION ACCRUE SUR LE TERRITOIRE

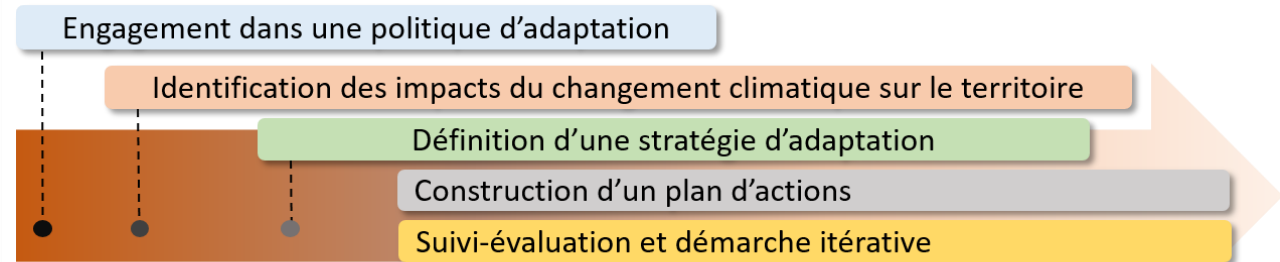
Exposition aux risques climatiques - Lannion-Trégor Communauté



Quels enjeux face aux risques climatiques ?

- Les sites balnéaires du Nord-Ouest (plages, zones de commerce) sont fortement vulnérables.
- Plusieurs infrastructures et installations sont déjà menacées (quais des ports, routes, campings) lors d'épisodes hivernaux.
- La conjonction de forte mer et de vives eaux génère des situations préoccupantes.

QUELLE ADAPTATION FACE AUX ALÉAS POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT ?



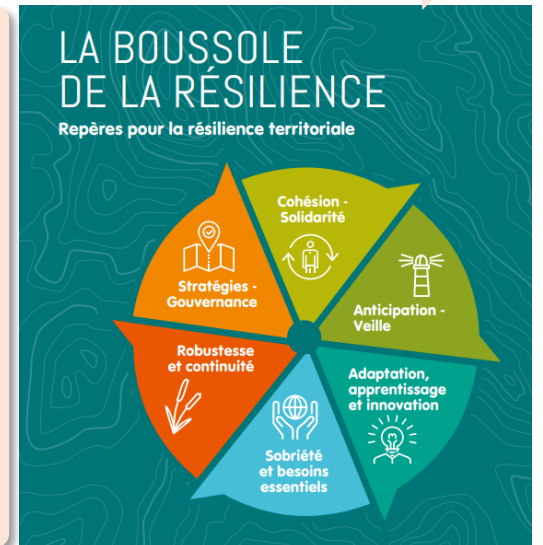
La « boussole de la résilience » du Cerema guide une approche résiliente de l'aménagement pour adapter le territoire à une augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité des événements extrêmes et des risques naturels qu'ils engendrent.

❖ Comment prioriser entre les enjeux sectoriels ?

En considérant leur degré de vulnérabilité et les leviers de leur adaptation, d'une part, leur importance stratégique pour le territoire (les emplois, les ressources, etc.), d'autre part.

❖ Quel scénario d'adaptation pour quels investissements ?

Quels arbitrages stratégiques sur les différents enjeux entre une stratégie de défense et une stratégie de repli-abandon, en passant par toutes les options de reconfiguration-adaptation du territoire et de ses activités ?



Des démarches sectorielles pour l'adaptation :

- Alimentation durable : le projet alimentaire territorial implique l'ensemble des acteurs locaux, de la production à la consommation, pour relocaliser le cycle production-consommation.
- Protection du littoral contre la submersion dans le cadre de la compétence GEMAPI avec la prise en gestion de 3 ouvrages côtiers de protection.
- Adaptation des cultures : essai de nouvelles semences, de nouvelles techniques de culture. Exemple de la station d'expérimentations Terre d'Essais

LA RESSOURCE EN EAU MENACÉE PAR LES USAGES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Des besoins et prélèvements en augmentation qui provoquent un stress sur la ressource et la remontée irréversible du biseau salé.
- Des activités de maraîchage littoral au nord du territoire déjà confrontées à des problèmes d'approvisionnement en eau.
- La pression touristique estivale est couplée au besoin agricole saisonnier qui menace structurellement l'approvisionnement du territoire.



Vers une croissance des situations d'étiage et de stress hydrique sur le territoire.



90% de l'eau prélevée sur le territoire l'est en surface.



Une piézométrie et des débits de cours d'eau déjà en baisse.



L'afflux touristique estival double la population du territoire.

QUELS ENJEUX DE VULNERABILITE ?

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Des risques liés à la production industrielle limités pour les populations du fait d'une localisation des ICPE globalement en dehors du tissu urbain
- Les installations radioélectriques sont conformes aux réglementations en vigueur
- Il y a la présence de risques de feux de forêt limités du fait d'une superficie en bois limitée, de risques technologiques liés aux barrages maîtrisés, et de risques liés au transport de matière dangereuse maîtrisés
- Un renforcement des connaissances sur l'état de pollution des sols du fait de la mise à jour des SIS
- Des risques agro-industriels sources de pollutions des sols et milieux aquatiques en zones rurales sont recensés sur le territoire
- Les principales villes, parmi lesquelles Lannion, sont sujettes aux pollutions des sols (sites Basias, Basols)
- Evolution constatée localement du réchauffement climatique depuis quelques décennies : sécheresses, canicules, évolution des saisons, ...
- Evolution constatée localement des effets de la crise climatique : mortalité, dégradation de la qualité de vie, perte de biodiversité, baisse des rendements agricoles, pression sur l'eau, dégradation des pêches et production conchylicole, eutrophisation des milieux ...

ENJEUX IDENTIFIÉS

ZONES LITTORALES ET ESTUARIENNES :

- Réduction de vulnérabilité des populations et des biens soumis aux risques de submersions marines

VALLÉES :

- Réduction des risques de vulnérabilité des populations et des biens soumis aux risques d'inondation par crue (uniquement sur Lannion)

ESPACES DE MARAIS ET DE VALLÉES :

- Réduction des risques de vulnérabilité des populations et des biens soumis aux risques naturels liés aux sols : mouvements de terrain, argiles et cavités

LA CRISE CLIMATIQUE

- Prise en compte de l'évolution des effets de la crise climatique et des vulnérabilités territoriales :
 - Réduction des fragilités des fonctionnalités écologiques
 - Adaptation des paysages
 - Accompagnement des activités économiques, particulière agricoles, maritimes et conchylicoles
 - Prise en compte des évolutions attendues en matière de santé publique et de qualité de vie
 - Prise en compte de l'évolution des risques naturels à long terme
 - Anticipation des externalités négatives attendues du fait de l'attractivité résidentielle et touristique renforcée

IDENTITES



www.lannion-tregor.com

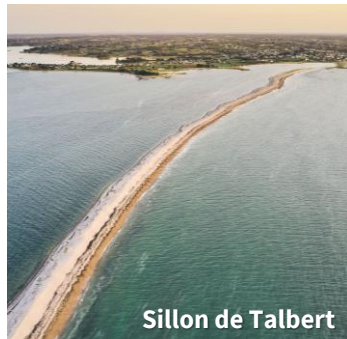


QUELLES SONT LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE ?

UN SOCLE GRANITIQUE QUI DONNE SON RELIEF AU PAYSAGE

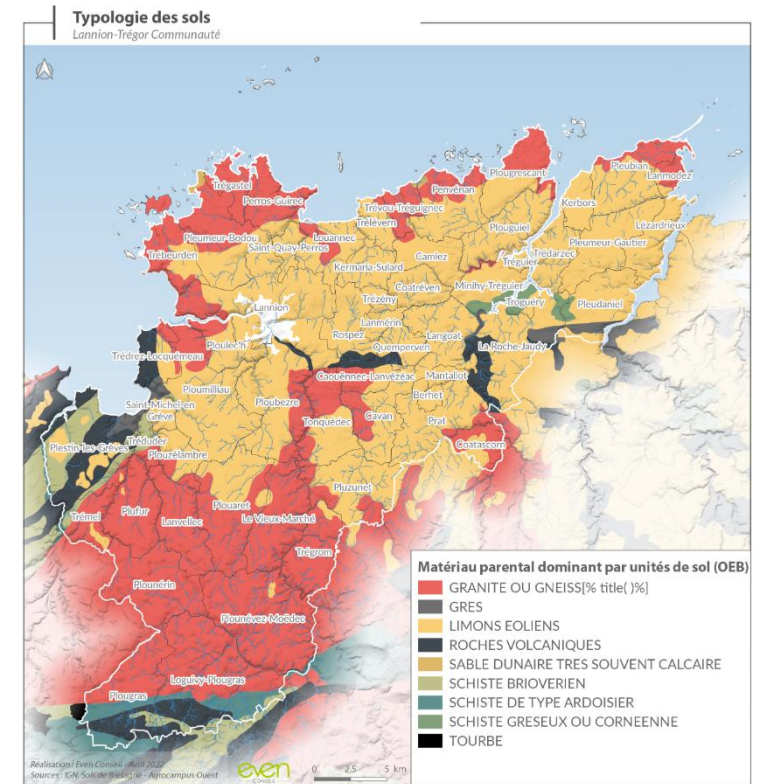
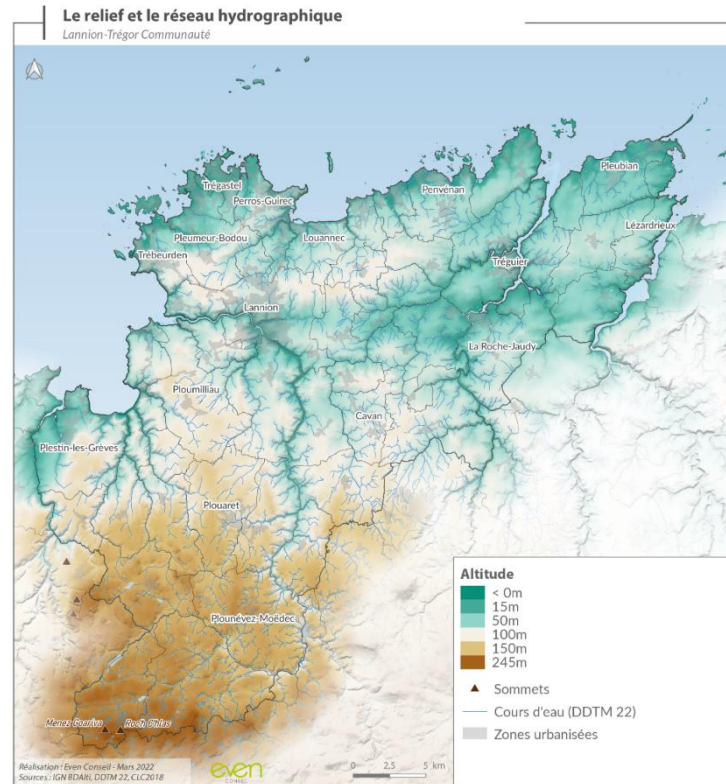


Côte de Granit Rose

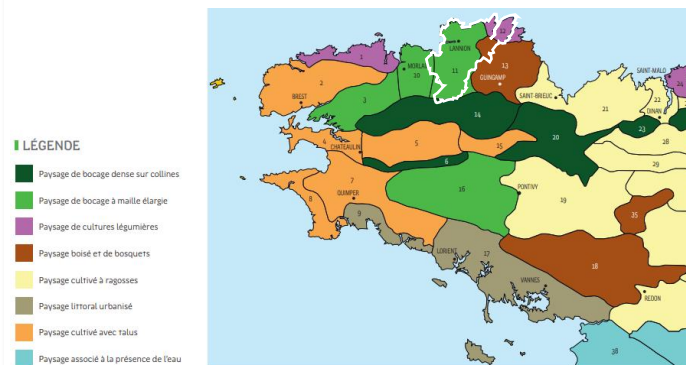


Sillon de Talbert

- Le profil du territoire est issu de l'érosion du Massif Armoricain. Le socle majoritairement granitique a été creusé par un dense réseau hydrographique, conduisant à la création des vallées encaissées qui traversent les plateaux depuis les Monts d'Arrée vers la mer.
- Les dynamiques hydrogéologiques sont à l'origine d'éléments paysagers remarquables, qui font la renommée du territoire, tel la côte de granit rose ou encore le sillon de Talbert.
- En surface, la composition variée des sols, combinée aux variations de relief et de climat offre une diversité paysagère, qui permet de détacher plusieurs unités de paysages.



UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR DEUX GRANDS ENSEMBLES PAYSAGER

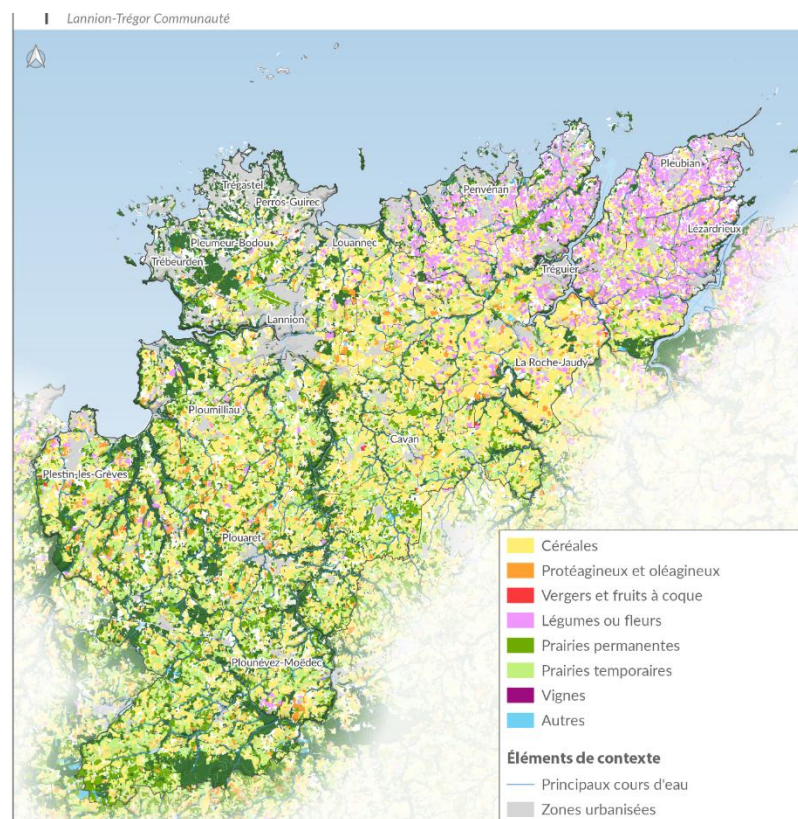


Carte des ensembles paysagers bretons - source : Bretagne-environnement.fr

Ces grandes caractéristiques géologiques et de relief permettent de distinguer de grands ensembles paysagers à l'échelle de la Bretagne.

Le territoire de Lannion Trégor Communauté est concerné majoritairement par deux de ces grands ensembles :

- Le paysage de bocage à mailles élargies;
- Le paysage de cultures légumières.



UNE DIVERSITÉ DE PAYSAGES ISSUE D'UNE LONGUE HISTOIRE D'OCCUPATION HUMAINE

- Au-delà des différences naturelles liées au relief et à l'hydrographie, les pratiques humaines ont façonné le paysage au fil des siècles : développement du système bocager pour séparer les cultures, édification d'édifices religieux ou de demeures seigneuriales, petit patrimoine lié aux productions locales etc. L'arrivée du chemin de fer à Lannion a également durablement marqué le paysage du territoire, entraînant la balnéarisation de la côte.
- Sur les dernières décennies, les pratiques urbaines ont eu tendance à banaliser le paysage avec une extension de la ville sur les terres agricoles et naturelles. La dynamique générale du lotissement et de la grande surface de la fin du XXème siècle n'épargne pas le territoire et, au-delà des problématiques de consommation d'espace et d'artificialisation des sols, pose la question du traitement des franges urbaines et des entrées de ville. Ces secteurs de transition sont particulièrement sensibles au sujet de l'intégration des constructions dans leur environnement et portent de forts enjeux paysagers en tant que porte d'entrée des communes.

QUELLES SONT LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PAYSAGE ?

DES UNITÉS PAYSAGÈRES IDENTIFIÉES EN FONCTION DE L'OCCUPATION DU SOL, DU RELIEF ET DE COMPOSITIONS ÉCO-PAYSAGÈRES



Une première unité est dédiée au littoral, qui elle-même se découpe en plusieurs séquences : baie de Lannion, côte de granit rose, côte des ajoncs d'or. Cette partie du territoire bénéficie de nombreuses protections environnementales, au titre du paysage ou de la biodiversité mais est également soumise à de fortes pressions humaines.



Le plateau légumier se distingue au Nord-Est du territoire, par la spécificité de son agriculture et par son bocage typique à talus nus. Les sols limoneux et la proximité du littoral offrent en effet les conditions idéales pour la culture maraîchère. La valeur agronomique des terres les protège dans une certaine mesure de l'urbanisation.



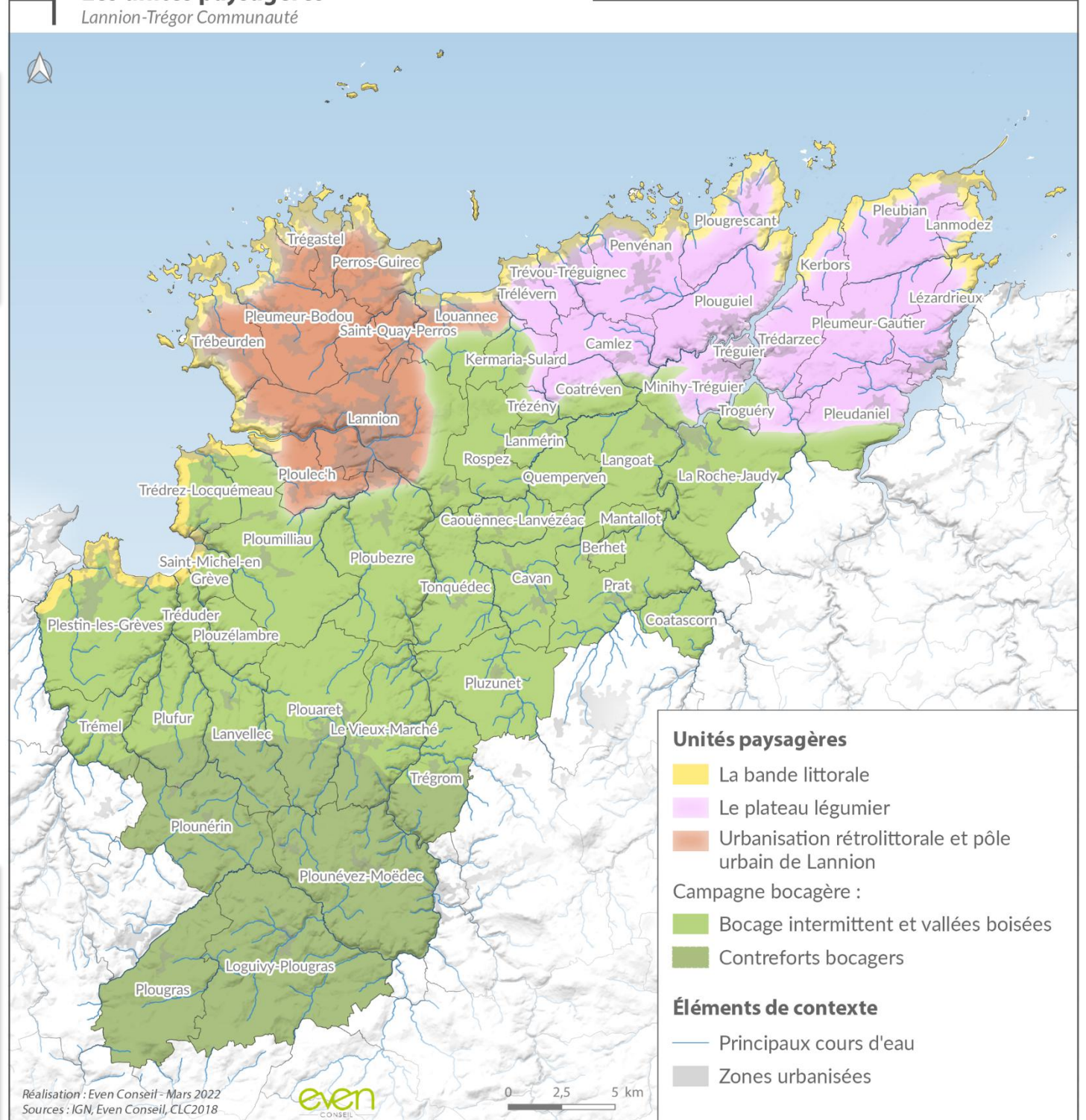
La partie du territoire entre la côte et Lannion est distinguée des autres secteurs du territoire par sa forte urbanisation, qui est liée à la présence de la ville centre et la proximité de la mer, qui rendent ce secteur particulièrement attractif.



Le reste du territoire est regroupé sous une même unité paysagère, intitulée « campagne bocagère ». Des sous-unités paysagères peuvent toutefois y être distinguées : au Sud du territoire, le relief plus marqué et la pauvreté des sols ont contribué au maintien des prairies et du bocage. Cette différence de densité dans le bocage, ajouté à la variation de relief permet de distinguer la sous-unité des « contreforts bocagers » de celle du « Bocage intermittent et vallées boisées ».



Les unités paysagères Lannion-Trégor Communauté



Unités paysagères

- La bande littorale
- Le plateau légumier
- Urbanisation rétro littorale et pôle urbain de Lannion

Campagne bocagère :

- Bocage intermittent et vallées boisées
- Contreforts bocagers

Éléments de contexte

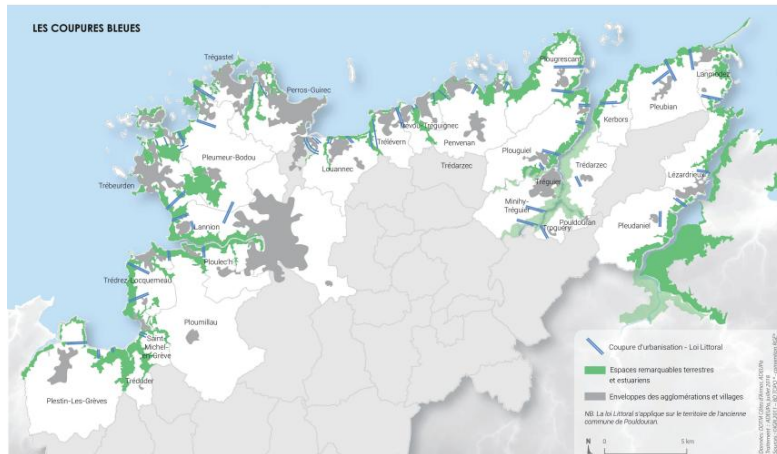
- Principaux cours d'eau
- Zones urbanisées

L'INTERFACE VILLE-CAMPAGNE, QUELS PAYSAGES ?

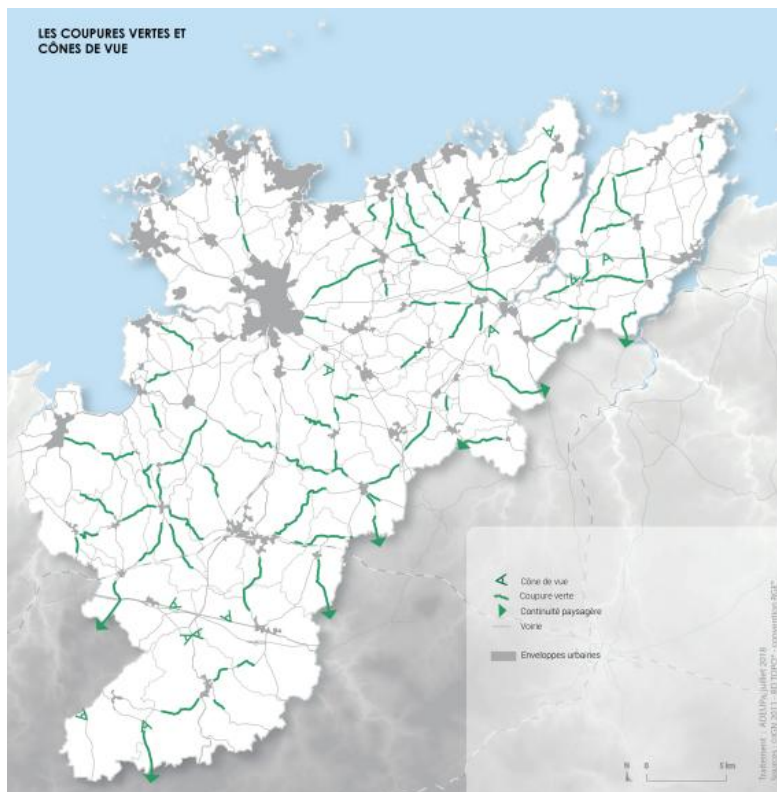
FRANGE URBAINE, UN PAYSAGE PEU QUALITATIF A L'INTERFACE DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE

- L'étalement urbain a pour conséquence l'urbanisation progressive des espaces agricoles et naturels, repoussant toujours plus loin les limites du milieu urbain.
- Certaines constructions et opérations urbaines en extension de villes, villages ou hameaux et visibles depuis les voies routières, ne respectent pas toujours les implantations traditionnelles et causent une dégradation du paysage des franges du fait d'un défaut d'intégration au paysage environnant.
- Les ensembles insulaires de bâtis visibles de loin ou encore l'hétérogénéité de styles architecturaux peuvent entrainer une dysharmonie et desservir la qualité des franges urbaines.

LES COUPURES D'URBANISATION : ESPACE DE RESPIRATION PAYSAGÈRE



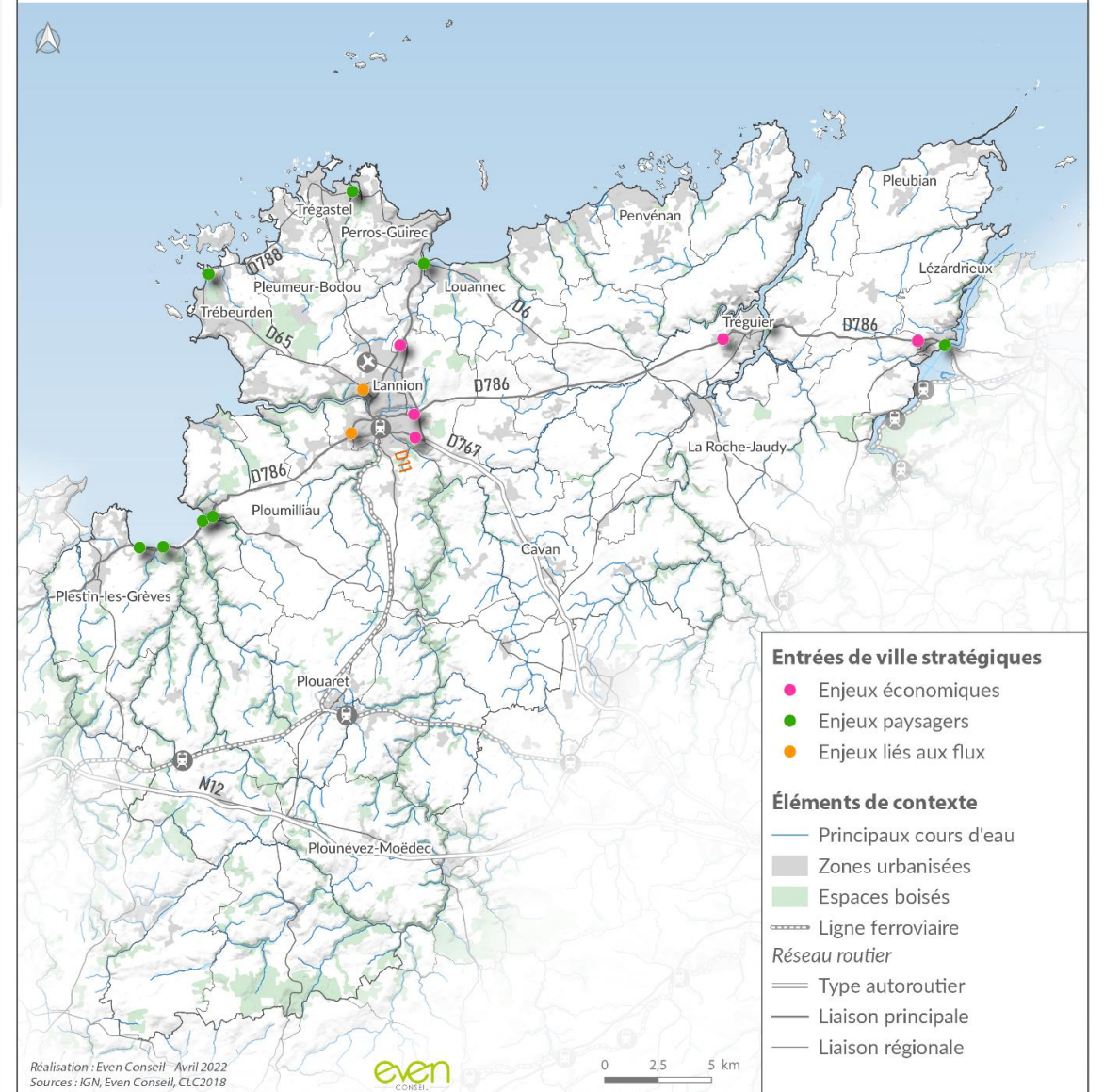
- Les coupures vertes et les coupures bleues, définies dans le cadre de la loi littoral, constituent des espaces de respiration paysagère au sein d'un tissu urbain qui poursuit une artificialisation des sols souvent linéaire, le long des principaux axes.



- Il est attendu le maintien des espaces naturels et agricoles le long des coupures identifiées dans le SCOT.

LES ENTREES DE VILLE, UN DEFI DE MONTEE EN QUALITE PAYSAGERE

Les entrées de ville Lannion-Trégor Communauté



- Objectif d'une intégration paysagère des ensembles urbains
- Objectif de maintien du panoramas paysagers et de sa valorisation
- Objectif de renforcement qualitatif des ensembles économiques : volume, couleur, publicité...

Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Les dynamiques hydrogéologiques sont à l'origine d'éléments paysagers remarquables, qui font la renommée du territoire, telle la côte de granit rose ou encore le sillon de Talbert
- Le territoire est marqué par deux grands ensembles paysagers (paysage de bocage à mailles élargies ; paysage de cultures légumières)
- Les pratiques urbaines ont eu tendance à banaliser le paysage avec l'extension de la ville sur les terres agricoles et naturelles. Ce qui conduit au mitage, auquel participent également les constructions agricoles
- Certains secteurs recensent une perte de densité bocagère
- Les talus tendent à disparaître sur le territoire au même titre que les haies bocagères

ENJEUX IDENTIFIÉS

Bande littorale

- Maîtrise de l'urbanisation
- Maintien des coupures urbaines
- Préservation des cônes de vue sur la mer et la côte depuis les principales voies qui longent le littoral

Plateau légumier

- Maintien du bocage de talus-nu
- Maintien de la dominance de l'agriculture maraîchère
- Intégration des structures bâties liées à l'agriculture (serres)
- Maîtrise de l'urbanisation, en particulier à l'approche du littoral

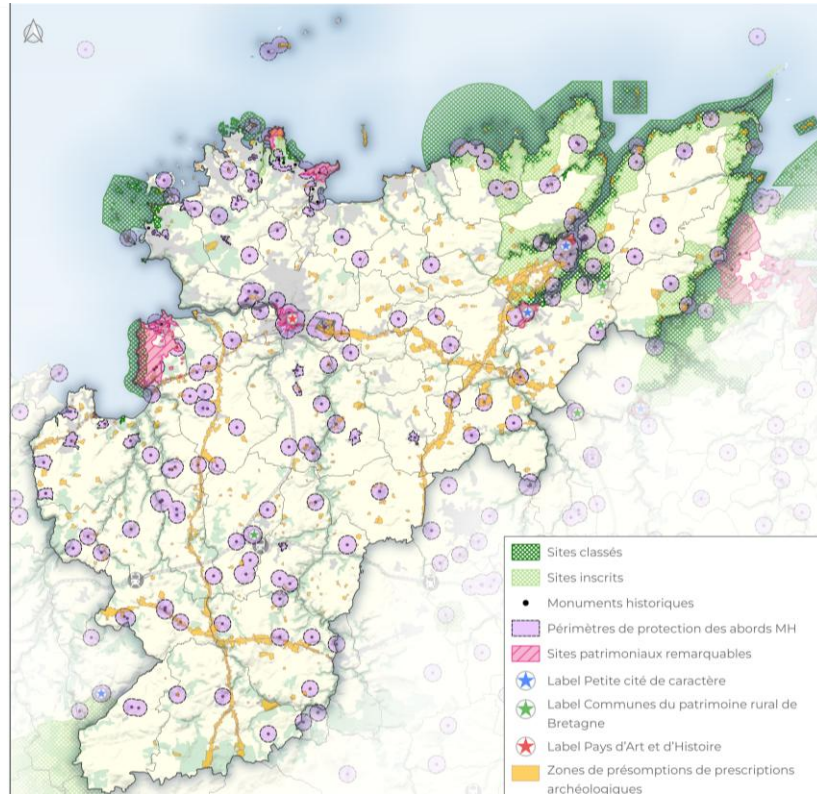
Urbanisation rétro-littorale et pôle urbain de Lannion

- Maîtrise de l'urbanisation
- Maintien des coupures urbaines
- Maintien du bocage

Campagne bocagère

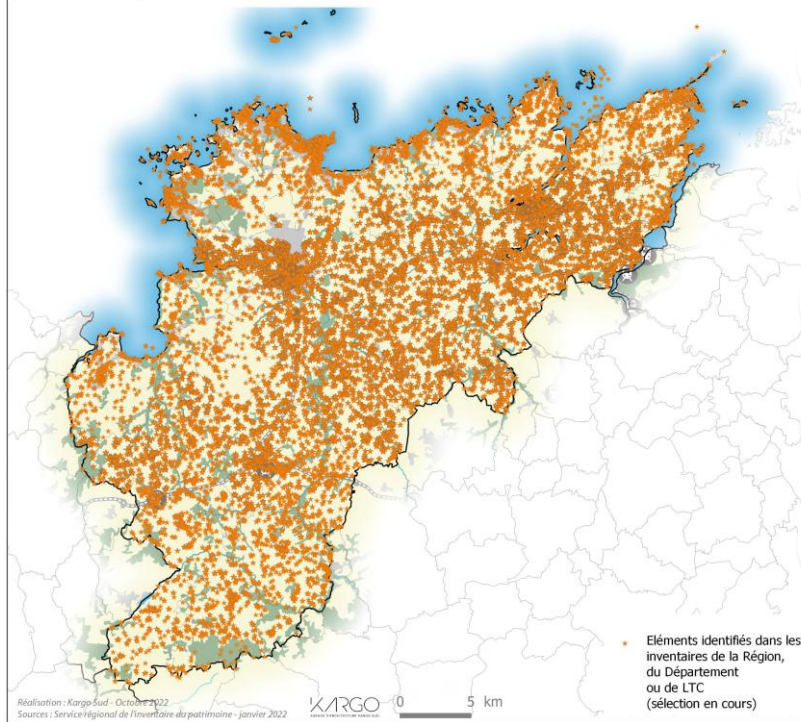
- Préservation et redensification du maillage bocager
- Encadrement de l'enfrichement

QUELLES SONT LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PATRIMOINE ?



LE PATRIMOINE RECONNU : INVENTAIRES EXISTANTS

PLUi-H Lannion-Trégor Communauté



ET SI ON NE DEVAIT RETENIR QUE L'ESSENTIEL ...

- MONUMENT HISTORIQUE**: 214 monuments historiques
 - 74 monuments classés
 - 140 monuments inscrits
- MINISTÈRE DE LA CULTURE**: 22 sites classés, 22 sites inscrits
- PETITES CITÉS DE CARACTÈRE**: 2 villes labélisées « Petites cités de caractère »
- VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE**: 489 zones de présomptions de prescriptions archéologiques identifiées par le service régional de l'archéologie
- SPR**: 5 SPR
- Label Communes du patrimoine rural de Bretagne**: 2 communes labélisées « Commune du patrimoine rural de Bretagne »
- L'ensemble du territoire a obtenu le label Pays d'Art et d'Histoire.**
- 20 000 éléments identifiés dans les recensements de la Région, du Département et de LTC.**

La forte valeur patrimoniale du territoire est déjà bien mise en évidence par les servitudes existantes, notamment sur la côte et pour les villes principales et leurs abords. Néanmoins, en campagne, la protection du patrimoine est plus « ponctuelle » et certains secteurs pourtant d'intérêt sont dépourvus d'outils de valorisation. Le PLUi-H peut permettre une meilleure homogénéité des protections par la prise en compte du patrimoine de façon transversale dans le règlement.

UNE DIVERSITÉ TYPOLOGIQUE DU PATRIMOINE ENTRE TERRE, MER, VILLE ET CAMPAGNE

Les typologies identifient des éléments bâtis et des édifices ponctuels, qui témoignent de l'histoire à la fois urbaine, rurale, balnéaire et maritime de LTC.

Maisons et fermes d'intérêt historique et patrimonial :

- Châteaux et manoirs
- Maisons à pans-de-bois
- Maisons de bourg
- Maisons rurales et fermes du XVIe au XXe s.
- Maisons et villas urbaines du XIXe et XXe s.
- Villas balnéaires

Patrimoine du quotidien :

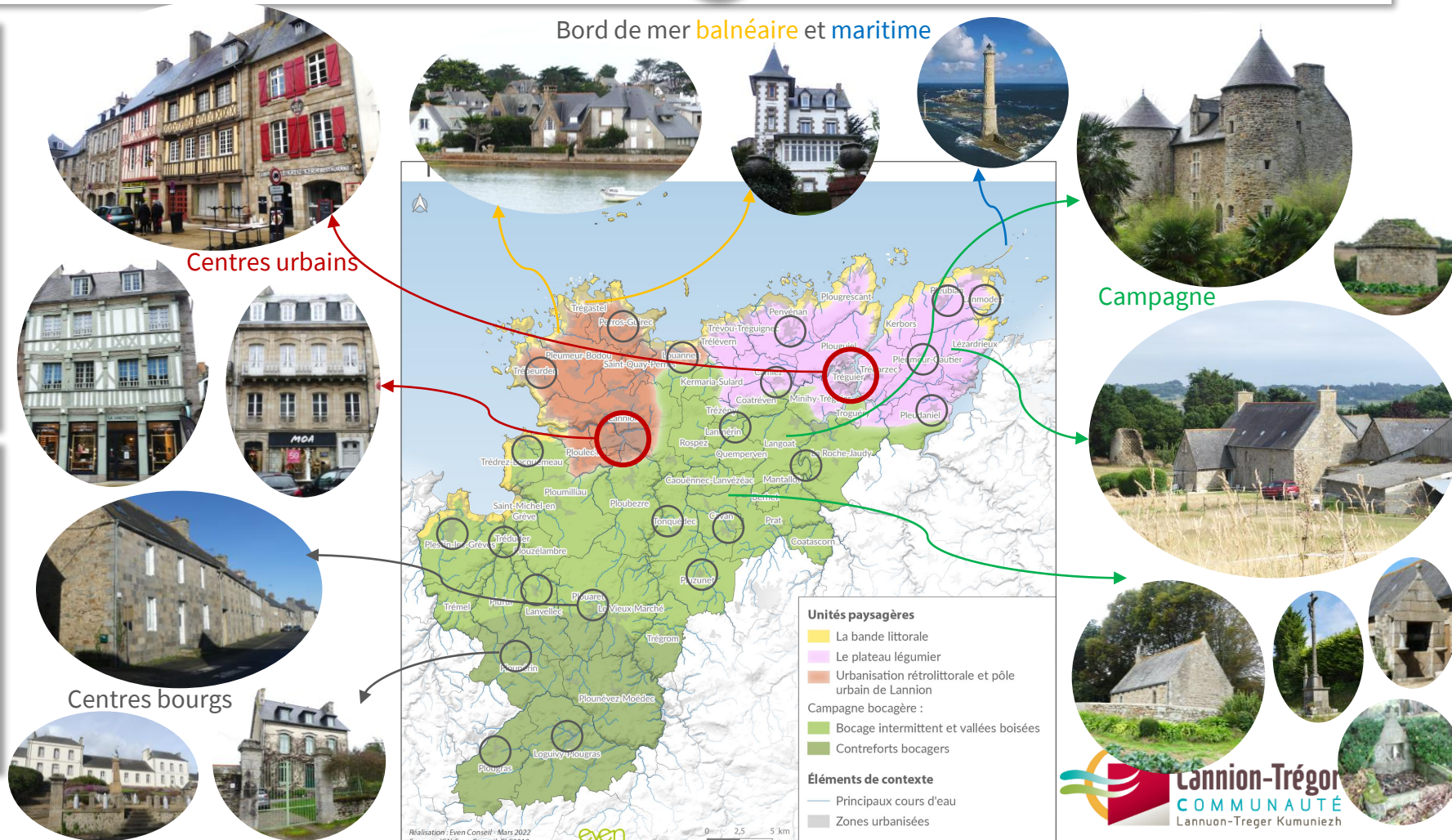
- Vie quotidienne (mairies, écoles, lavoirs,...)
- Artisanal et industriel (routoirs...)
- Religieux (croix, églises...)
- Militaires et commémoratifs (monuments aux morts...)
- Génie civil (ponts, digues, gares...)
- Maritime (phares, sémaphore...)
- Bocage (talus-murs)

DIVERSITÉ CHRONOLOGIQUE MAIS HOMOGENÉITÉ D'ENSEMBLE



Le patrimoine bâti présente une grande amplitude en termes d'époques de construction, avec des exemples remarquables hérités de la fin du Moyen-Âge jusqu'au début du XXe siècle. L'ensemble reste homogène grâce notamment à la continuité des matériaux et à la cohérence des formes architecturales.

Bord de mer balnéaire et maritime



EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS ET DE SITES PROTEGES : MONUMENTS HISTORIQUES, SITES CLASSES ET INSCRITS, LABELS



Chapelle Saint-Jérôme de la Salle à Lanmérin (MH)



Moulin à marée de Tourony à Trégastel (site inscrit) et port de Ploumanac'h (SPR de Perros-Guirec)



Ile et château de Costaères (site inscrit, Trégastel)



Maisons médiévales à Lannion (SPR)



Bourg de Plouzélambre (abords MH de l'enclos paroissial)



Centre historique de Tréguier (PSMV / Petite Cité de caractère)



Château de Tonquédec (MH)



Cathédrale Saint-Tugdual (Tréguier, MH)



Château de Kergrist (Ploubezre, MH)



Allée couverte Ty Lia à Plameur-Bodou (MH)



Croix à Ploubezre

QUELLES SONT LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PATRIMOINE ?



Le pan-de-bois



Le granit



Le schiste



Le grès



Le chaume



L'ardoise



La tuile

Le principal élément donnant au patrimoine bâti de LTC sa qualité, son homogénéité et son identité est le matériau de construction, et notamment la pierre utilisée en façade (granit, schiste, grès) comme en toiture (ardoise). Ces matériaux portent l'unité du bâti en termes d'aspect et de couleurs, avec des éléments de diversité (couleurs des pierres, brique, pan-de-bois, tuiles, enduits clairs) en fonction des secteurs (urbain, rural, balnéaire) et des époques (médiévale, XVIIIe ou XIXe s.). L'homogénéité des gabarits et des modénatures est un autre facteur de cohérence d'ensemble.



L'architecture ancienne est sobre, mais marquée par des éléments de modénature soignée qui structurent et ornent les façades : corniches, chaînages... Les lucarnes contribuent à la composition d'ensemble.



L'architecture balnéaire est marquée par la présence d'une modénature plus riche et plus complexe et par une plus grande diversité des matériaux et des détails d'architecture, faisant référence à des styles régionalistes et historicistes ou permettant de profiter de la vue et de l'air marin (bow-window, balcons)



DES FACTEURS DE BANALISATION DE L'ARCHITECTURE ANCIENNE

Les deux facteurs principaux de banalisation, voire de dénaturation, de l'architecture patrimoniale sont le traitement des menuiseries neuves et l'isolation par l'extérieur. L'adjonction de vérandas ou d'extensions dans des matériaux, des formes et des couleurs peu qualitatives, ainsi que le traitement des clôtures ne mettent pas en valeur le patrimoine mais participent aussi à sa banalisation.



DES RESTAURATIONS ET DES INTERVENTIONS CONTEMPORAINES DE QUALITÉ

Le territoire compte plusieurs exemples de restauration de constructions patrimoniales, de constructions nouvelles et d'extensions d'architecture contemporaine de qualité, qui peuvent servir de guides. L'architecture contemporaine est dans ces cas en cohérence avec le bâti ancien par la reprise des gabarits, le respect de la sobriété de l'architecture ancienne, l'utilisation de matériaux de qualité aux couleurs en harmonie avec celle du patrimoine. Elle réinterprète des formes anciennes ou prend des formes nouvelles intégrées au tissu bâti ancien.



Ce qu'il faut retenir

TENDANCES OBSERVEES

- Un patrimoine bâti riche, diversifié et préservé, offrant au territoire un cadre de vie remarquable à l'identité forte
- Une dynamique active de préservation et de valorisation des patrimoines : nombreux SPR (dont création récente à Lannion et à Perros-Guirec), obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire »
- Des outils de protection répartis de façon hétérogène sur le territoire : très présents sur la côte et les villes centres, protections plus ponctuelles en campagne.
- Les centres-bourgs sont néanmoins en majorité couverts par un périmètre de protection des abords de monument historique. A contrario, certains ne présentent pas d'outils de valorisation patrimoniale malgré leur intérêt, comme Langoat, Pommerit-Jaudy, Camlez...
- Le lien entre les patrimoines bâtis des différentes époques est en premier lieu créé par les matériaux, notamment la pierre locale, qui est utilisée du Moyen-Âge au XXe siècle et qui permet une forme de continuité architecturale à travers les âges. L'homogénéité des gabarits et des formes architecturales (toitures, ouvertures...) ainsi que la sobriété du bâti constituent des éléments d'harmonie entre les architectures.
- Une architecture ancienne de grande qualité mais qui fait l'objet d'interventions provoquant sa banalisation ou sa dénaturation progressive, notamment pour le patrimoine bâti rural : matériau et dessin des menuiseries (PVC), dimensions et implantation des ouvertures en toiture (châssis de toit), modification des ouvertures en façade déséquilibrant la composition d'ensemble, vérandas, isolation par l'extérieur (bardages), implantation des panneaux solaires, qualité et dessin des clôtures et portails.
- Des exemples sur le territoire d'interventions contemporaines de qualité sur le bâti ancien (extensions, liaisons entre bâtiment)

ENJEUX IDENTIFIÉS

- Adapter les périmètres de protection des abords de monuments historiques aux réalités paysagères, urbaines et patrimoniales de leur contexte sous la forme de PDA, permettant une gestion plus fine du contexte du monument et une meilleure appropriation du périmètre par les habitants et acteurs locaux (dans la continuité des PDA déjà réalisés ou en cours).
- Mettre en œuvre de façon cohérente et homogène sur l'ensemble du territoire des outils de préservation et de valorisation du bâti ancien afin d'accompagner, dans un objectif de développement de son attractivité, les projets de restauration, réhabilitation, transformation ou extension dans le respect de ses caractéristiques patrimoniales : protection des constructions les plus remarquables, préservation des marqueurs des typologies d'origine et des caractéristiques architecturales du bâti ancien.
- Mettre en œuvre des actions de valorisation de la qualité du patrimoine bâti rural, le plus impacté par les interventions architecturales conduisant à la banalisation de l'architecture
- Porter une grande attention au traitement des menuiseries lors de leur remplacement et aux modifications des ouvertures ou aux nouveaux percements
- Mieux encadrer la question des dispositifs d'économie et de production d'énergie : l'isolation par l'extérieur, les panneaux solaires, les blocs de pompe à chaleur... qui sont autant d'éléments pouvant conduire à dénaturer l'architecture et les paysages bâtis patrimoniaux. Leur installation doit être menée dans le respect des caractéristiques architecturales du bâti ancien.

